

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE
DE
GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
CHARLES BIERMANN
PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

TOME XLVII
1939-1940

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
BELLEVAUX, 25
NEUCHÂTEL
1940

Droits de traduction et de reproduction réservés.



La Société Neuchâteloise de Géographie

fondée en 1885, se compose de membres effectifs, de membres correspondants et de membres honoraires. On devient membre effectif en tout temps en écrivant au Secrétariat de la Société, Bellevaux, 25, Neuchâtel, lequel doit être avisé également des changements de qualité ou d'adresse.

La *Société Neuchâteloise de Géographie* publie un *Bulletin* qui est distribué gratuitement à ses membres. Tous les articles publiés dans le *Bulletin* sont originaux. Les relations étendues que la Société possède avec des savants de toutes les parties du monde assurent à son *Bulletin* la plus grande variété : relations de voyage, articles scientifiques, études économiques, ethnographiques, etc., sur la Suisse, l'Europe et les autres continents, particulièrement l'Afrique. Le *Bulletin* contient une partie bibliographique : il rend compte des ouvrages dont il lui est envoyé deux exemplaires. La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions émises par les auteurs des articles insérés dans le *Bulletin*.

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin*, lettres, communications diverses, ouvrages pour comptes rendus, etc., doit être adressé, d'une manière expresse, à M. CHARLES BIERMANN, à l'Université de Neuchâtel (Suisse).

La *Société Neuchâteloise de Géographie* est disposée à racheter, au prix de fr. 5.— l'exemplaire, les tomes I-V et VII du *Bulletin*, qui sont épuisés. Les autres tomes sont en vente, dans les limites du stock restant. S'adresser au Secrétariat de la Société, Bellevaux, 25, Neuchâtel.

La *Société Neuchâteloise de Géographie* échange son *Bulletin* avec les publications analogues des Sociétés de Géographie de la Suisse et de l'étranger et avec un certain nombre de journaux et revues géographiques. La liste des échanges porte plus de 500 numéros. La grande diffusion du *Bulletin*, en Suisse et dans tous les pays du monde, assure aux annonces la plus large publicité. (Prix des annonces : la page, fr. 50.— ; la demi-page, fr. 30.—.) Les journaux, revues, ouvrages, reçus par la Société, soit par voie d'échange, soit en don ou hommage d'éditeur, sont remis à la *Bibliothèque* de la Société, l'une des plus riches de ce genre en Suisse. La *Bibliothèque* est à la disposition des membres de la Société.

N.-B. — L'envoi du *Bulletin* aux Sociétés correspondantes tient lieu d'accusé de réception de leurs publications.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE
DE GÉOGRAPHIE

NEUCHÂTEL — IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A.

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE
DE
GÉOGRAPHIE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CHARLES BIERMANN

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

TOME XLVII

1939-1940

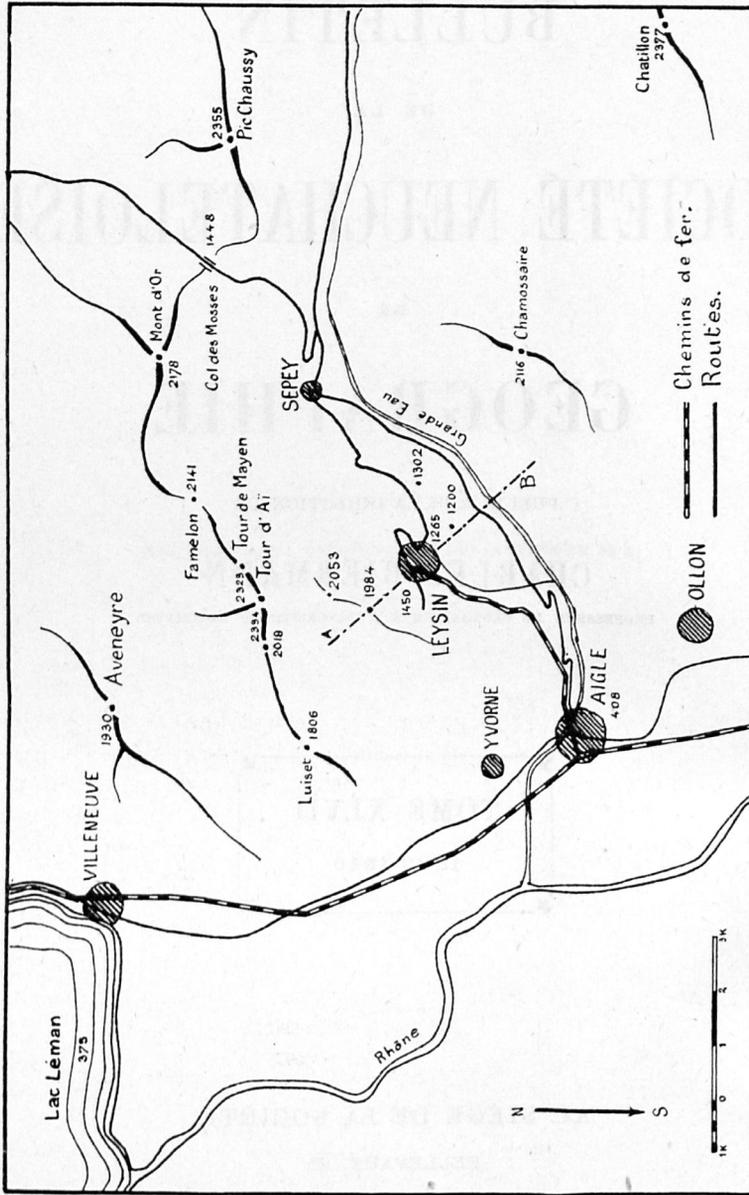
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

BELLEVAUX, 25

NEUCHÂTEL

1940

Droits de traduction et de reproduction réservés.



Autorisé officiellement le 21. 11. 1940 conformément à l'ACF du 3. 10. 1939.

SITUATION DE LEYSIN

LEYSIN

PAR

JEAN-CHARLES BIAUDET

PREMIÈRE PARTIE

L'ANCIEN LEYSIN

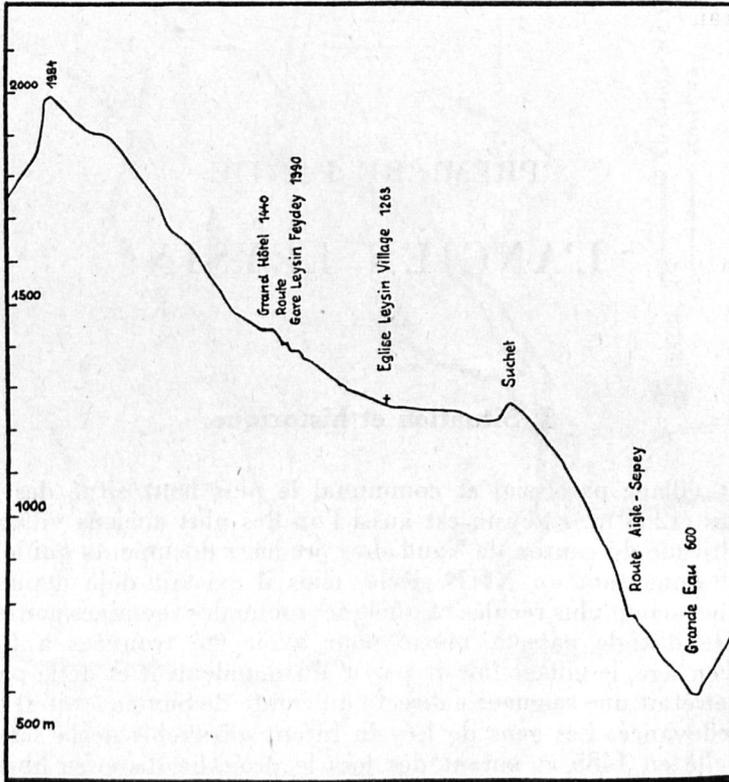
I. Situation et historique.

Petit village paroissial et communal le plus haut situé des Alpes vaudoises (1265 m.), Leysin est aussi l'un des plus anciens villages de haute altitude du canton de Vaud. Les premiers documents qui le mentionnent remontent au XIII^e siècle, mais il existait déjà depuis une époque beaucoup plus reculée et quelques monnaies romaines conservées au musée d'Aigle passent même pour avoir été trouvées à Leysin. Au moyen âge, le village faisait partie du mandement et de la paroisse d'Aigle et était une seigneurie directe du comte de Savoie à qui il devait payer redevance. Les gens de Leysin furent affranchis de la servitude personnelle en 1485 et eurent dès lors le droit de disposer librement de leurs biens. En 1520, ils purent élire un conseil général formé de douze prud'hommes, avec, tenant lieu de pouvoir exécutif, un « métral », un lieutenant, deux syndics et deux conseillers ; plus tard ce conseil général comprit tous les bourgeois établis.

Au point de vue religieux, Leysin fit tout d'abord partie de la paroisse d'Aigle, puis, en 1445, ses habitants obtinrent de l'évêque de Sion, Guillaume de Rarogne, la permission d'élever à leurs frais une chapelle. Cette chapelle était desservie une fois par semaine par le curé d'Aigle qui devait aussi se rendre, l'avant-dernier dimanche d'août, aux pâturages de Mayen pour la bénédiction de l'alpe et des troupeaux. Lors des guerres de Bourgogne, en 1475, le pays fut conquis par les Bernois : la Réforme y fut introduite en 1528 et le diacre d'Aigle fut chargé de

prêcher à Leysin. C'est en 1702 seulement que le village devint une paroisse indépendante.

Groupé autour de son église, Leysin serrait ses chalets aux vastes toits de bardeaux maintenus par des pierres, sur le petit plateau qui coupe la pente raide entre les contreforts d'Aï et la Grande Eau. Adossé au versant sud-sud-est du massif des Tours d'Aï (2334 m.) et s'appuyant sur les crêtes du Flot de Crêttaz (1302 m.) et du Suchet (1290 m.), ce plateau est constitué par un synclinal de terrains jurassiques.



PROFIL CARACTÉRISTIQUE DE LA RÉGION DE LEYSIN

du « Grand Hôtel » à l'église du village,
correspondant à la droite A-B du croquis de la page 4.
Les hauteurs sont doubles par rapport aux longueurs.

Bien qu'il n'y ait guère plus de quatre kilomètres à vol d'oiseau entre Leysin et Aigle, les Leysinois ne disposaient que de deux sentiers fort raides, — la dénivellation est de 850 m., — pour se rendre à la plaine et en rapporter, le plus souvent à dos d'homme, tout ce que le village ne pouvait produire. Isolés, séparés du reste du pays, les paysans de

Leysin se livraient presque exclusivement à l'élevage du bétail. Certains avaient conservé dans la région d'Aigle des vignes et des champs qu'ils allaient travailler, mais la culture du blé se pratiquait sur le plateau même et le village possédait ses propres moulins. Cette culture ne disparut qu'à la fin du XIX^e siècle, en même temps que celles du chanvre et du lin.

Jusqu'en 1875 où, pour la première fois, une voiture put relier Leysin au Sépey, lui-même relié à Aigle depuis 1837 par la belle route des Ormonts, la vie économique et sociale de Leysin conserva son caractère primitif. Toutes les maisons du village, à l'exception de deux ou trois, étaient en bois ; il n'y avait de fenêtres, et encore toutes petites, qu'à l'étage inférieur, et l'entrée se faisait par la cuisine qui, avec deux chambres, constituait en général toute la partie habitable du chalet. Très grande, parce que le feu se faisait sur l'âtre, la cuisine occupait souvent à elle seule toute la largeur et toute la hauteur de la maison derrière les chambres, qui étaient, elles, toutes petites et basses pour ne point perdre de chaleur. Le reste du chalet était consacré dans le bas à la grange, à l'étable et à la cave ; tout le haut était un vaste galetas.

Ce village insignifiant commença à faire parler de lui en 1764, lorsque le Doyen Muret (1715-1796) eut publié son *Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud*. Muret avait en effet découvert que, dans aucun pays, ville ou village, on ne rencontrait une vie moyenne aussi longue qu'à Leysin. D'après des calculs inattaquables, il établissait que le terme moyen de la vie, — c'est-à-dire l'âge où la moitié d'un groupe donné de personnes, 1000 par exemple, seront mortes, — était, pour ce petit village alpestre, de 61 ans, alors qu'à cette époque, ce même terme était fixé pour Londres à 3 ans 6 mois, pour Berlin à 6 ans, pour Paris à 8 ans, pour la Normandie à 16 ans, pour la Hollande à 31 ans et pour le Pays de Vaud à 41 ans et 4 mois.

C'est dès lors, au milieu du XVIII^e siècle, que quelques malades, confiants en la réputation d'un climat plus tonique, moins humide que celui des environs, vinrent s'installer pour des séjours d'été dans les chalets les moins inconfortables de Leysin.¹ Le bon sens populaire avait compris la valeur thérapeutique de l'air pur qu'on y respirait, et le véritable initiateur du traitement par l'altitude fut le public d'Aigle. Plus tard, le Dr Bezencenet (1803-1865), qui connaissait mieux que personne la valeur du climat de Leysin, ne fit, en y envoyant ses malades, que se conformer à de vieilles habitudes locales. A l'époque où il pratiquait à Aigle, en 1828, le crétinisme était fréquent dans la vallée du Rhône. « Il ne tarda pas à rencontrer dans sa clientèle des enfants qui paraissaient devenir ou être crétins, mais qui, après un séjour d'un an ou deux à Leysin, en redescendaient vifs et éveillés... De là à y envoyer des rachitiques et des scrofuleux, il n'y avait pas si loin que le pas n'ait dû être promptement franchi. Sans avoir été aussi extraordinairement favorables, les résultats ont encore été ici très

¹ Sur l'histoire du village de Leysin, consulter E. OLIVIER, « Notre Leysin », dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, n^o du 25 novembre 1938, p. 854-865.

bons... Après les crétins, les rachitiques et les scrofuleux, n'ont pas tardé à y monter les phtisiques, et, pour mon compte, écrivait en 1886 le Dr Bezencenet fils, j'en ai certainement envoyé plusieurs douzaines à Leysin. Il y a lieu de s'étonner qu'on n'y ait pas pensé plus tôt. Cette maladie est, en effet, autant qu'inconnue dans le village et cette seule circonstance aurait dû faire naître l'expérience ». ¹

Le premier malade qui alla passer l'hiver à Leysin fut un jeune Allemand qui y monta en janvier 1873. Ce n'est cependant qu'en 1878 que s'ouvrit la première pension pour étrangers, la « Pension du Chalet » de M^{lle} Cullaz ; elle ne reçut d'abord de pensionnaires qu'en été, puis, dès octobre 1882, aussi pour la cure d'hiver. L'intérêt suscité dans les milieux médicaux par la cure d'altitude dans le traitement de la tuberculose, les premiers résultats très satisfaisants obtenus à Leysin, l'exemple de Davos qui se développait régulièrement depuis une vingtaine d'années déjà, attirèrent sur Leysin l'attention des médecins et de quelques hommes entreprenants.

II. Climatologie.

Avant toute chose, il fallait s'assurer que Leysin possédait réellement les qualités météorologiques indispensables pour devenir une station d'altitude. Les plateaux ont, en climatologie, un grand avantage sur les vallées d'égale altitude : quand ils sont ouverts au Levant et au Midi, le soleil y apparaît plus tôt, et s'ils ont une pente convenable, l'air froid qui descend de la montagne au coucher du soleil et qui stagne dans les vallées et les refroidit, n'y séjourne pas. C'est le cas du plateau de Leysin. La chaîne des Tours d'Aï et de Mayen (2334 m.), contre laquelle il est adossé, lui forme au Nord-Ouest et au Nord une muraille qui le protège des vents froids. Il est protégé aussi des vents d'Ouest par le Luiset (1806 m.) qui continue la chaîne des Tours d'Aï, et contre le vent du Nord-Est, qu'on appelle en Suisse la bise, par le Mont-d'Or (2178 m.) et le Pic Chaussy (2355 m.). Du côté du Sud et de l'Est, pas de montagnes, mais de simples collines qui descendent en pentes abruptes dans la vallée de la Grande Eau ; de l'autre côté de cette vallée, le Chamosaire (2116 m.) qui, en hiver, prive Leysin des premiers rayons du soleil (voir carte et croquis p. 4 et 6). L'horizon est très vaste et le panorama s'étend des Alpes du canton de Fribourg aux Alpes de Savoie en passant par la chaîne des Alpes vaudoises, une partie du massif du Mont Blanc (Trient, Aiguille du Chardonnet, Aiguille d'Argentière, Aiguille Verte), le massif des Dents du Midi, dont une échancrure laisse apercevoir le sommet du Mont Blanc lui-même, et enfin les montagnes qui bordent la rive française du Léman.

Le climat de Leysin dépend à la fois de l'influence de l'altitude et du voisinage du lac Léman ; l'altitude lui garantit la pureté de l'air et

¹ Lettre du Dr Ed. Bezencenet au Dr Louis Secrétan, citée par le Dr LOUIS SECRÉTAN, « Leysin et la cure alpine d'hiver », dans la *Revue médicale de la Suisse romande*, n° du 15 septembre 1886, p. 554-571.

une large insolation, la proximité du bassin du Léman lui évite les inconvénients d'une température rigoureuse. La moyenne annuelle de la température y est de 6^o,1 alors qu'elle est de 2^o,7 à Davos, de 9^o,5 à Genève, de 9^o,8 à Londres et de 10^o,3 à Paris. En hiver, elle est d'environ 1^o en dessous de zéro. (Voir graphique I.)

L'humidité relative, ou fraction de saturation, est assez basse à Leysin ; elle accuse une moyenne annuelle de 65 % alors qu'à Davos cette moyenne est de 79 % et que, dans les villes de la plaine, elle varie entre 75 et 90 %. Les minima hygrométriques descendent souvent très bas ; ils atteignent parfois en hiver le chiffre extraordinaire de 10 % et cette grande sécheresse de l'air est l'un des facteurs essentiels de la cure d'altitude. (Voir graphique II.)

Un autre des facteurs climatiques les plus importants est la durée de l'insolation. L'orientation de Leysin, sa situation à flanc de coteau, l'éloignement des montagnes qui lui font face assurent à la localité une très longue durée d'insolation. A égalité avec celle de Davos, cette insolation atteint un total moyen annuel de 1775 heures (Genève 2017, Londres 1030 et Paris 1745 h.). Durant les mois d'hiver, elle s'élève fréquemment au double de celle que l'on enregistre dans les villes suisses de la plaine ¹ et, pendant le mois de décembre, le mois le moins ensoleillé de l'année, la durée d'insolation atteint souvent 7 ½ heures par jour. (Voir graphique III.)

Malgré son soleil, Leysin n'ignore pas les journées grises et les temps couverts. La nébulosité y est en moyenne de 5,3 (0 correspond à un ciel parfaitement clair et 10 à un ciel entièrement couvert) ; elle est la plus faible en février et en juillet et la plus forte au mois d'avril. Il ne se passe pas de mois sans au moins quatre jours de brouillard et une semaine de temps couvert (nébulosité supérieure à 8). (Voir graphique IV.)

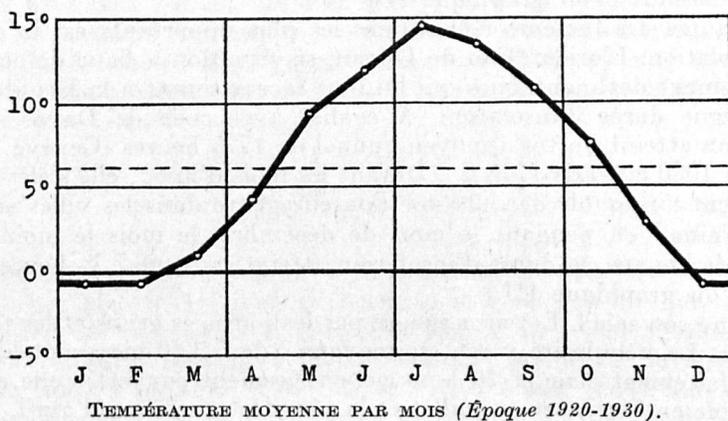
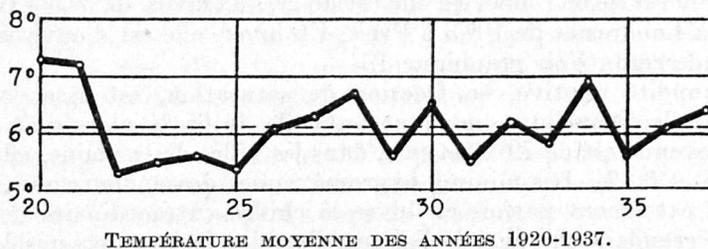
Le graphique n^o V, qui donne la répartition par mois des journées de brouillard, des jours clairs et des jours couverts, permet de se faire une idée assez exacte du temps à Leysin. (Voir graphique V.)

Quant à la pluie, Leysin ne présente aucun caractère remarquable et est soumis au régime des Préalpes. Les mois les plus pluvieux sont ceux d'été à cause de l'abondance des orages ; ces orages sont en général de courte durée, et le fait que Leysin est situé à flanc de coteau et que l'eau de pluie ruisselle rapidement sur le sol évite à la station tout excès d'humidité. Il convient de remarquer aussi, à cette occasion, que ce qu'on appelle brouillard à la montagne est en somme nuage. Ce brouillard-là est bien différent de celui des villes ou de celui qui s'élève au-dessus des lacs et des terrains marécageux. Il est beaucoup moins dense et consiste en une légère vapeur qui constamment se dissipe et se reforme : c'est pour lui qu'on a créé l'euphémisme de « brouillard sec ». (Voir graphique VI.)

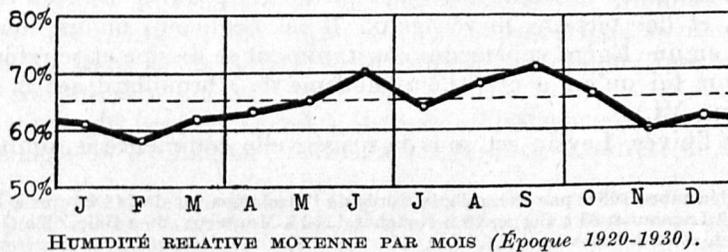
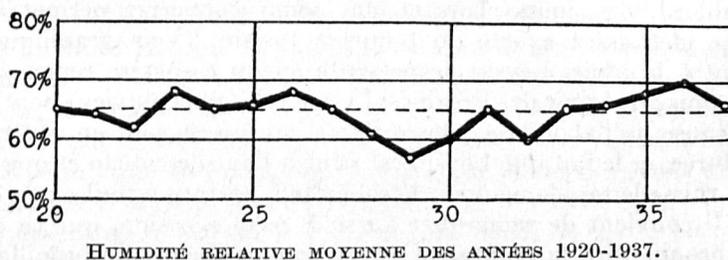
Tout l'hiver, Leysin est sous la neige ; elle commence à tomber en

¹ En décembre 1931, par exemple, la durée de l'insolation fut de 144 heures à Leysin contre 89 à Lausanne, 83 à Berne, 79 à Neuchâtel, 72 à Montreux, 66 à Bâle, 62 à Genève, 61 à Zurich et 49 à Lucerne.

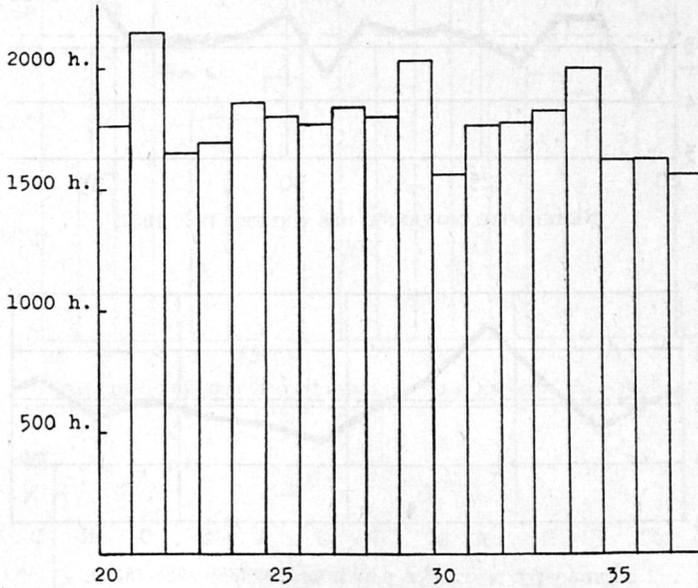
I. TEMPÉRATURE.



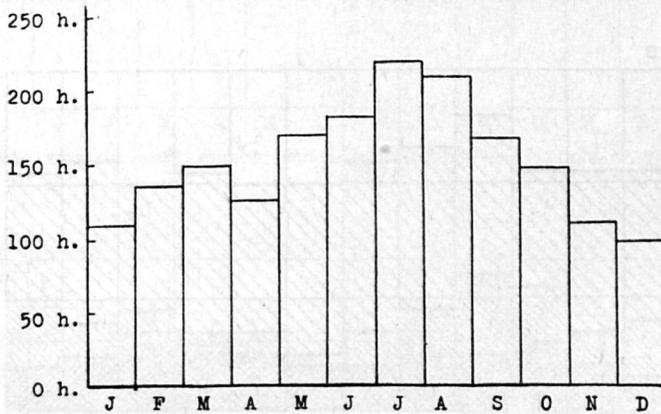
II. HUMIDITÉ RELATIVE.



III. INSOLATION.

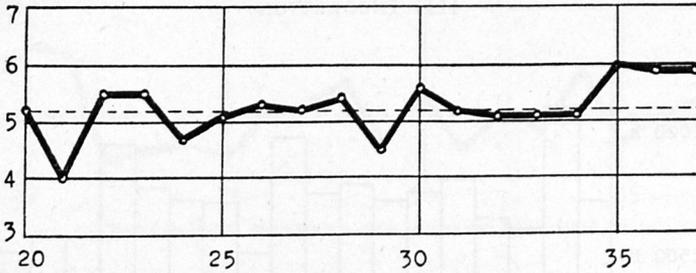


DURÉE TOTALE DE L'INSOLATION PENDANT LES ANNÉES 1920-1937.

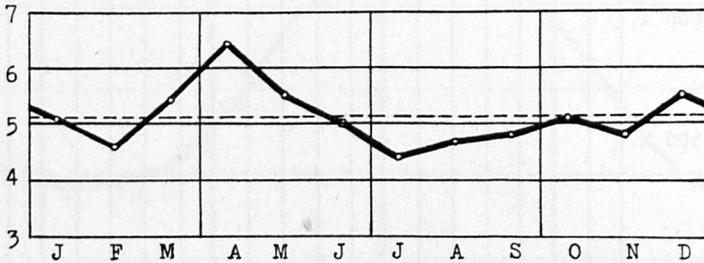


INSOLATION MOYENNE PAR MOIS (*Époque 1920-1930*).

IV. NÉBULOSITÉ.

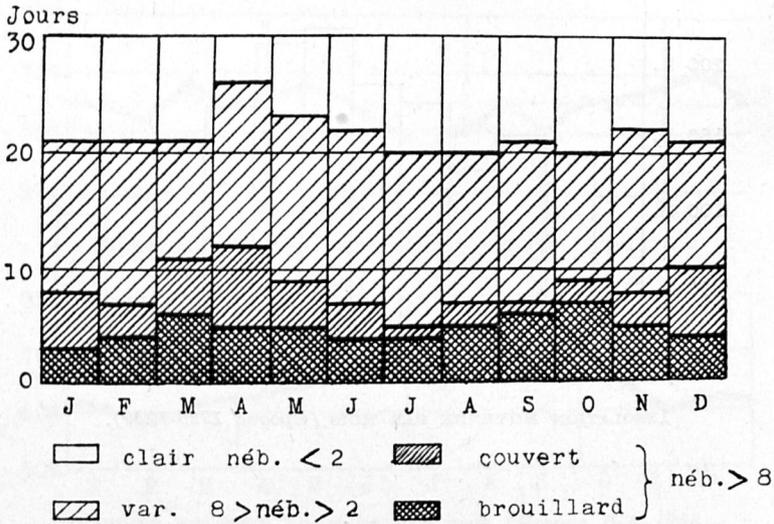


NÉBULOSITÉ MOYENNE DES ANNÉES 1920-1937.

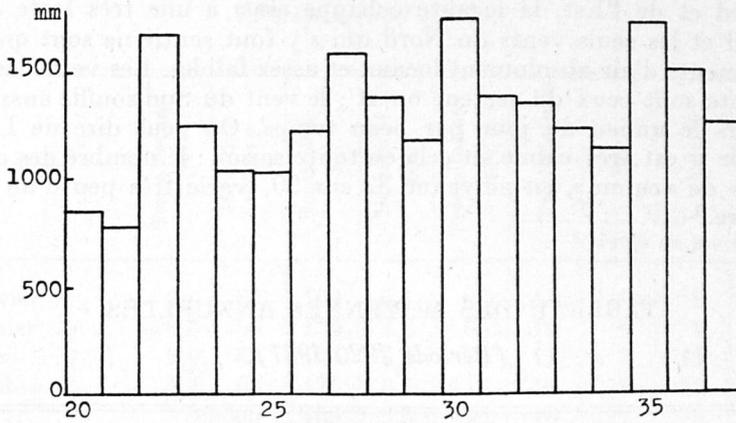


NÉBULOSITÉ MOYENNE PAR MOIS (Période 1920-1930).

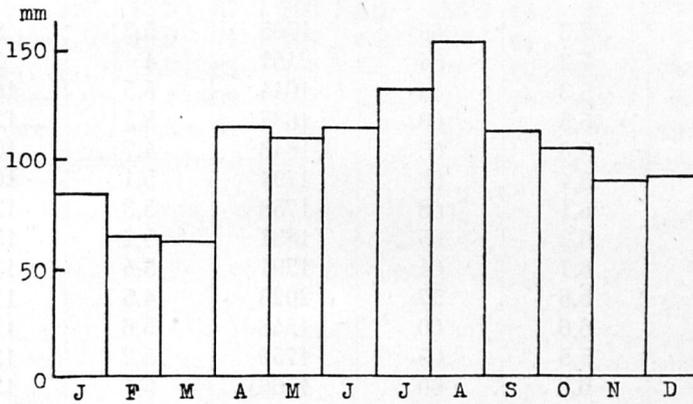
V. RÉPARTITION MENSUELLE DU NOMBRE DES JOURS CLAIRS, VARIABLES, COUVERTS ET DE BROUILLARD (Période 1920-1930).



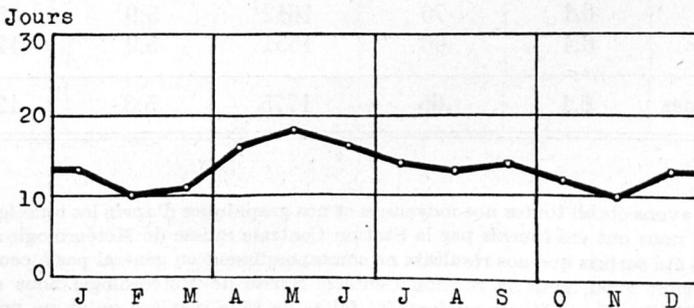
VI. PRÉCIPITATIONS.



TOTAL DES PRÉCIPITATIONS PENDANT LES ANNÉES 1920-1937.



RÉPARTITION DES PRÉCIPITATIONS PAR MOIS (Période 1920-1930).



NOMBRE DES JOURS DE PLUIE PAR MOIS (Période 1920-1930).

novembre et ne disparaît complètement qu'à la fin d'avril ; elle peut atteindre une hauteur de 1 m. à 1 m. 50.

La répartition des vents est très favorable. Bien abritée des courants du Nord et de l'Est, la localité échappe ainsi à une très forte cause de froid et les seuls vents du Nord qui s'y font sentir ne sont que des mouvements d'air absolument locaux et assez faibles. Les vents les plus fréquents sont ceux du secteur ouest ; le vent du Sud souffle aussi parfois vers le milieu du jour par beau temps. On peut dire de Leysin que l'air y est très calme, et cela en toute saison : le nombre des observations de « calme », en moyenne 32 sur 90, varie très peu d'un mois à l'autre.¹

TABLEAU DES MOYENNES ANNUELLES
(Période 1920-1937).

Années	Température C°	Humidité relative %	Insolation h	Nébulosité 0-10	Précipitations mm
1920	7,3	65	1765	5,2	849
1921	7,2	64	2151	4	784
1922	5,3	62	1644	5,5	1683
1923	5,5	68	1687	5,5	1244
1924	5,6	65	1848	4,7	1039
1925	5,4	66	1794	5,1	1030
1926	6,1	68	1758	5,3	1222
1927	6,2	65	1831	5,2	1584
1928	6,7	61	1791	5,4	1380
1929	5,6	57	2023	4,5	1174
1930	6,6	60	1548	5,6	1736
1931	5,5	65	1756	5,2	1387
1932	6,2	60	1766	5,1	1356
1933	5,8	65	1814	5,1	1235
1934	6,9	66	1994	5,1	1146
1935	5,6	68	1608	6	1731
1936	6,1	70	1612	5,9	1514
1937	6,4	66	1551	5,9	1279
Moyennes	6,1	65	1775	5,3	1297

¹ Nous avons établi toutes nos moyennes et nos graphiques d'après les renseignements officiels qui nous ont été fournis par la Station Centrale Suisse de Météorologie à Zurich. Nous avons été surpris que nos résultats ne correspondissent en général pas à ceux établis à Leysin avant 1900, mais la Station Centrale Suisse de Météorologie nous a déclaré qu'avant 1900 les observations avaient été faites de telle manière qu'on ne pouvait en tirer des résultats sérieux.

TABLEAU DES MOYENNES MENSUELLES

(Période 1920-1930).

Mois	Température C°	Humidité relative %	Insolation h	Nébulosité 0-10	Précipitations mm	Nombre de jours			
						Précipitations	Beau	Couvert	Brouillard
Janvier	- 0,6	61	109	5,1	83	13	9	8	3
Février	- 0,6	58	134	4,6	65	10	9	7	4
Mars	1,0	62	149	5,4	62	11	9	11	6
Avril.....	4,2	63	125	6,4	115	16	4	12	5
Mai	9,3	65	169	5,5	110	18	7	9	5
Juin	11,9	70	182	5,0	114	16	8	7	4
Juillet	14,4	64	215	4,4	133	14	10	5	4
Août	13,5	67	208	4,7	158	13	10	7	5
Septembre ..	10,9	71	164	4,8	113	14	9	7	6
Octobre	7,5	65	142	5,1	104	12	10	9	7
Novembre ...	3,1	59	109	4,8	91	10	8	8	5
Décembre ...	- 0,5	62	97	5,5	93	13	9	10	4

DEUXIÈME PARTIE

DÉVELOPPEMENT DE LEYSIN

I. Fondation de la « Société Climatérique ».

Dès le mois de janvier 1887, les médecins qui, soutenus par quelques spéculateurs, s'intéressaient à Leysin, avaient fait faire régulièrement des observations météorologiques. Les résultats de ces observations furent si encourageants¹ qu'un comité d'initiative put se constituer au printemps de 1888 déjà, et qu'il se créa, en 1890, une société anonyme qui avait à sa tête un conseil d'administration dans lequel l'élément médical était largement représenté. Décidée à construire un grand hôtel de cure, la « Société Climatérique » ainsi constituée jeta son dévolu sur les pentes dominant le village, section du pays appelée le Feydey et située entre 1350 et 1450 mètres d'altitude. Les actes de vente furent passés avec la commune pour l'achat des terrains nécessaires à la construction du sanatorium projeté et avec une vingtaine de paysans sur les terres de qui devait passer la nouvelle route d'accès. Cette route fut tout de suite mise en chantier (printemps 1890) ; en même temps, une source concédée à la société par les autorités communales fut captée et canalisée, et la première pierre du premier sanatorium de Leysin put être posée au mois de septembre. Environ deux ans plus tard, le 26 août 1892, le « Grand Hôtel », construit pour recevoir cent vingt personnes, ouvrait ses portes.

Les malades n'ayant pas attendu aussi longtemps pour arriver, la société avait déjà ouvert en novembre 1891 deux chalets jumeaux, les « Chalets du Mont-Blanc », rapidement construits et qui furent très vite remplis.

La « Société Climatérique » se trouva tout de suite devant un problème qui exigeait une solution précise. Devait-elle, malgré qu'on se défiât encore du sanatorium proprement dit et qu'on vît dans ce nom barbare une sorte d'épouvantail fait pour empêcher les hôtes d'affluer, devait-elle, dans la direction de ses établissements, donner une prépondérance marquée à l'élément médical ? La direction en partie double qu'elle essaya tout d'abord fut l'origine de frottements sans nombre,

¹ Ces observations météorologiques furent réunies et publiées par le D^r LOUIS SECRÉTAN dans une petite brochure : *Climatologie hivernale de Leysin*, Lausanne, 1891.

et la construction par le grand homme d'affaires montreusien Ami Chessex, lui-même un des membres les plus importants du conseil d'administration de la « Société Climatérique », d'un « Hôtel du Mont-Blanc » qui devenait le rendez-vous de tous ceux qu'effrayait la discipline sanatoriale, obligea la société à se décider. En 1896, elle racheta à Chessex toutes ses propriétés et institua une direction unique, essentiellement médicale.

L'affluence des malades allait chaque année en augmentant et elle imposa tout de suite l'agrandissement de l'« Hôtel du Mont-Blanc » ; devenu sanatorium, il put recevoir, dès 1898, près de 120 malades. En outre, la société avait fait construire plusieurs chalets locatifs et possédait plusieurs appartements dans les deux maisons, construites par elle aussi, de la pharmacie et de la poste. Elle exploitait encore deux petites pensions et de nombreux magasins. Elle pouvait loger dans ses immeubles, en 1898, près de 500 personnes.

II. Le chemin de fer Aigle-Leysin.

Devant ce développement rapide de Leysin en quelques années, il devenait indispensable de relier la nouvelle station à la plaine par des moyens offrant aux voyageurs un trajet assez court et relativement confortable. Les médecins de Leysin eussent préféré « conserver encore longtemps notre Leysin éloigné de la plaine et de ses tentations si dangereuses pour nos malades », ¹ mais, un comité s'étant constitué en 1897 pour construire un chemin de fer routier Aigle-Sépey-Leysin, ils durent s'incliner. Inquiète, craignant de n'avoir de cette construction que les inconvénients sans aucun de ses avantages essentiels, la « Société Climatérique » obtint de Chessex la concession que, fort prévoyant, il possédait depuis plusieurs années ; mais, au lieu d'un chemin de fer routier qui eût passé par Le Sépey, elle décida de construire un chemin de fer électrique à crémaillère reliant directement Leysin à Aigle. Exploité dès 1900 jusqu'au Feydey, ce chemin de fer, dont la pente est parfois de 23 % et qui a exigé de nombreux travaux d'art, met Leysin à une heure d'Aigle seulement et assure son service en toute saison au moins six fois par jour. En 1915-1916, on continua la ligne jusqu'au « Grand Hôtel » et on modifia le tracé de la voie, entre le village et le Feydey, par la construction d'un important viaduc, — construction qui contribua autant que celle des grands sanatoria à modifier l'aspect du village, — qui permit l'établissement d'une gare à Leysin-village. D'environ 150.000 francs en 1901, les recettes totales de l'*Aigle-Leysin* ont passé à plus de 500.000 francs en 1929 ; elles sont redescendues aujourd'hui aux environs de 300.000 francs. ²

La construction de ce chemin de fer donna immédiatement à Leysin un grand essor. La « Société Climatérique » bâtit de nouvelles villas, puis

¹ D^r LOUIS SECRÉTAN, *La station climatique de Leysin*, Lausanne, 1898.

² Il s'agit toujours, au cours de cette étude, de francs suisses.

le « Sanatorium Chamossaire » en 1901 et, en 1906, une annexe du « Grand Hôtel » et le « Sanatorium Belvédère ». A cette même époque se construisaient et s'ouvraient aussi quelques cliniques privées, plusieurs pensions, des magasins, des bazars, des cafés.

III. Les œuvres sociales de Leysin.

Parallèlement aux grands établissements de cure, aux cliniques destinées aux malades fortunés ou, tout au moins, pourvus de ressources, se créaient d'importantes œuvres sociales d'assistance. En 1890, lors de la première assemblée d'actionnaires de la future « Société Climatérique », on avait décidé, sur l'initiative du D^r Fritz Morin (1852-1925), de fonder une œuvre qui permît aux malades de la classe indigente ou modeste de profiter des ressources thérapeutiques de Leysin. Il fallut dix ans pour recueillir les fonds nécessaires à la construction d'un immeuble ; constituée en 1897, exploitant depuis 1898 deux petits chalets, la « Société de l'Asile de Leysin » passa une convention avec le canton de Vaud en 1900 : l'État s'engageait à lui payer la pension de dix personnes. La construction commença aussitôt, construction pour laquelle la commune de Leysin fournit gratuitement la pierre nécessaire ; et les premiers malades entraient au « Sanatorium Populaire » en novembre 1902. En 1903, sur un total de 70, le nombre des lits d'État était de 20 ; en 1904, de 24 et, avec ses 115 malades, le « Sanatorium Populaire » de Leysin était alors le plus grand des sanatoria populaires de la Suisse. En 1907, le nombre des lits d'État passait à 30 et, en 1909, devant l'affluence des malades, on fut contraint d'agrandir.

Un autre établissement d'assistance, la « Colonie de Travail », avait été fondé en 1902. Il permettait à une douzaine de convalescents de prolonger leur séjour à Leysin en se livrant à une activité rémunératrice : travaux de menuiserie, vitrerie, vannerie, encadrement, rempaillage de chaises.

Intimement lié au « Sanatorium Populaire », un sanatorium pour enfants s'était ouvert en 1903 avec un capital de 536,55 francs ; la même année déjà, il devait déménager dans un chalet plus grand et, en 1910, il possédait enfin son propre immeuble : le « Sanatorium des Enfants », comprenant 50 lits, dont 15 lits d'État.

De plus, un home pour jeunes filles s'ouvrait en 1907, une maison de cure pour dames et jeunes filles, la maison « Sainte-Agnès », dirigée par des religieuses françaises, était fondée en 1910 et enfin une œuvre destinée à des jeunes filles protestantes, « La Pâquerette », était créée par un philanthrope français. C'est certainement une des particularités de Leysin d'avoir favorisé, à côté des établissements destinés à la clientèle riche, l'éclosion de toutes ces œuvres qui s'adressent aux malades peu fortunés.

IV. Les établissements héliothérapeutiques de Leysin.

C'est en 1903 que s'ouvrit la première clinique destinée tout à la fois à la cure d'altitude et à la cure solaire systématique des tuberculoses externes. Le professeur Rollier, alors jeune chirurgien, avait dû, pour des raisons de famille, s'établir à Leysin. Ayant eu maintes fois l'occasion d'observer avec quelle facilité les plaies banales des montagnards se cicatrisaient à l'altitude, persuadé de l'importance des principes de guérison contenus dans l'air et la lumière de la haute montagne, il résolut d'appliquer les méthodes héliothérapeutiques aux tuberculeux chirurgicaux, non plus seulement comme on l'avait déjà fait en les localisant aux parties atteintes, mais en les appliquant au corps tout entier.

Ses premières expériences furent faites sur des enfants à la « Pension Cullaz » ; les résultats obtenus furent si nettement favorables que l'organisation de ce traitement particulier fut très rapidement instituée. Toute la région de Leysin-Feydey étant propriété de la « Société Climatique » ou déjà occupée par des pensions et des cliniques, le professeur Rollier fut contraint d'organiser les établissements qui s'ouvraient les uns après les autres pour parer à l'affluence des malades dont le nombre ne cessait d'augmenter, dans la zone qui séparait le Feydey du village et dans le village lui-même. Au nombre régulièrement grandissant des hôtes d'une station déjà en plein essor, venait s'ajouter une nouvelle catégorie de malades.

V. Leysin, station de sport.

Du moment où Leysin avait commencé à prendre un développement important, la tendance s'était manifestée d'en faire à la fois une ville de cure et une ville de sport. En 1903, un groupe genevois estima qu'un hôtel bien situé et confortable y attirerait pendant l'hiver une clientèle de sportifs : il fit construire les « Chamois », à 1500 m. d'altitude, un peu à l'Ouest des derniers établissements du Feydey. C'était l'époque où les sports d'hiver commençaient à se pratiquer, l'idée semblait viable. Le succès ne répondit cependant pas à l'attente des organisateurs. Le climat de Leysin, sa situation sur une pente entièrement exposée au Midi se prêtaient mal à la pratique des sports d'hiver, et surtout les médecins s'opposaient énergiquement à ce que leur station devînt un centre sportif, ce qu'ils pensaient devoir nuire à la santé de leurs malades. L'affaire périclita, l'« Hôtel des Chamois » dut renoncer à réunir et à retenir la clientèle espérée ; il fut transformé quelques années plus tard, en 1906, en clinique héliothérapeutique. Les médecins l'avaient emporté : aujourd'hui encore Leysin est la seule grande station suisse d'altitude à caractère uniquement médical.

VI. La guerre mondiale (1914-1918).

Leysin se trouvait en plein développement, et celui-ci n'avait aucune raison de s'arrêter, lorsque la guerre survint ; les barrières infranchissables élevées autour de la Suisse par le conflit mondial, arrêtaient complètement ce développement. Leysin ne perdit rien cependant de son activité, car, en 1915, après qu'une entente fut intervenue entre les États belligérants dans le but d'hospitaliser en Suisse, par voie d'échange, les prisonniers les plus gravement malades, les gouvernements alliés décidèrent de faire soigner à Leysin leurs ressortissants devenus tuberculeux au cours de leur captivité en Allemagne. Le premier convoi d'internés malades arriva en 1916 et, pendant trois ans, près de 6000 soldats français, anglais et belges vinrent s'y soigner. A côté de plusieurs pensions, « Les Mélèzes », « Sainte-Agnès », « Les Sapins », etc..., deux grands sanatoria, le « Chamossaire » et « Beau-Site », furent transformés en cliniques militaires. Les tuberculeux chirurgicaux furent soignés dans les établissements du professeur Rollier ; les officiers étaient logés au « Grand Hôtel ». Cent dix-sept soldats, — 88 Français, 18 Anglais, 11 Belges, — moururent à Leysin ; en février 1921, un monument funéraire fut érigé à leur mémoire par l'Association française de Bienfaisance, association qui s'était constituée en 1912 pour aider les Français de condition modeste se trouvant à Leysin.

VII. Leysin depuis 1920.

Lorsque, après l'armistice, les malades internés purent rentrer dans leurs pays, Leysin se trouva aux trois quarts désert. Lentement, à mesure que l'équilibre général se rétablissait, la station reprit son activité. Les sanatoria populaires surtout virent affluer les malades : ces œuvres sociales s'adressant surtout à des malades suisses, elles devenaient plus prospères que les établissements pour étrangers, gravement atteints dans leurs ressources par l'état défavorable des changes.

En 1920, grâce à l'activité des D^{rs} Ch. et Eug. Olivier, s'ouvrait le premier sanatorium pour tuberculeux chirurgicaux indigents organisé en Suisse ; propriété de la Ligue vaudoise contre la tuberculose, la « Clinique Belmont » pouvait recevoir 50 malades.

La même année, le canton de Neuchâtel se rendait acquéreur de l'« Hôtel Beau-Site » qu'il abandonnait à la « Fondation du Sanatorium Populaire Neuchâtelois ». L'ouverture de l'établissement eut lieu le 1^{er} juin 1921. Essentiellement destiné aux Neuchâtelois et aux habitants du canton de Neuchâtel, il était organisé pour recevoir 100 malades, soignés, pour la plupart, aux frais de leurs communes d'origine, de ligues antituberculeuses ou d'œuvres de bienfaisance.

De son côté, la « Société de l'Asile » continuait à se développer ; en 1924, elle achetait l'ancien « Hôtel des Chamois », où elle pouvait

loger dès 1925 plus de 100 malades. Ce n'était pas encore assez pour satisfaire toutes les demandes qu'elle recevait et, en 1926, toute l'organisation des sanatoria populaires dut être renouvelée. On décida l'unité complète de direction médicale et économique, la nomination dans chacune des différentes maisons de médecins adjoints et enfin la création d'annexes. De 1927 à 1929, le nombre des malades passait de 300 à 462 ; en 1932, le sanatorium populaire, baptisé « Alpes Vaudoises », était agrandi encore une fois et le nombre total des lits dont disposait la « Société de l'Asile » était d'environ 600. La Ligue bernoise contre la tuberculose, soutenue par le canton de Berne, ayant décidé, en 1935, d'envoyer ses malades à Leysin, la « Société de l'Asile » commença alors l'exploitation du « Chamossaire », mis gratuitement à sa disposition par la « Société Climatérique ».

Le « Sanatorium des Enfants », qui avait depuis 1921 la même direction médicale que les sanatoria populaires, se développait aussi rapidement. De 1924 à 1929 le nombre des journées de malades avait passé de 19.000 à 30.000, et le nombre des lits était alors porté à 90.

Un peu à part des sanatoria populaires, un preventorium pour jeunes filles, le seul preventorium installé à Leysin, avait été fondé en 1916 par le dispensaire antituberculeux de Lausanne ; il pouvait recevoir 25 malades.

Une œuvre encore s'était constituée à Leysin : le « Sanatorium Universitaire ». Dès 1918, le Dr Louis Vauthier avait conçu le projet d'un sanatorium universitaire international, mais, par suite des difficultés de coopération du moment et de la question des changes, le comité national suisse qui s'était créé à cette occasion, avait décidé de s'en tenir pour commencer à un sanatorium destiné aux professeurs, assistants et étudiants des universités suisses, sans distinction de nationalité. Ce sanatorium accueillerait également les professeurs et étudiants des universités étrangères, pour autant que la place le permettrait. Le « Sanatorium Universitaire » ainsi conçu était immédiatement réalisable : il ouvrit ses portes le 1^{er} octobre 1922. Il dispose de 40 lits et plus de 700 représentants de près de 40 nations sont déjà venus s'y soigner. Il ne pouvait être question, naturellement, d'organiser au sanatorium un cycle complet d'études, ni même des cours réguliers, mais chaque étudiant a la possibilité de demeurer en contact avec son université et les professeurs des hautes écoles suisses viennent y faire des visites, y donner quelques leçons ou des conférences d'un intérêt général. Par son organisation même, le « Sanatorium Universitaire » facilite aux étudiants, dans la mesure du possible, la continuation de leurs études ; l'influence qu'exerce sur le cours de leur maladie un travail intellectuel régulier, tranquille et bien dosé est en général heureuse. Les résultats obtenus depuis son ouverture ont répondu pleinement, tant au point de vue médical qu'universitaire, à l'attente de ses fondateurs et, en 1927, un comité d'action s'est créé en faveur d'un « Sanatorium Universitaire International ». Les circonstances n'ont encore jamais été favorables à la réalisation de ce grand projet.

Les tuberculeux chirurgicaux eux aussi bénéficiaient des œuvres sociales fondées à Leysin. A côté de la « Colonie de Travail » et de la « Clinique Belmont », s'ouvrait, en 1915, une « Clinique Militaire Suisse » d'une centaine de lits dans laquelle le professeur Rollier put faire un essai méthodique de la « cure de travail » associée à l'héliothérapie. Les excellents résultats qu'il obtint l'encouragèrent tout d'abord à généraliser la pratique de la cure de travail dans ses cliniques populaires et dans ses pensions pour enfants, puis à créer enfin un établissement pourvu d'une organisation technique et où le travail fut réglé de façon systématique : la « Clinique Manufacture Internationale ». Inaugurée en 1930, cette clinique de 120 lits, où les galeries de cure et les dortoirs sont aménagés en ateliers largement aérés et ensoleillés, permet à de nombreux malades de gagner une partie de leur entretien à l'aide d'un travail industriel hygiénique et peu fatigant.

Parallèlement à ces œuvres sociales, les autres établissements de Leysin prenaient aussi un nouvel essor à partir de 1925. Plusieurs cliniques et pensions se construisaient autour du village et la plus grande partie de celles qui existaient déjà s'agrandissaient et se modernisaient. En 1930, la « Société Climatérique » transformait et restaurait complètement le « Sanatorium Belvédère » ; elle pouvait désormais recevoir dans ses immeubles plus de 600 personnes. Quant aux établissements placés sous la direction médicale du professeur Rollier, ils étaient 37 en 1932 et le nombre des lits y était passé depuis 1925, de 780 à 1150.

DEVELOPPEMENT DE LEYSIN



- Leysin avant 1890.
- ▨ 1890 - 1903.
- ▧ 1903 - 1915
- ▩ après 1915.

TROISIÈME PARTIE

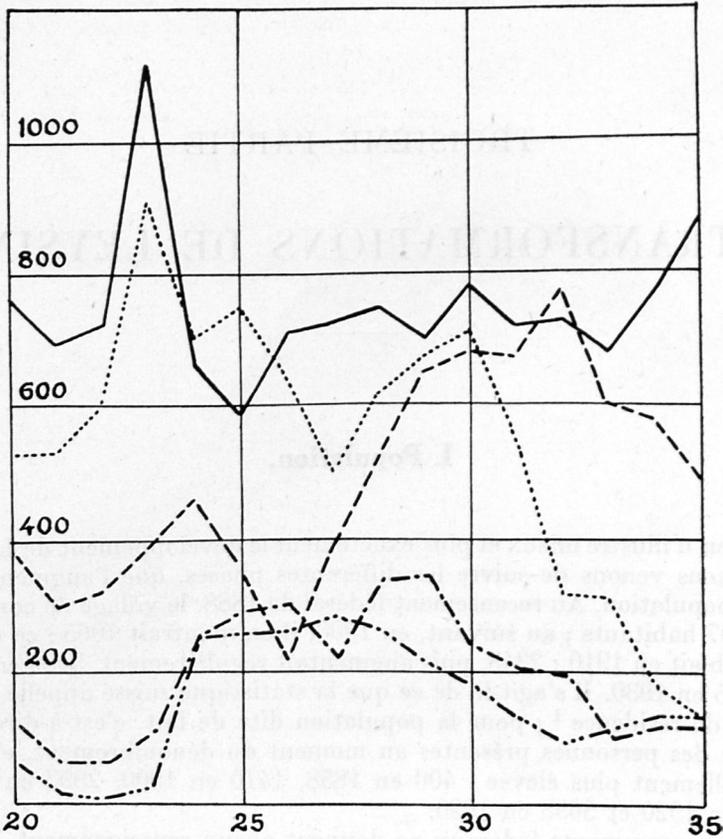
TRANSFORMATIONS DE LEYSIN

I. Population.

Rien n'illustre mieux et plus exactement le développement de Leysin, dont nous venons de suivre les différentes phases, que l'augmentation de sa population. Au recensement fédéral de 1888, le village ne comptait que 397 habitants ; au suivant, en 1900, il en montrait 1065 ; ce chiffre se doublait en 1910 : 2243, puis augmentait régulièrement, 3186 en 1920 et 4135 en 1930. Il s'agit là de ce que la statistique suisse appelle population de résidence¹ ; pour la population dite de fait, c'est-à-dire l'ensemble des personnes présentes au moment du dénombrement, elle est naturellement plus élevée : 400 en 1888, 1410 en 1900, 2892 en 1910, 3768 en 1920 et 5698 en 1930.

Ces recensements fédéraux ne donnent aucun renseignement, avant 1930, sur la nature même de cette population ; les recensements communaux, plus détaillés, distinguant par contre la population stable des étrangers en séjour, mais ils ne sont établis avec précision que depuis 1920. Pour ce qui est des hôtes temporaires de Leysin, ils montrent que ce sont non seulement des Suisses, mais encore des Français, des Anglais, des Allemands, des ressortissants d'à peu près toutes les nations de l'Europe, et aussi des Américains du Nord et du Sud, des Algériens, des Égyptiens et des Asiatiques. Les Français sont particulièrement nombreux ; ils sont, certaines années, presque aussi nombreux que les Suisses, formant environ le tiers du contingent des séjournants.

¹ En Suisse, les recensements doivent établir les deux chiffres de la population de résidence et de la population présente. La *population présente* d'une commune comprend toutes les personnes qui ont passé la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre de l'année du recensement sur le territoire de cette commune. Font partie de la *population de résidence* d'une commune, toutes les personnes qui vivent habituellement dans cette commune ou qui ont l'intention d'y résider, et qui, si elles ne sont pas ressortissantes de la commune même, ont généralement un permis de domicile ou de séjour ; de même, toutes les personnes qui se trouvent, d'une manière durable, comme pensionnaires dans un établissement situé sur le territoire de la commune (asile, maison de santé, etc.). Déclaration du Bureau fédéral de Statistique, Berne.

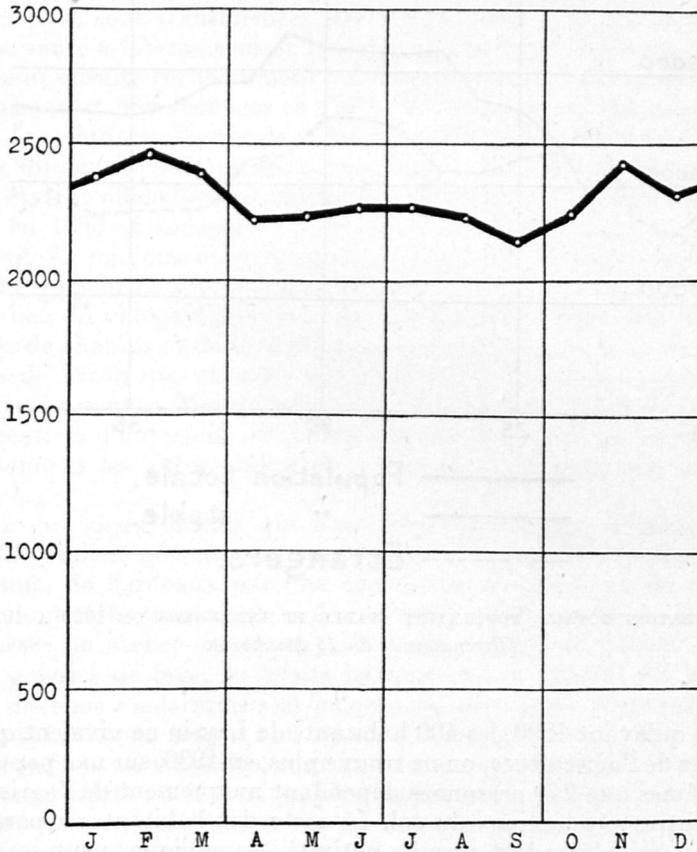


— Suisses.
- - - Français.
- · - · Anglais.
- - - - Allemands.
· · · · · Divers.

MOUVEMENT DES ÉTRANGERS DE 1920 A 1935
(Recensements du 15 décembre).

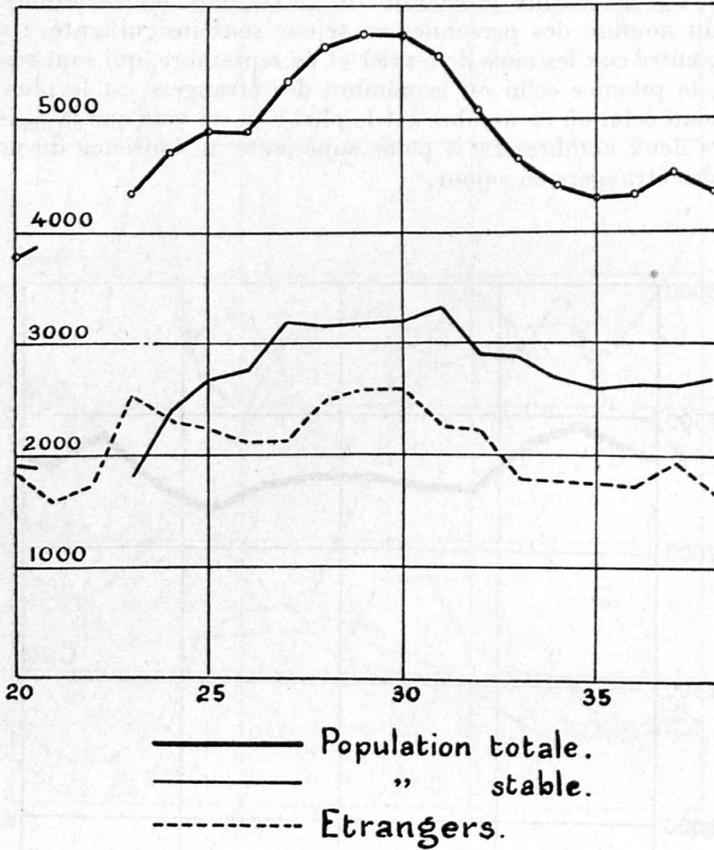
Leysin n'est pas une ville de cure fréquentée seulement à certaines époques de l'année ; hôtels, sanatoria, cliniques et pensions sont ouverts en toutes saisons et, parmi les villes qui se trouvent dans le même cas, Leysin est une de celles où la proportion des lits occupés est la plus grande. Cette proportion était en moyenne, pour la période 1925-1935, supérieure à 75 % ; actuellement, malgré toutes les circonstances défa-

vorables, elle est encore proche de 70 %. De plus, les variations mensuelles du nombre des personnes en séjour sont insignifiantes : si l'on compare entre eux les mois de février et de septembre, qui sont respectivement, le premier celui où le nombre des étrangers est le plus élevé et le second celui où ce nombre est le plus bas, on voit que la différence entre ces deux nombres est à peine supérieure au huitième du nombre moyen des étrangers en séjour.



VARIATIONS DU NOMBRE DES ÉTRANGERS PAR MOIS
(Époque 1920-1930).

En même temps que le nombre des séjournants temporaires, la population domiciliée d'une manière stable a augmenté aussi régulièrement. Même si on déduit le personnel des sanatoria, cliniques et pensions, dont le nombre oscille suivant les années entre 600 et 900, elle est toujours supérieure à la population temporaire.



POPULATION TOTALE, POPULATION STABLE ET ÉTRANGERS DE 1920 A 1938
(Recensements du 15 décembre).

Alors qu'avant 1890, les 400 habitants de Leysin ne vivaient que des ressources de l'agriculture, on ne trouve plus, en 1930, sur une population de 4135 âmes que 244 personnes dépendant uniquement de l'agriculture ou des autres productions du sol. Le reste des habitants, à part 1083 personnes qui n'exercent aucune activité économique, peut se classer de la manière suivante : hôtellerie 1339, industries et métiers 718, commerce, banque et assurances 240, administration publique et professions libérales 174, transports et communications 172, économie domestique et travail à la journée 165.

Les corps de métier les plus divers sont représentés à Leysin : alimentation, vêtements, ameublement, transports, bâtiments, etc... ; on y trouve une imprimerie, trois librairies, plusieurs agences de banque. Parmi les professions libérales, médecins, ingénieurs, notaires, architectes, c'est naturellement le corps médical qui est le plus fortement

représenté. Un fait particulier à Leysin est que la grande majorité de cette population stable, du médecin au commerçant ou au journaliste, est constituée par d'anciens malades ; désireux, ou obligés parfois, de demeurer à la montagne, ils se sont établis définitivement dans la station.

II. Constructions.

En même temps que la population, le nombre des maisons a augmenté et celles-ci se sont transformées. De 100 maisons avec 112 ménages en 1888, on saute à 179 maisons et 214 ménages en 1900. Et l'augmentation se poursuit ensuite régulièrement : 238 maisons et 329 ménages en 1910, 309 maisons et 438 ménages en 1920, 387 maisons et 712 ménages en 1930.¹ Les chiffres officiels de la taxe des bâtiments montrent aussi la rapidité du développement des constructions. En 1890, les bâtiments de Leysin étaient officiellement taxés 710.000 francs ; ce chiffre était déjà doublé en 1893 et décuplé en 1907. En 1910, il dépassait 10 millions, atteignait 22 millions après la guerre et plus de 30 millions en 1930.

Cette transformation modifia entièrement l'aspect physique de Leysin. Au lieu du village d'autrefois, des quelques chalets brunis par l'âge, entourés de champs et de forêts, voici la ville, agglomération de grandes bâtisses de béton que caractérisent leurs toits plats et leurs galeries de cure qui s'ouvrent au Midi comme autant d'alvéoles. Au lieu des chemins et des sentiers d'autrefois, irrégulièrement tracés, voici les larges routes que sillonnent les automobiles, et le chemin de fer avec son imposant viaduc.²

Ceux des vieux chalets qui n'ont pas été démolis, n'existent plus tels qu'ils étaient autrefois ; pour le moins, ils ont dû remplacer leurs vastes toits de bardeaux par une couverture d'ardoise ou de zinc. La plupart ont été transformés : ils abritent maintenant à leur rez-de-chaussée un atelier ou un magasin qu'orne quelque vitrine. Les anciennes galeries de bois, les petits balcons ont en général été modifiés et sont devenus « solariums » et galeries de cure d'air. Mais surtout de nombreuses maisons neuves ont été construites. Les unes, villas privées, petites pensions ou magasins, sont en bois et rappellent, par leur forme, les anciens chalets ; d'autres, les plus nombreuses, cliniques ou maisons locatives, sont en maçonnerie ou en béton et ont, comme les grands sanatoria, un toit plat en terrasse.

Indépendamment des grands bâtiments, des sanatoria qui peuvent recevoir facilement plus de cent personnes, les nouvelles maisons sont en général beaucoup plus grandes que les anciennes. Lors du recensement fédéral de 1930, la moyenne des personnes logées dans chaque maison

¹ Voir, en annexe, le plan spécialement dessiné pour montrer le développement de Leysin.

² Huit photographies (Leysin en 1813 (d'après une gravure de Weibel), en 1892, en 1893, en 1895, en 1898, en 1910 et en 1935), devaient illustrer cette étude. En raison des circonstances, l'autorisation de les publier ne nous a pas été accordée ; le *Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie* les fera paraître dans un de ses prochains numéros.

à Leysin était presque égale à celle de Lausanne, 15 contre 16 ; elle était supérieure à celle de toute autre ville vaudoise.

Depuis 1923, Leysin possède un plan d'extension qui partage la station en quatre zones de construction. La première comprend le village, massé sur le petit plateau à 1265 m. d'altitude. Les maisons y sont petites et rapprochées ; l'ordre contigu y est admis sur autorisation spéciale de la Municipalité ; la limite de hauteur pour les bâtiments est de 14 m. au faite. La seconde zone est celle des villas et des pensions, où se trouvent surtout les cliniques du professeur Rollier ; sauf le cas où un alignement a été adopté, le plan d'extension exige au minimum 12 m. entre chaque construction ; la limite de hauteur est 15 m. La troisième zone, celle des sanatoria, comprend la partie de Leysin appelée le Feydey ; la distance entre un bâtiment et la limite de la propriété sur laquelle il se trouve doit être le 20 % de la longueur de ce bâtiment ; elle ne peut en aucun cas être inférieure à 3 m. Il n'existe, dans cette zone, aucune limite de hauteur ; les grands sanatoria sont, comme le « Grand Hôtel », isolés au milieu de la forêt, ou bien ils dominent de leur masse de plus petites constructions, villas et cliniques. La quatrième zone comprend le flanc méridional du synclinal de Leysin, le Corbelet. Elle est prévue sans construction en vue de l'aménagement d'un jardin public.

III. Eaux.

L'eau est un élément essentiel pour le développement d'une ville : sans elle ce développement ne peut avoir lieu. Autrefois, Leysin était fourni d'eau par quelques petites sources locales qui suffisaient aux 400 habitants du village. La commune possédait aussi une source non captée au Brion, au pied de la Tour de Mayen, et, lors de l'acquisition par la « Société Climatique » des terrains communaux du Feydey, elle concéda cette source à la nouvelle entreprise, à charge pour cette dernière de la capter, de l'amener et de fournir à la commune, sur le parcours de la canalisation, cinq fontaines de 5 litres chacune. Dès 1891, avant le commencement des travaux de maçonnerie du « Grand Hôtel », cette eau fut amenée par des conduites de plus de 3 kilomètres dans des réservoirs situés dans la forêt, à 60 m. au-dessus du sanatorium. Le débit de la source était très variable, de 350 à 100 litres-minute, mais il fut cependant suffisant, associé à celui de quelques petites sources de la région du Feydey, pour alimenter, à une époque où l'on ignorait l'eau courante, le « Grand Hôtel », le « Mont-Blanc », la buanderie de la société et les autres constructions nouvelles.

En 1901, l'importance prise par Leysin obligea la « Société Climatique » à acheter à la commune d'Ormont-dessous une source d'un débit plus élevé, et même d'en louer encore une autre, toute proche de la précédente, à l'État de Vaud. Ces deux sources, les sources de Coussy, qui se trouvent sur le flanc est du Chamossaire, entre la Forclaz et le lac des Chavonnes, à 1500 m. d'altitude, débitent 1200 litres-minute à

l'étiage. Des travaux très importants furent nécessaires pour l'aménée de ces eaux à Leysin : les conduites en acier étiré forment, d'un côté à l'autre de la vallée de la Grande-Eau, un siphon qui a près de 700 m. de profondeur, « le siphon le plus considérable qui existe dans le monde entier » déclarait le député Amiguet, en août 1909, au Grand Conseil du canton de Vaud.

A partir de 1930, les eaux de Brion et de Coussy ne suffirent plus à l'alimentation de Leysin et la « Société Climatérique » y amena, par des travaux considérables, l'eau de la source des Deux Rochers, captée à une distance de onze kilomètres, au flanc du Pic Chaussy. La nature du sol rendant impossible la construction d'une conduite sur la rive droite de la Grande Eau, il fallut diriger cette eau, à travers la vallée, jusque près des sources de Coussy et, de là, faire suivre à la nouvelle conduite un tracé parallèle à celle qui existait déjà. Le débit moyen de la source des Deux Rochers est de 1800 litres-minutes ; il peut même atteindre 4000 litres, mais, alors que l'eau de Coussy remonte seule jusqu'aux réservoirs du « Grand Hôtel », celle des Deux Rochers n'arrive qu'au village où une station de pompage a dû être installée. Les frais nécessités par ces derniers travaux furent supérieurs à un million et demi de francs, mais l'ensemble du débit obtenu atteint aujourd'hui 3500 litres-minute et pourrait servir à l'alimentation en eau potable d'une ville deux fois plus peuplée que Leysin.

La « Société Climatérique », qui est ainsi propriétaire de la presque totalité des eaux de Leysin, en cède aux particuliers à raison de 100 francs le litre-minute annuel ; par contrat, elle est tenue de fournir à l'État et à la commune respectivement 40 et 60 litres-minute au tarif de 25 francs et, à la « Société de l'Asile », 10 litres-minute gratuitement. Pour parer au danger d'incendie, des réservoirs spéciaux, toujours pleins, ont été construits, auxquels sont reliés directement les hydrants : cette eau est naturellement gratuite.

IV. Voies d'accès, routes, travaux de protection.

Petit village isolé, Leysin ne fut relié par une route carrossable au Sépey, et de là à la vallée du Rhône, qu'à partir de 1875. Un peu plus tard, une nouvelle route traversa le bas du village pour aller aboutir au hameau de Veiges, sur le territoire de la commune, mais deux sentiers seulement, se dirigeant vers les pâturages des Esserts et d'Aï, desservaient la région du Feydey.

Dans cette partie de Leysin, c'est la « Société Climatérique » qui, au fur et à mesure des besoins, construisit toutes les routes : routes indispensables tout d'abord à l'aménée des matériaux utilisés pour la construction des différents bâtiments de la société, puis ensuite à l'arrivée des malades ; routes reliant entre eux sanatoria, cliniques et pensions ; routes destinées exclusivement aux promenades des hôtes de la station. Racheté en 1929 par la commune, tout le réseau routier de Leysin se

développa considérablement dès lors et, vu la déclivité du terrain, ce sont des avenues à grand développement qui relient les différents quartiers de la localité. Les plus importantes de ces routes ont été pavées et goudronnées, supprimant ainsi toute poussière ; au village comme au Feydey, elles sont en général bordées de trottoirs.

Ville de malades, Leysin est entièrement interdit à la circulation automobile de minuit à cinq heures du matin ; une route même, celle qui relie la Place Large à l'avenue Secrétan, est interdite à tous les véhicules de 14 à 16 h., heures consacrées à la « cure de silence ».

Avant 1900, tout le trafic de Leysin, transport des voyageurs et transport des marchandises, se faisait exclusivement par la route Aigle-Le Sépey ; la « Société Climatérique » avait ses propres chevaux, ses voitures, ses écuries, toute une organisation spéciale, et l'animation était grande dans le petit village que traversaient chaque jour de bruyants convois. L'exploitation du chemin de fer, qui alla parfois jusqu'à transporter plus de 130.000 voyageurs, plus de 20.000 tonnes de marchandises par année, — soit plus de 300 personnes, plus de 50 tonnes de marchandises par jour, — supprima pour ainsi dire les transports routiers. Aujourd'hui, la route a repris son ancienne importance ; automobiles et camions sont des concurrents sérieux de la Compagnie de l'Aigle-Leysin : ils lui ont enlevé une bonne partie de son trafic.

De par sa situation sur une pente assez raide, Leysin s'est toujours trouvé exposé au danger des avalanches de neige et, depuis des siècles, il est interdit d'abattre un seul arbre dans la forêt qui domine la localité et qui est considérée comme zone de protection. Mais cette mesure ne s'est pas montrée suffisante, et, après l'avalanche de 1923 qui causa des dégâts importants à certains établissements du Feydey, la commune se vit dans l'obligation d'entreprendre des travaux considérables. Commencés en 1926, ces travaux de protection consistent surtout en la construction de murs en pierres sèches qui, formant des terrasses successives, ont pour effet de briser la pente de neige. On établit aussi des plantations de vernes et de sapins ; plusieurs dizaines de milliers de ces derniers ont déjà été plantés, pour lesquels il a fallu monter de la terre et qui exigent d'être arrosés régulièrement pendant des années. Jusqu'à présent, près de 200.000 francs ont été consacrés ainsi à la lutte contre les avalanches.

V. Postes.

Avant 1880, tout le service des postes de Leysin était assuré par un facteur qui descendait chaque jour à Aigle à pied pour chercher le courrier. Plus tard une voiture postale venant du Sépey fit régulièrement le trajet jusqu'au village et, à l'ouverture du « Grand Hôtel », on se contenta d'ajouter à ce service celui d'un char qui transportait lettres et messageries jusqu'au sanatorium. Les choses restèrent ainsi pendant une année, mais cette organisation était si mauvaise que la « Société Climatérique » fit les démarches nécessaires pour que le Feydey fût

doté d'un bureau autonome, ce qui lui fut accordé, à charge pour elle de fournir pendant cinq ans à l'administration toutes les installations dont elle aurait besoin. Le 15 novembre 1893, un « dépôt-comptable » s'ouvrait dans les sous-sols du « Grand Hôtel » et, l'année suivante, les courses des diligences étaient prolongées jusque sur la terrasse du sanatorium. En 1895, le dépôt devint un bureau de poste, prit le nom de « Feydey sur Leysin » et on adjoignit au buraliste un facteur et un apprenti. Les exigences d'un service toujours plus développé amenèrent, dès 1897, l'organisation d'une troisième course postale, puis la création du chemin de fer fit augmenter encore de façon considérable le trafic postal. Le bureau de la poste fut alors transféré dans son bâtiment actuel et fut chargé de la distribution postale pour tout le territoire de la commune. Il prit le nom de Leysin et le bureau du village, placé sous ses ordres, devint Leysin-village ; en 1914, le personnel de ces deux bureaux atteignait l'effectif de 9 fonctionnaires et 16 employés.

Le téléphone avait été fourni par la station d'Aigle au chantier de construction du sanatorium en 1890 ; il fut transféré ensuite aux « Chalets du Mont-Blanc » et au « Grand Hôtel », puis, lorsque le bureau de poste eut été constitué, on créa un véritable office téléphonique qui lui fut adjoint. Un office télégraphique fut aussi créé en 1893 ; il fut affermé à la « Société Climatérique » qui en remit la gestion, en 1895, au dépositaire postal.

VI. Écoles.

Dans le petit village agricole de 1890, une seule classe réunissait sous la surveillance du « régent » tous les écoliers, une cinquantaine d'enfants. Aujourd'hui, huit professeurs, instituteurs et institutrices, se partagent la charge de 250 élèves. Le collège est un grand chalet construit spécialement à cet effet en 1896, mais qui abrite aussi tous les services de la commune : greffe, secrétariat, bureau des étrangers, archives, salles de réunions. L'école enfantine est toute proche et il existe aussi une classe pour les petits au Feydey. Ce n'est pas seulement le nombre des écoliers qui a changé, c'est encore leur origine. Alors qu'en 1900, le 35 % des parents d'élèves étaient bourgeois de Leysin, ceux-ci ne sont plus aujourd'hui que le 14 %, et les Vaudois ont passé de 40 à 33 % ; les Confédérés, par contre, ont monté de 22 à 39 % et les étrangers de 3 à 14 %. La différence est encore plus sensible sur un autre plan : en 1900, le 60 % des parents des écoliers étaient agriculteurs ; en 1938, les agriculteurs ne sont plus que le 18 % des parents d'élèves.

VII. Hygiène.

Le fait que Leysin est essentiellement une ville de malades y a fait prendre une grande importance au problème de l'hygiène. Tous les ser-

vices de l'hygiène sont placés sous le contrôle de la Municipalité qui est armée, à cet effet, d'un règlement très strict.

Au moment de la construction de ses grands établissements de cure, le « Société Climatérique » fit l'installation d'une canalisation principale d'égout qui fut conduite, suivant convention avec la commune, jusqu'au-dessous du village, dans un petit ruisseau qui va se jeter dans la Grande Eau. En 1906, la commune racheta entièrement les égouts à la « Société Climatérique », y apporta ensuite d'importantes modifications et édicta, en 1934, un nouveau règlement pour leur utilisation. On peut y relever, entre autres choses, qu'il est interdit de livrer aux égouts sans désinfection préalable des matières infectieuses quelles qu'elles soient. Une finance annuelle de cinquante centimes par mille francs de la taxe incendie des bâtiments est due à la commune par tous les propriétaires d'immeubles.

Depuis 1923, la commune assure aussi l'enlèvement des balayures et des ordures ménagères de toute l'agglomération ; les paysans comme les propriétaires de cliniques ou de villas sont soumis au règlement. Leysin ne possède pas encore de four spécial pour l'incinération des gadoues ; conduites à un lieu de dépôt assez éloigné de la localité, elles sont brûlées au pétrole. La contribution spéciale versée par les propriétaires est calculée sur la base de 80 centimes par 1000 francs de l'estimation officielle de leurs bâtiments ; les établissements de bienfaisance eux-mêmes n'en sont pas dispensés.

Quant à la désinfection, elle est chose si importante qu'on a créé à cet effet un service municipal spécial. Celle des locaux d'habitation, obligatoire, est pratiquée officiellement par les agents de la commune. Pour tout ce qui est literie, lingerie, etc..., la désinfection se fait au moyen d'un autoclave installé dans la buanderie appartenant à la « Société Climatérique » ; les entreprises de blanchissage elles-mêmes sont soumises à des règlements sévères. Il est naturellement interdit de vendre ou de donner des vêtements ayant appartenu à des malades s'ils n'ont pas été désinfectés. Autrefois, cette interdiction n'était pas appliquée et plusieurs familles de paysans qui avaient accepté des cadeaux de ce genre, furent contaminées ; plut tôt encore, quelques familles qui, sans prendre de précautions, avaient loué une ou deux chambres de leurs chalets à des étrangers malades, virent certains de leurs membres devenir tuberculeux.

Les cas de maladie contagieuse ont été prévus et un pavillon d'isolement a été aménagé pour le transport immédiat de toute personne déclarée atteinte. Un fait encore à signaler : toute infraction à l'interdiction de cracher sur le sol est passible d'une amende de 300 francs.

VIII. Agriculture, commerce, industrie.

Le village devenu ville ne se suffit plus à lui-même ; le blé ne pousse plus sur le plateau de Leysin et les troupeaux de la région ne fournissent

plus assez de lait pour satisfaire les besoins de la station. La surface des terres agricoles a diminué. C'est autour du village, dont la superficie ne dépassait pas 10 hectares, que s'étendaient autrefois champs et pâturages ; il en reste bien peu aujourd'hui, la superficie urbaine du Leysin actuel ayant passé à plus de 100 hectares. En même temps que la surface des terres agricoles diminuait, la population paysanne s'est aussi réduite. Elle n'est plus que d'environ deux cents personnes pour qui l'élevage du bétail est la principale ressource ; un seul des propriétaires de Leysin possède encore une vigne au-dessus d'Aigle. Si la surface de pâture est moins étendue qu'autrefois, l'élevage a cependant fait des progrès et les terres, mieux entretenues, sont d'un meilleur rapport. Ces progrès de l'élevage, cette meilleure exploitation des terres ne sont pas spéciaux à Leysin ; ils se retrouvent à cette même époque dans presque toutes les régions de la Suisse. Les premiers sont dus surtout à l'influence de l'État qui, par un système de primes, par la création de marchés-concours et de syndicats agricoles, favorisa et améliora l'élevage ; les seconds proviennent de l'emploi régulier des engrais. Si cette amélioration de l'élevage et de l'agriculture n'est pas une conséquence immédiate du développement de Leysin, il va sans dire cependant qu'il l'a fortement favorisée, précipitée.

Peu de temps après sa fondation, la « Société Climatérique », désireuse de fournir à ses malades un lait chaud et absolument sûr, avait installé dans ses dépendances une étable avec fenil et laiterie sous la direction d'un vacher. Elle se rendit rapidement compte qu'elle n'était pas qualifiée pour une telle entreprise et l'abandonna. Mais, après la guerre, l'importance prise par Leysin commanda que son ravitaillement en lait et en produits laitiers fût véritablement organisé et aussi qu'il répondît aux exigences de l'hygiène actuelle. Une société laitière fut créée en 1929 avec toutes les installations nécessaires pour la conservation du lait et sa pasteurisation, la fabrication des laits spéciaux et fermentés, celle du beurre, etc. Cette grande laiterie recueille les laits des propriétaires de toute la région ; d'avril à août, ils suffisent aux besoins de la station et, le reste de l'année, la quantité supplémentaire nécessaire vient de la plaine.

Les autres produits alimentaires viennent aussi de la plaine ; viande, fruits, denrées coloniales arrivent à Leysin par le chemin de fer et la route. Les magasins de comestibles, de primeurs, d'épicerie sont très nombreux ; certaines maisons de gros possèdent à Leysin des succursales ou des représentants. Les légumes eux-mêmes viennent en grande partie de la plaine du Rhône, mais Leysin tend à en développer de plus en plus la culture, — tous, sauf les tomates, y poussent à merveille, de mai à septembre, — et de vastes jardins potagers, d'une superficie totale supérieure à 10 hectares, s'étalent autour du village. Le développement des cultures maraîchères ne peut que nuire dans une certaine mesure à l'élevage ; il y a là cependant une source nouvelle et plus sûre de revenus et cette forme de culture particulière aux villes est susceptible de prendre une grande extension : déjà, en été, les jardiniers de Leysin envoient dans la plaine leurs salades.

C'est aussi de la vallée du Rhône que montent le gaz et l'électricité. En 1922, la commune de Leysin et la « Société veveysanne du Gaz », avec le concours de la « Société Climatérique », du syndicat des établissements du professeur Rollier, de quelques industriels et, en même temps, de quelques communes de la vallée, créèrent la « Société du Gaz de la Plaine du Rhône ». Amené dans la station en 1923, le gaz vit sa consommation se généraliser très rapidement ; aujourd'hui toutes les cuisines d'hôtel et de pension l'utilisent, sauf trois ou quatre seulement qui fonctionnent à l'électricité.

En 1895, la « Société des Forces Motrices de la Grande Eau » avait passé une convention avec Leysin pour la fourniture de la lumière électrique et les premières installations avaient été faites, en 1896 déjà, au « Grand Hôtel » et au « Mont-Blanc ». Aujourd'hui, c'est la « Société Romande d'Électricité », qui a repris l'usine de la Grande Eau, qui fournit le courant à Leysin et aussi l'énergie électrique nécessaire à la traction du chemin de fer. Estimant trop élevés les tarifs de la « Romande », quelques hôteliers et quelques propriétaires de Leysin ont fondé en 1936 une petite société locale et installé une usine à moteurs Diesel ; ils fournissent depuis lors le courant électrique à un petit groupe d'abonnés.

Employée aussi pour la petite force motrice, l'électricité n'est pour ainsi dire pas encore en usage pour le chauffage. Celui-ci s'est fait pendant de longues années au charbon, mais on en combattit l'usage avec énergie et, depuis 1928, le mazout l'a généralement remplacé. Aujourd'hui, l'emploi presque exclusif, d'une part du gaz pour la cuisine, et d'autre part du coke et du mazout pour les chauffages centraux, supprime toute fumée et toute poussière. Il en résulte pour la station entière un très grand avantage.

Le commerce, à Leysin, n'est qu'un commerce de détail ; les commerçants sont répartis aussi bien au Feydey qu'au village et, à côté des maisons d'alimentation et d'objets de première nécessité, les magasins de luxe, d'articles de sport, de fleurs, les bazars ont pris l'extension qui leur est naturelle dans une station d'étrangers.

On ne trouve à Leysin aucune industrie, si ce n'est, indépendamment de la « Clinique Manufacture », deux scieries situées à la sortie du village et l'atelier où sont fabriqués les appareils orthopédiques employés par les malades du professeur Rollier. La Municipalité peut s'opposer à l'installation de toute industrie insalubre, dangereuse, bruyante ou simplement incommode pour les voisins.

IX. Vie religieuse, vie intellectuelle, distractions.

A côté de la vieille église du village, Leysin possède encore dans la zone des sanatoria une église catholique, une chapelle protestante et une chapelle anglaise. Aux débuts de la station, le pasteur du village, secondé par des ecclésiastiques en séjour à Leysin, présidait facilement

les cultes protestants, mais la communauté augmentant d'importance, une association culturelle se constitua au Feydey et, aujourd'hui, un pasteur est exclusivement chargé de cette région. Le reste de la commune est partagé entre deux autres pasteurs qui sont tenus aussi d'assurer le service du culte et des catéchismes dans les cliniques qui en font la demande.

L'année même de l'ouverture du « Grand Hôtel », la clientèle du sanatorium étant surtout française et par conséquent catholique, une petite chapelle fut érigée dans l'hôtel et un aumônier s'établit à Leysin. En 1909, la communauté catholique et la « Société Climatérique » décidèrent la construction d'une église et, en décembre 1910, le délégué de l'évêque de Sion procédait à sa bénédiction et à son inauguration. Leysin est aujourd'hui un rectorat rattaché à Aigle ; en 1930, on y trouvait environ deux mille catholiques.

À la chapelle anglaise, qui date de 1906, le service est assuré toute l'année par un clergyman dépendant de l'église de Montreux.

Un élément important de la vie intellectuelle de Leysin est le « Sanatorium Universitaire ». Ce sanatorium, qui jouit d'une bibliothèque de plus de 12.000 volumes, qui reçoit plus de cent journaux et revues en plusieurs langues, qui possède laboratoire, ateliers, collections scientifiques, cinéma, poste de T. S. F., gramophone, etc., est une véritable petite communauté spirituelle. Les conférences scientifiques ou littéraires que viennent y donner savants, professeurs et écrivains, sont ouvertes à tous ; il en est de même des concerts que lui offrent de très nombreux artistes.

Quelques autres établissements organisent aussi des conférences et des concerts, mais comme Leysin reçoit surtout des malades qui doivent s'astreindre à la cure de repos, les distractions y sont par cela même assez réduites. Le village possède un petit théâtre, sur la scène duquel des représentations sont données chaque hiver par des amateurs ou des tournées de professionnels, et deux cinématographes. On ne trouve, par contre, dans toute la station, ni kursaal, ni maison de jeu, ni établissement de nuit.

X. L'École médicale de Leysin.

C'est surtout à la présence d'un corps médical nombreux et de haute valeur que Leysin doit d'être un centre de vie intellectuelle et scientifique important. Spécialisés dans le traitement de la tuberculose sous ses formes les plus diverses, les médecins de Leysin ont créé une école. Leurs travaux scientifiques, qui paraissent pour la plupart dans un organe dont la réputation est très grande : *Le Journal médical de Leysin*, et les résultats excellents qu'ils ont toujours obtenus les placent au premier rang de ceux qui, dans tous les pays, ont amené des progrès dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. Consacrés au soin de leurs malades, ils se sont attachés, avant toute chose, au côté pratique du

problème thérapeutique et ont toujours cherché à appliquer, en les adaptant et en les perfectionnant, les méthodes de traitement les plus nouvelles, les procédés les plus récents de la collapsothérapie.

Jaquerod, au cours de sa longue carrière, a été parmi les premiers à décrire les caractères radiologiques des processus de guérison naturels de la tuberculose pulmonaire. Il a montré combien souvent la guérison spontanée des cavernes tuberculeuses est possible. A Leysin depuis 1903, de Reynier (1876-1933), qui fut l'un des principaux artisans du développement de la nouvelle station, se consacra spécialement à l'étude des affections des voies respiratoires supérieures, et donna rapidement à Leysin la première place dans le traitement de la tuberculose laryngée. Disciple de Mermod, il poussa l'art de la galvano-cautérisation, sans négliger pour cela les autres procédés de traitement, à un extrême degré de perfection. En 1921, Burnand décrit certains troubles plus ou moins marqués de l'état général, certaines formes de tuberculose latente, qu'il a dénommés « états bacillaires chroniques ». En 1922, Piguët introduit à Leysin, et dans les pays de langue française, l'opération de Jacobaeus ou section intrapleurale, au moyen de la pleuroscopie, des brides du pneumothorax thérapeutique. Les travaux de Jeanneret et de Michetti sont venus démontrer ensuite l'immense valeur de cette intervention, qui permet de compléter l'efficacité d'un très grand nombre de pneumothorax et d'assurer au malade une guérison solide, offrant un maximum de sécurité. En 1923, Rossel fait adopter la recherche systématique de la vitesse de sédimentation des globules rouges, méthode dont on sait aujourd'hui la grande valeur au point de vue pronostic de la tuberculose ; deux de ses assistants, Racine et Houriet, approfondirent ensuite la question. En 1924, Burnand et Sayé décrivent pour la première fois des « granulies froides ». En 1925, Giraud¹ et de Reynier démontrent la perméabilité des voies aériennes dans le poumon collabé par pneumothorax. La même année, la phrénicectomie est introduite en France à la suite de l'important travail de Piguët, Giraud et Perret. En 1927, Morin, Cardis et Picot, plus tard de Rham, commencent à faire des thoracoplasties topographiques, qui s'avèrent être, dans certains cas où un pneumothorax est impossible, la méthode de guérison la plus efficace. En 1929, Cardis montre que les essaimges endo-bronchiques sont souvent croisés, et il invente un trocart à soupape pour remédier aux effets du pneumothorax suffocant. En 1933, Jeanneret, attaché à l'étude de l'image radiologique des foyers broncho-pneumoniques, publie les premières observations d'« ombres radiologiques fugaces ». Loeffler (de Zurich), quelques années plus tard, ajouta à ce tableau clinique un élément hématologique. En 1937, Rossel fait pratiquer, à Heidelberg par Schmidt, pour la première fois sur un malade de Leysin, un pneumothorax extrapleurale, opération qu'il introduit peu après à Leysin, avec Morin et de Rham. Dès 1939, les médecins de Leysin s'appliquent à

¹ Un ouvrage important, et dont la grande valeur est universellement reconnue, est le *Précis de phthisiologie* du Dr ALBERT GIRAUD (1890-1934), un médecin français qui a longtemps travaillé à Leysin. Publié à Paris en 1934, il a été réédité en 1937 par le Dr F. CARDIS ; une troisième édition est en préparation.

l'étude du nouveau procédé thérapeutique de Monaldi (de Rome), le drainage et l'aspiration endo-cavitaire.

Pour ce qui est des tuberculoses dites chirurgicales (osseuses, etc...), c'est en 1905 que Rollier fit, à Paris, au Congrès international de la tuberculose, son importante communication sur l'héliothérapie. Trente-cinq années ont maintenant consacré l'excellence de son traitement.

En 1922, un cours de phthisiologie, destiné spécialement aux étudiants de l'Université de Lausanne, mais ouvert également à tous les médecins suisses et étrangers, fut instauré par le Dr Burnand, privat-docent. Ce cours obtint tout de suite un grand succès ; il est repris depuis, chaque année. Pendant une semaine, les médecins de Leysin exposent à leurs hôtes leurs méthodes de traitement, leur font part de leurs observations et des résultats qu'ils ont obtenus : c'est utiliser au mieux les ressources d'instruction uniques que Leysin offre au public médical.

XI. La commune de Leysin.

La constitution vaudoise autorise les communes de moins de 800 âmes à s'administrer par l'intermédiaire d'un conseil général, c'est-à-dire directement par l'assemblée de tous les citoyens de la commune qui possèdent leurs droits civiques. Cette assemblée se réunit alors une ou deux fois par an pour élire la Municipalité et contrôler ses actes. C'est sous ce régime que Leysin vécut jusqu'en 1902, pour abandonner alors ce privilège et se conformer à la loi qui exige que, du jour où le nombre des habitants d'une commune dépasse 800, celle-ci possède un conseil communal élu. Le nombre des membres de ce conseil communal a augmenté en même temps que Leysin se développait : il est aujourd'hui de soixante-dix. Jusqu'à la guerre mondiale de 1914-1918, très peu d'« étrangers », — c'est ainsi que les Leysinois appellent ceux des habitants de Leysin qui ne sont pas bourgeois de la commune, — furent élus au conseil et les paysans de Leysin conservaient ainsi la majorité au sein de l'assemblée. Les choses changèrent ensuite du tout au tout ; aujourd'hui, sur les 700 électeurs de la commune, 60 seulement sont bourgeois de Leysin et les autres, commerçants, fonctionnaires, employés d'hôtel, n'ont aucune peine à l'emporter sur eux. L'assemblée actuelle ne comprend plus qu'une dizaine de paysans et près de cinquante conseillers ne possèdent rien dans la commune. La Municipalité, pouvoir exécutif élu pour quatre ans par le conseil communal, comprend cinq membres et est présidée par le syndic ; c'est un médecin qui est chef du service de l'hygiène.

Les habitants de Leysin ne surent pas prévoir l'essor qui était réservé à leur village. C'est tout juste si, aux débuts de la station climatique, ils ne furent pas ouvertement hostiles à l'entreprise. Ils se bornèrent en général, à vendre, au plus haut prix possible, les terrains dont ils étaient propriétaires, — ces terrains, évalués avant la création de Leysin à 17 centimes le mètre carré, se vendirent facilement ensuite

9,50 francs ; certains, au Feydey, atteignirent même le prix de 20 francs le mètre carré, — et ne participèrent absolument pas au développement de la station. Ce n'est en quelque sorte que par ricochet qu'ils retirèrent ensuite de ce développement quelques avantages. A l'encontre du paysan des vallées des Grisons qui sut très vite abandonner d'anciennes habitudes, changer complètement d'activité économique et se consacrer presque exclusivement à l'industrie hôtelière et aux métiers qui en dépendent, le paysan de Leysin, celui du moins qui ne quitta pas son village, — six cent quatre-vingt-huit bourgeois de Leysin vivent aujourd'hui dispersés dans toute la Suisse, — demeura un paysan attaché à son sol et à ses traditions. C'est une particularité de Leysin que ces vieux chalets, ces écuries, ces étables, ces fontaines où va s'abreuver le bétail, entourés de tous côtés de maisons modernes, de cliniques, de sanatoria. Cette agglomération au noyau campagnard, cette localité où se mêlent régime rural et régime urbain, présente cependant tous les caractères d'une ville : le rapide développement de sa population, les grandes dimensions de ses maisons, l'importance de ses services municipaux, sa dépendance presque complète de l'extérieur.

L'entente entre les paysans du village d'une part, et le corps médical et les hôteliers du Feydey de l'autre, ne fut pas toujours parfaite. Un certain temps, les administrateurs de la « Société Climatérique » et des sanatoria de Leysin durent devenir eux-mêmes les organes d'une ville nouvelle où tout était à créer. Depuis la guerre, la commune de Leysin a repris son rôle et toutes les charges qu'elle avait abandonnées à l'initiative privée. Les autorités communales ont accepté les obligations qui résultent pour elles de la transformation de leur village en une station de séjour pour étrangers. Leurs relations avec les personnalités étrangères à la commune, médecins et directeurs, ont même pris la forme d'une étroite collaboration.

Une « Société de Développement », créée en 1923, apporte son concours à la Municipalité sans empiéter pour cela sur les attributions de celle-ci. Elle trouve ses ressources dans une taxe que lui versent tous les établissements de Leysin et dans un subside de la commune. Constituée pour faciliter le développement de la station, en améliorer l'aspect (routes, promenades, jardins) et y organiser des distractions, elle s'occupe avant tout aujourd'hui de propagande. A Leysin même, son rôle demeure important : elle réunit des intérêts divergents et parfois opposés, ceux des commerçants, des hôteliers et des agriculteurs, ceux des malades osseux et des malades pulmonaires.

XII. Conclusion.

On peut distinguer dans le développement de Leysin plusieurs étapes. De 1892 à 1914, il est régulier et continu, complètement arrêté pendant la guerre mondiale (1914-1918), puis marque une légère reprise en 1920. A partir de 1924, et jusqu'en 1930, c'est l'essor prodigieux et,

dans son aspect actuel, Leysin date de cette époque. La crise a suivi ce retour exceptionnel de prospérité ; la baisse du cours des changes, les restrictions de plus en plus sévères apportées par certains États à l'exportation des devises, l'insécurité de la situation internationale, tous les facteurs de la crise économique mondiale se sont fait sentir à Leysin. Mais ces différentes fluctuations n'ont qu'une influence passagère sur le développement de Leysin : en moins de cinquante ans une ville a remplacé l'ancien petit village montagnard.

Leysin, septembre 1939.

LA VILLE DE SKOPLJE

(YOUGOSLAVIE)

PAR

B. Ž. MILOJEVIĆ

(BEOGRAD)

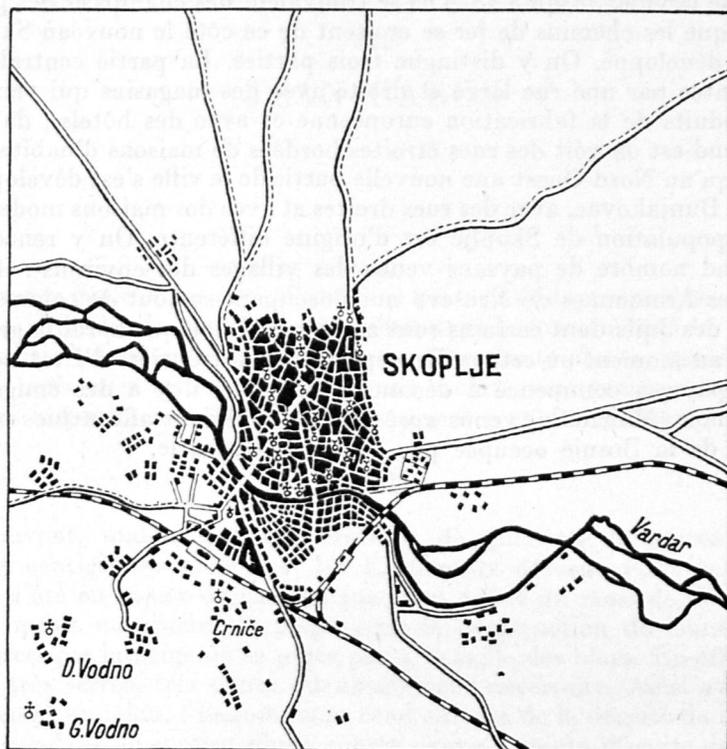
La ville de Skoplje se trouve dans une situation très favorable au point de vue de la circulation. Une route menant du Nord-Ouest, du vaste bassin de Kosovo, et suivant la vallée du Lepenac se prolonge vers le Sud-Est par deux embranchements en empruntant le bassin d'Ovče Polje et le défilé de Tavor. Avec cette route à la direction Nord-Ouest-Sud-Est, se croise à Skoplje une autre à la direction Sud-Ouest-Nord-Est : cette dernière arrivant du bassin de Polog au Sud-Ouest suit la dépression de Suhodolica et continue vers le Nord-Est en traversant le bord du bassin de Skoplje pour atteindre le bassin de Kumanovo et la vallée de la Morava. Au croisement de ces deux routes est située la ville de Skoplje. La route du Nord-Ouest et celle du Sud-Ouest s'unissent avant d'entrer dans la partie ancienne de Skoplje qui se trouve à gauche du Vardar ; la route du Nord-Est et celle du Sud-Est s'unissent aussi et entrent comme une seule route dans la même partie de Skoplje. C'est ainsi que les routes nommées se croisent dans l'ancienne partie de la ville, sur la rive gauche du Vardar.

On a construit des chemins de fer qui suivent les vallées et les dépressions citées. Le chemin de fer conduisant de Skoplje vers le Sud-Est n'utilise pas le bassin d'Ovče Polje comme la route, mais emprunte le défilé du Vardar. Tandis que les routes se croisent sur la rive gauche du Vardar, dans l'ancienne Skoplje, les chemins de fer se croisent à droite du fleuve, dans la nouvelle partie de la ville : elle a commencé à se développer ici à partir de 1873.

A côté de la position favorable quant à la circulation, Skoplje possède aussi un site topographique avantageux. Sur la rive gauche du Vardar, au sommet d'une crête, haute de 295 m. environ, on a construit une forteresse ; les murs descendaient d'ici vers le Sud-Ouest, vers le Vardar, en entourant la ville. A cet endroit, le fleuve était le plus facile à traverser, car il y est le plus étroit, tandis qu'en aval et en amont des bras se séparent du cours principal.

Enfin, Skoplje représente le centre économique d'un bassin vaste, fertile et peuplé.

Dans la ville même on distingue deux parties, fort différentes l'une de l'autre : l'ancienne et la nouvelle. Sur la rive gauche du Vardar, Skoplje n'a pas pu se développer vers le Sud-Ouest, vers le fleuve, cette rive étant très abrupte. C'est pourquoi elle s'est élargie au Sud-Est de la



PLAN DE LA VILLE DE SKOPLJE.

Échelle 1 : 75.000.

forteresse, sur la pente de la vallée de la Serava. En se développant dans la même direction, la ville a envahi la plaine de la vallée et a atteint le côté opposé jusqu'au pied de la crête de Gazi Baba à l'Est. Ensuite, l'ancienne partie de la ville, dans son évolution, a avancé vers le Nord, le long de la vallée de la Serava. Au Sud de cette partie de la ville, au bord du fleuve, est situé Bit-Pazar, le marché, de type oriental, aux ruelles étroites et sinueuses, avec les boutiques des marchands et des artisans, des cafés et des auberges. Les boutiques des artisans qui produisent les mêmes objets sont groupées dans les mêmes rues et en général ne possèdent que les rez-de-chaussée. Au Nord du marché s'élèvent les mahalas (quartiers d'habitation), comme celle de Čajir au

Nord-Est au-dessous de Gazi-Baba et celle de Tophane au Nord-Ouest sur la pente de la crête de Gradska Kosa. Dans les mahalas on voit les larges cours avec des maisons qui ont en général à côté du rez-de-chaussée encore un étage. D'après le nom d'une mahala (Čajir) on voit que Skoplje s'étendait du Sud vers le Nord, le long de la vallée de la Serava et qu'elle a pris la place d'un ancien pâturage.

Sur la rive droite du Vardar, comme il a été dit, est située la nouvelle partie de la ville. Jusqu'à 1873 ici se trouvaient des champs et des prés ; depuis que les chemins de fer se croisent de ce côté le nouveau Skoplje s'y est développé. On y distingue trois parties. La partie centrale est représentée par une rue large et droite avec des magasins qui vendent des produits de la fabrication européenne et avec des hôtels ; dans la partie sud-est on voit des rues étroites bordées de maisons d'habitation, tandis qu'au Nord-Ouest une nouvelle partie de la ville s'est développée, celle de Bunjakovac, avec des rues droites et avec des maisons modernes.

La population de Skoplje est d'origine différente. On y rencontre un grand nombre de paysans venus des villages des environs ; il y a aussi des Aromounes de Kruševo qui s'occupent surtout de commerce ; ensuite des Juifs dont certains sont arrivés de Salonique après la grande guerre, au moment où cette ville, séparée par la frontière d'État de son arrière-pays, a commencé à décliner ; en outre, il y a des émigrants musulmans (Muhadžiri) venus après 1878 des régions affranchies par la Serbie, de la Bosnie occupée par l'Autriche-Hongrie.



LA CONSTRUCTION DES IGLOUS CHEZ LES PADLEIRMIUT

PAR

JEAN GABUS

Tout le génie d'une race, d'une race qui a su s'adapter aux conditions les plus difficiles de l'existence, apparaît dans la construction des iglous. Ces maisons de neige ne sont pas des entassements plus ou moins cohérents, mais elles ont au contraire une architecture précise, des règles strictes imposées par des siècles d'expériences et de traditions.

La neige.

Souvent, malgré des températures de quarante à quarante-cinq degrés centigrades sous zéro, les Esquimaux doivent vivre sous leur tente d'été en peaux de caribou jusqu'au début du mois de décembre, parce qu'ils manquent de neige pour la construction de leurs iglous ou parce que la neige ne se prête pas à la taille des blocs. En effet, une neige très serrée, très dense est absolument nécessaire. Ainsi avant de construire un iglou, l'Esquimau se rend compte de la densité de la neige en la sondant au moyen d'une courte canne à pointe d'ivoire de morse (sonde à neige) ou de son couteau à neige dont la lame mesure facilement 35 à 40 cm. de long. Il saura ainsi si la neige est aussi solide, aussi dure en profondeur qu'en surface.

Dans nos Alpes la neige ne se présente jamais sous la même forme que celle du barrenland. Elle peut être très résistante en surface parce qu'elle a gelé, mais il suffit de casser cette croûte glacée pour trouver une neige molle ou poudreuse. Par contre, dans le barrenland, la neige est apportée par le vent sous forme d'une poussière impalpable, elle est pressée, tassée par le vent également à tel point que les pas ou les traîneaux lourdement chargés ne laissent que des éraflures ci et là... elle résiste sous les pieds comme de la glace, et cette résistance se ferait sentir aussi bien à dix ou cinquante centimètres de profondeur qu'en surface. Voilà donc un élément essentiel sur lequel il n'est pas inutile d'insister, car toutes les règles de la construction des iglous, qui vont suivre, ne s'appliquent pas à la neige de nos régions.

Construction.

Après avoir trouvé à la sonde une neige résistante, l'Esquimau l'ouvre jusqu'à cinquante centimètres de profondeur et il dégage une face perpendiculaire qui lui donnera la hauteur de son bloc (Pl. I, fig. 1). Maintenant il ouvre deux tranchées parallèles, très étroites qui vont dégager les côtés de ses blocs et qui à un mètre d'intervalle fendent la neige sur une longueur de trois à quatre mètres. Pour dégager le premier bloc il suffit de le libérer à sa base à rapides coups de couteau, puis de dessiner en quelque sorte sa largeur à la surface en formant un léger demi-cercle, d'enfoncer enfin perpendiculairement son couteau ci et là le long de cette ligne (pas partout), d'exercer une légère pression et le bloc cède... il est régulier comme une pierre de taille.

Une dizaine de blocs sont taillés les uns après les autres et disposés sur la neige en cercle autour du chantier, si je peux dire, car c'est dans l'iglou même que la neige sera enlevée au fur et à mesure des besoins de la construction.

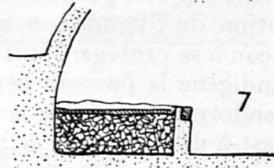
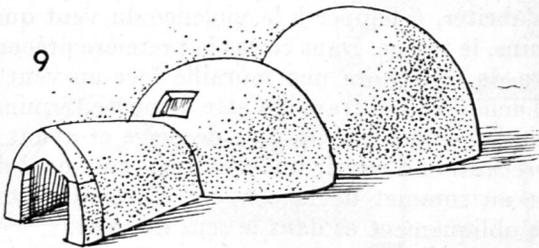
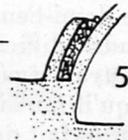
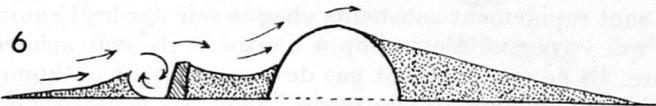
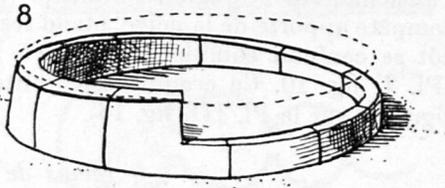
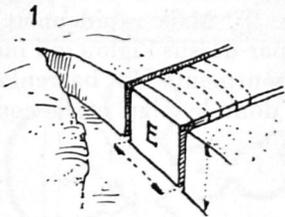
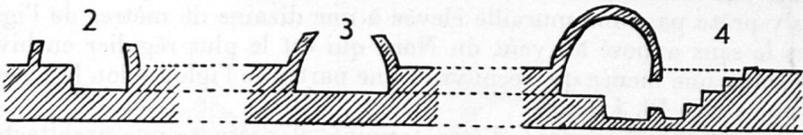
Ce premier cercle de blocs réguliers achevé, il s'agit d'échancre profondément un des blocs et en partant de ce niveau assez bas de couper le sommet des autres en formant une spirale ascendante qui s'achèvera au sommet initial du premier bloc (Pl. I, fig. 8). Sur ce « pas de vis » tous les autres blocs vont s'échafauder et ils s'élèveront normalement en spirale comme la coquille d'un escargot. Ils seront chaque fois parfaitement ajustés et un bon constructeur s'entend à le faire si bien que de l'intérieur de l'iglou la forme des blocs est à peine visible.

Comme les blocs de neige sont enlevés à l'intérieur de l'iglou, le fond de celui-ci s'abaisse au fur et à mesure que ses parois s'élèvent (Pl. I, fig. 2, 3, 4).

Si l'Esquimau construit un iglou de grandes dimensions, un iglou permanent où il entend loger sa famille : femmes, enfants, vieux parents et éventuellement des frères et sœurs, il échafaudera autour de son iglou et jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur, une seconde paroi, distante de vingt ou trente centimètres de la première et remplira cet espace par des fragments de neige qu'il prendra soin de ne pas écraser. La couche d'air ainsi maintenue dans la double paroi entre les petits morceaux de neige durcie est donc utilisée comme isolant selon les principes de nos architectes modernes (Pl. I, fig. 5).

Le même principe est mis en pratique pour la construction du lit commun de l'iglou. L'intérieur de l'iglou comprend en effet une banquette de neige de un mètre vingt de profondeur environ. Cette banquette est formée de quelques dalles de neige qui sont, si je peux dire, le pied du lit, et la plate-forme elle-même est constituée par un amas de morceaux de neige. Par-dessus est étendu un ensemble de petits fagots, une sorte de natte grossière ; elle évitera le contact direct avec la neige, puis viennent des peaux de caribou, dont les dernières sont toujours enroulées pendant le jour, afin qu'elles restent bien sèches. De nuit, elles sont déroulées et les sacs de couchage viennent par-dessus. Enfin une

PLANCHE I



pièce de bois, souvent encastrée au pied de la banquette, évite l'usure trop rapide de la neige par les allées et venues des Esquimaux (Pl. I, fig. 7).

Un iglou complètement enfoui sous la neige est toujours plus chaud qu'un iglou dont la coupole offre une prise constante au vent et c'est pourquoi dans la mesure du possible les indigènes cherchent de profondes « menées » pour y installer leur demeure. Mais quand l'endroit ne s'y prête pas, une muraille élevée à une dizaine de mètres de l'iglou dans le sens opposé au vent du Nord qui est le plus régulier en hiver, va former une menée qui recouvrira une partie de l'iglou selon le schéma dessiné sur la Pl. I, fig. 6.

Quand un iglou vient d'être terminé, il présente une architecture massive assez curieuse et qui ne manque pas d'harmonie avec le porche, l'antichambre et l'iglou lui-même (Pl. I, fig. 9). Mais rapidement la tempête apporte de la neige, étend ses menées par-dessus l'iglou qui bientôt se confond complètement avec l'aspect tourmenté du barrenland (Pl. I, fig. 10. Ce croquis représente l'iglou dont le plan et la coupe figurent sur la Pl. III, fig. 16).

Iglous de voyage.

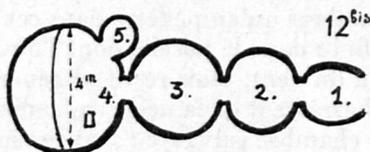
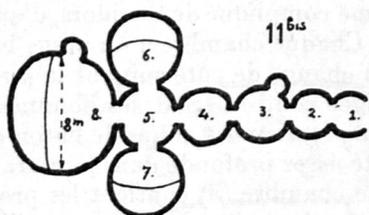
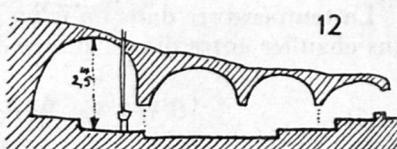
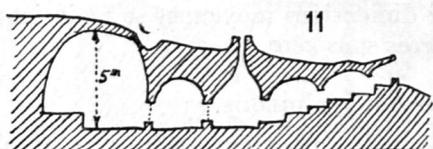
Ces iglous sont rapidement construits chaque soir par les Esquimaux qui chassent, qui voyagent d'un camp à l'autre et ils sont achevés en une demi-heure. Ils ne comprennent pas de banquette, et un homme se tiendra difficilement debout au centre de l'iglou. Ce genre d'iglou est construit également quand la tempête de neige s'élève brusquement et qu'il faut à tout prix s'abriter, échapper à la violence du vent qui a bientôt fait de geler les mains, le visage. Dans ce cas la première préoccupation de l'Esquimau sera de construire une muraille face au vent de façon à se protéger, puis il achèvera son travail. Cette demeure terminée, l'indigène la fermera hermétiquement par un bloc de neige et avant de s'endormir il prendra la précaution d'ouvrir une « narine » comme il dit, c'est-à-dire un trou à air au sommet de la coupole. Cette ouverture étroite est toujours percée obliquement et dans le sens du vent.

Iglous permanents.

Les iglous permanents sont de grandes dimensions et les Esquimaux recherchent en général la berge d'un lac ou d'une rivière pour les construire, car ils trouveront là des menées de dix ou quinze mètres de profondeur. (En terrain découvert la neige ne dépasse souvent pas cinquante centimètres.) Si la menée s'étend sur la glace ce sera parfait, car les Esquimaux assurent que la neige ou la terre gelée laissent passer le vent et le froid alors que la glace forme un sol parfaitement étanche et « chaud ».

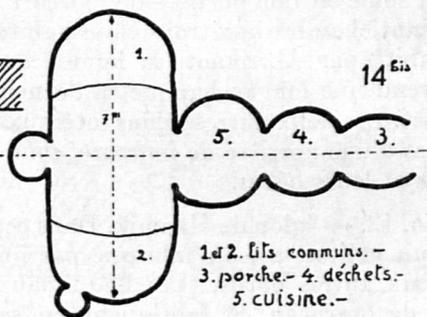
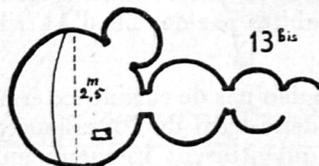
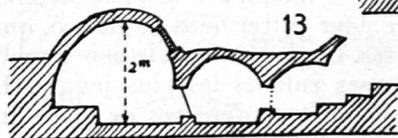
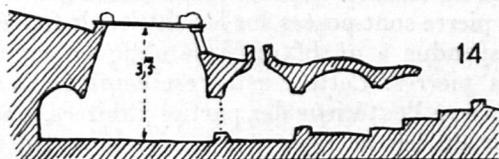
Certains iglous peuvent atteindre une hauteur de huit mètres. Mais cette voûte ne s'est élevée que progressivement. Lors de sa construction l'iglou mesurait peut-être quatre mètres de haut et dix mètres de diamètre, ce qui était déjà respectable. Après avoir été habité une ou deux semaines, le sommet de la voûte est devenu grisâtre, il a eu l'occasion de

PLANCHE II



1. Porche. - 2 et 3. Corridor. -
4. Cuisine. - 5. antichambre. -
6, 7 et 8. iglou.

1. pā. - 2. fokro. - 3. iga. - 4. iglou. - 5. herluar.



1 et 2. lits communs. -
3. porche. - 4. déchèls. -
5. cuisine.

fondre à quelques reprises lors des banquets et aussitôt après il a gelé... et si la neige fraîche conserve la chaleur, la neige glacée rend l'iglou froid. Pour cette raison les Esquimaux ont détruit la coupole et l'ont remplacée par des blocs de neige fraîche... comme entre-temps la neige s'était accumulée autour de l'iglou et que celui-ci comprend deux ou trois fenêtres de glace, il a fallu par la même occasion le surélever. C'est ainsi de réparations en réparations que des iglous prennent des dimensions imposantes.

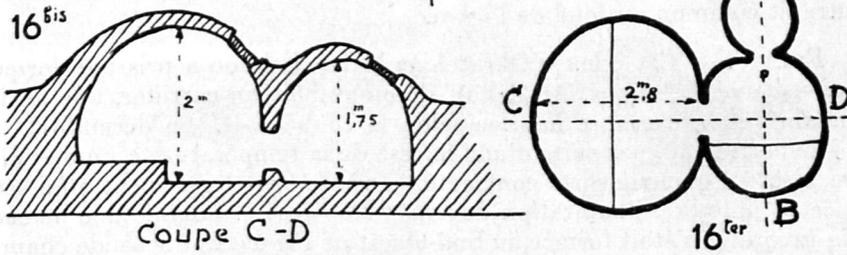
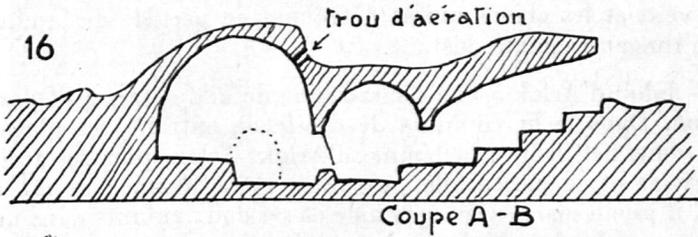
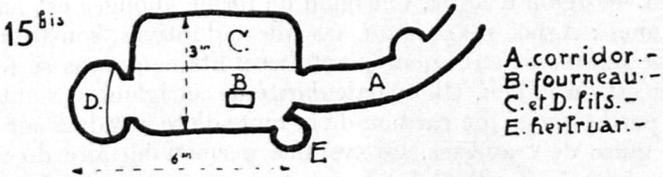
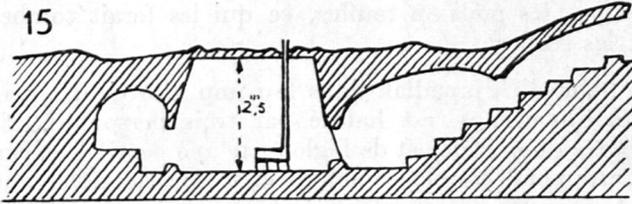
La température dans un iglou de dimensions moyennes se maintient sans chauffer entre dix et quinze degrés sous zéro.

QUELQUES DESCRIPTIONS D'IGLOUS.

PL. II, FIG. 11. — Iglou en forme de trèfle d'Aktrikaot à Padlark sur la rivière Magus. C'est par un système compliqué de corridors, d'antichambres qu'on pénètre dans cet iglou. Chaque chambre a un usage bien défini : dans le porche dont l'ouverture change de côté suivant la direction du vent, mais reste en général dirigée contre le Sud, les hommes se débarrassent de la neige en frappant leurs fourrures à coups de bâton (1). La chambre suivante (2) avec une cavité assez profonde dans la muraille sert de cabinet de toilette. La troisième chambre (3) contient les provisions de mousse, de broussailles. La quatrième chambre (4) est utilisée comme cuisine. Sous un canal, sous une cheminée de neige, des dalles de pierre sont posées sur le sol, c'est le foyer. La marmite est simplement suspendue à un bâton fiché obliquement dans la neige ou ajustée sur des pierres. Cette cuisine est commune aux trois iglous et si elle est placée à l'extérieur des parties habitées, c'est justement pour que la chaleur du feu ne fasse pas fondre la voûte et n'oblige à la reconstruire. Il faut soulever une portière de fourrure pour entrer dans la pièce 5, qui sert d'antichambre aux trois iglous habités. L'iglou central, le plus grand, est habité par Aktrikaot, sa femme et ses enfants les plus jeunes. Il comprend une longue banquette de neige et trois fenêtres de glace au sommet. Les deux autres iglous latéraux dont les entrées sont également fermées d'une portière de fourrure, sont habités par des fils d'Aktrikaot mariés et leurs bébés.

FIG. 12. — Iglou de Haomik. Dans cet iglou pas de cuisine extérieure, mais un petit fourneau fabriqué par un demi-baril de 10 gallons posé sur deux autres barils. (Les Esquimaux qui utilisent fréquemment ce genre de fourneau, le fabriquent en sectionnant un baril à coups de hache; inutile de dire que la hache est inutilisable après.) Ici pas de fenêtre de glace et comme l'iglou est bien entretenu, que Kriterchlak, la femme de Haomik, chauffe son fourneau le moins possible, les parois de neige n'ont pas fondu, donc pas gelé par la suite et elles laissent pénétrer une lumière suffisante et agréable. Un trou se trouve juste au-dessus du fourneau. En temps ordinaire, il est fermé par un bouchon de mousse ou par une boule de fourrure...; dès qu'il faut bouillir du thé, l'Esquimaude dégage l'ouverture et la chaleur quitte presque aussitôt l'iglou. La cheminée est en tôle et elle provient du comptoir de traite

PLANCHE III



de la H. B. C. Elle est isolée de la neige du toit par un manchon de mousse et de déchets de fourrure. Enfin comme dans beaucoup d'iglous, le herlruar, une annexe, sert de cave si l'on peut dire. C'est une petite chambre jamais habitée où la température reste toujours basse et qui sert à conserver la viande et les vêtements de fourrure. Quand un Esquimau entre sous l'iglou, il jette son krolliktak qui peut garder de la poussière de neige entre les poils, dans le herlruar. De cette façon la neige ne fond pas et ne colle pas les poils en touffes, ce qui les ferait tomber dès qu'on voudrait les sécher.

FIG. 13. — Iglou d'Udjupadlak dans le camp d'hiver d'Agpa. Cet iglou, de petites dimensions, est habité par trois personnes. L'anti-chambre est séparée du corridor et de l'iglou par une portière et par une porte de bois. Cette porte est placée obliquement, de façon à ce que son propre poids la ferme automatiquement. Le cadre de bois de cette porte est encastré dans la neige, puis glacé par-dessus.

FIG. 14. — Iglou d'Agpa. Cet iglou de forme allongée est habité par dix personnes : Agpa, ses enfants, ses filles adoptives, son frère Nigerk et sa jeune femme et enfin leur père. Deux lits communs se font face, le herlruar est au milieu. Une particularité de cet iglou est son toit plat, constitué par les peaux de caribou de la tente d'été étendues sur ses mâts placés en guise de traverses. Ce système permet de faire du feu dans l'iglou sans faire fondre le plafond... mais ce genre de toit offre moins de résistance au vent et les chiens qui se détachent en période de famine cherchent à le ronger à chaque instant.

FIG. 15. — Iglou d'Arlok à une quarantaine de kilomètres à l'Ouest de Cap Eskimo. Dans le lit commun de droite en entrant, les places sont occupées dans cet ordre : la femme d'Arlok, Arlok, puis ses trois fils : Uttorkrayuar et sa petite fille, Aeyorani et sa femme ; quant à Pinnekradjuk, il prend place avec sa femme et ses deux enfants dans un autre lit commun au fond de l'iglou.

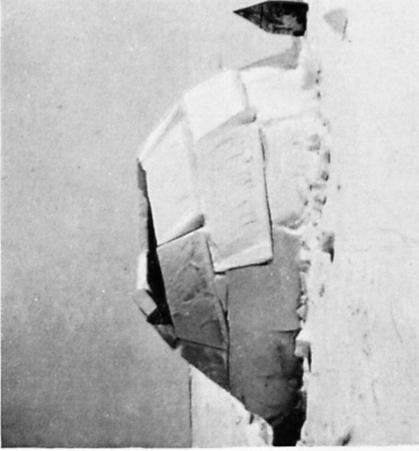
FIG. 16. — Cet iglou d'Okratchiar à Cap Eskimo a pris une forme curieuse avec le temps. Au début, il comprenait un corridor, une anti-chambre et la chambre habitée selon la coupe A-B. (en décembre).

Ce petit iglou, par suite d'une hausse de la température à fin décembre, s'est en quelque sorte contracté, la voûte s'est légèrement affaissée et cette chambre d'habitation devenait trop petite. Comme une menée très favorable s'était formée au Sud-Ouest de l'iglou, une seconde chambre a été construite en janvier et elle devint la partie habitée, le premier iglou servant de « herlruar », c'est-à-dire de magasin.

Cet iglou construit par Okratchiar me servait de camp de base à Cap Eskimo. Quand je me trouvais seul en janvier, alors qu'il faisait 45 à 50 degrés C. sous zéro à l'extérieur, je notais 30 sous zéro dans l'iglou. Aussitôt que des Esquimaux me rendaient visite, la température s'élevait jusqu'à 10 sous zéro.

Voir légende des photos p. 51.

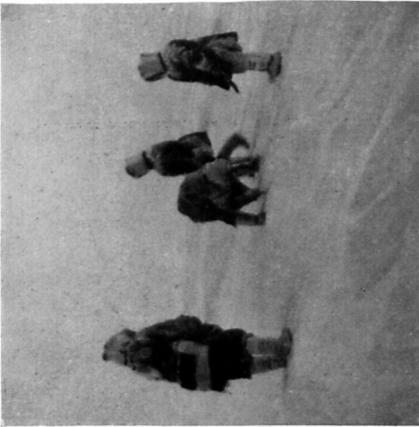
3



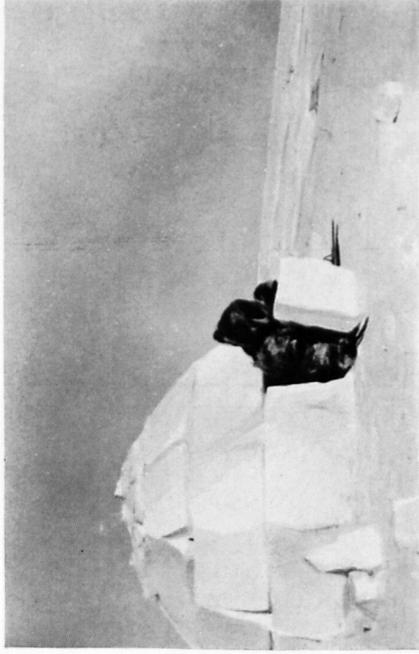
2



1



5



4

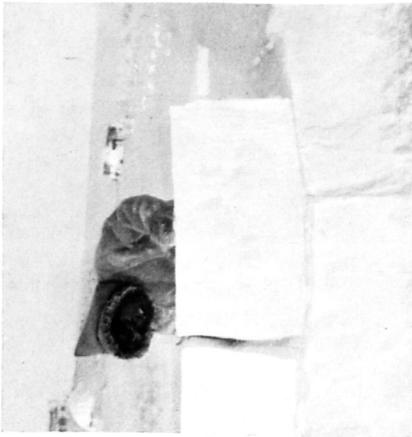


PLANCHE II

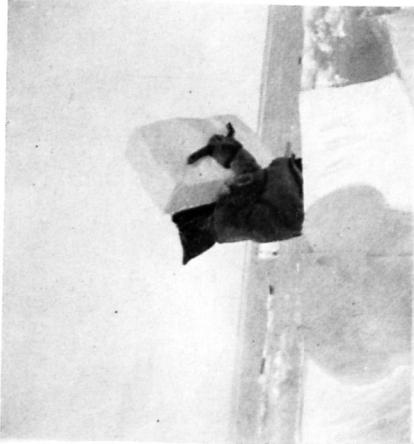
8



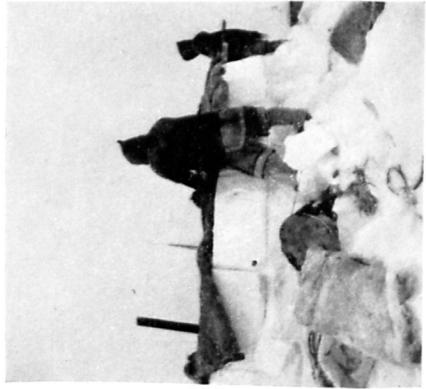
7



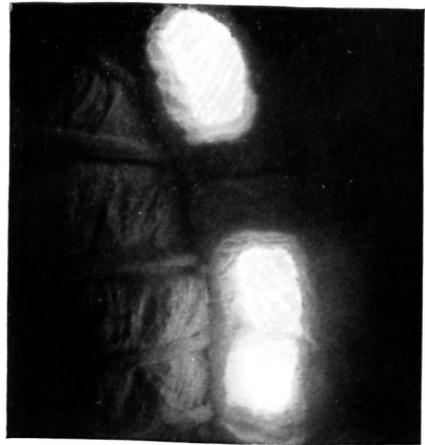
6



11

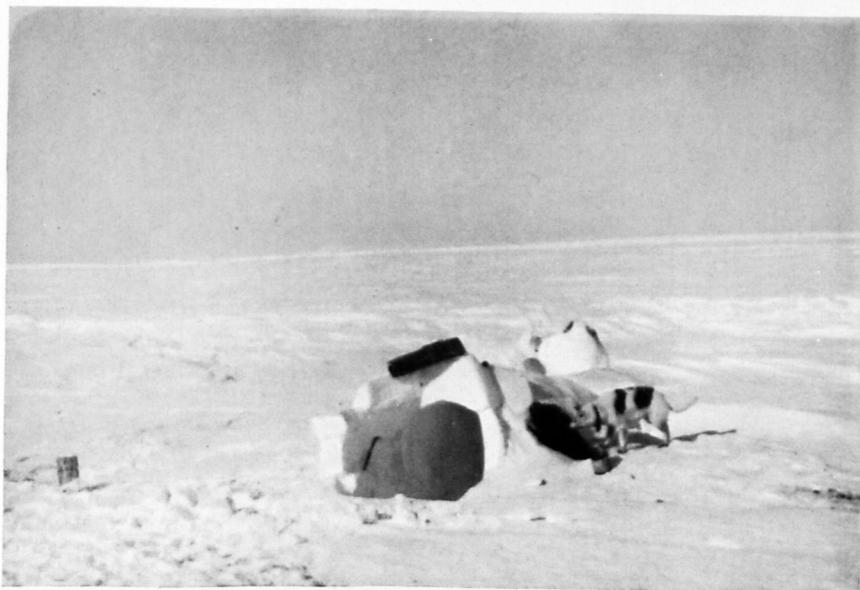


10



9





12



13

PLANCHE IV

14



15



LÉGENDE DES PLANCHES

PLANCHE I

1. Les Esquimaux cherchent une neige favorable à la construction de leur iglou en la sondant ci et là au moyen de leur couteau.
2. Un premier cercle de blocs va être disposé autour du constructeur.
3. Cet iglou presque achevé présente bien cette construction en spirale ascendante et l'échancrure d'un des blocs de base où fut taillé une sorte de pas de vis.
4. Le sommet de l'iglou... il ne reste plus que le dernier bloc à mettre et celui-ci comme les autres sera placé de l'intérieur.
5. L'iglou est achevé et pour sortir l'Esquimau s'est taillé une ouverture.

PLANCHE II

6. Un bloc après avoir été taillé est soulevé...
7. Le bloc est mis en place, parfaitement ajusté au couteau...
8. Il est poussé contre le bloc précédent où il s'applique avec une telle précision que la séparation est à peine visible.
9. Afin de rendre l'iglou imperméable, l'Esquimau applique de la poussière de neige contre les joints (à l'intérieur).
10. Fenêtres de glace vues de l'intérieur dans un iglou à toit plat.
11. Type d'iglou à toit plat des Padleirmiut.

PLANCHE III

12. Un iglou tel qu'il apparaît le plus souvent... c'est-à-dire complètement enfoui sous la neige. En arrière la cheminée de neige.
13. Un porche d'iglou... c'est généralement la seule construction qui sorte de la neige. Cet amoncellement noir sur la muraille est une provision de mousse et de broussaille.

PLANCHE IV

14. Igrou à toit plat avec une cheminée de neige qui correspond à une cuisine située dans le corridor et une cheminée de tôle qui correspond à un petit fourneau placé dans l'igrou habité... comme le toit de cet igrou est en peaux de caribou, il est possible de chauffer.
15. Les Esquimaux ont pris une telle habitude de leur porche, de leur corridor précédant l'igrou que cette architecture se retrouve dans leur tente. Il s'agit là d'une tente de Ahearmiut à l'intérieur des terres.

DE QUELQUES COUTUMES PASTORALES DES KUVALE

PAR LE

R. P. LEROUX

Le peuple kuvale et ses voisins.

Les « Kuvale » ou « Vakuvale », que les Portugais appellent « Cubais », sont, avec les « Himba » ou « Vahimba », les principaux peuples exclusivement pasteurs du Sud-Ouest de l'Angola. Eux-mêmes s'appellent « Va-kuvale », littéralement : ceux du Kuvale, terme qui désigne la région chaude de plaines et de montagnes qui s'étend depuis la base du Haut-Plateau de la Chéla jusqu'à la mer. Ils s'appellent encore « Va-Helelo », dénomination qu'ils appliquent aussi aux autres races du bas des monts et qui signifie ceux d'en bas (ohelelo = en bas ; okuhelela = descendre).

Les principales peuplades en contact avec les Kuvale sont : les « Nyanéka » établis sur le plateau qui, à l'Est, domine le Kuvale ; les « Ndombe » ou « Kwandu » au Nord ; les « Himba » qui sont une fraction des « Hereros » et les « Ndimba » au Sud ; les « Kwisi », peuplade montagnarde, arriérée, qui vit de chasse et de cueillette et qui occupe les massifs de montagnes du pays des Kuvale, leurs maîtres, à qui ils payaient autrefois la dîme de la chasse. Les « Kwisi » sont probablement les restes d'une couche ethnique antérieure aux autres tribus qui sont des envahisseurs. Les « Kwisi » sont des « Vatwa », c'est-à-dire : des sans-droits, avec qui on ne peut ni se marier ni même manger. Un autre groupe de « Vatwa » d'un rang supérieur, les « Tyivala », occupent les flancs de la Chéla. Ce seraient peut-être pour une part des descendants de « Kwisi » évolués, pour l'autre des « Nyanéka » ou des « Kuvale » tombés dans l'« Outwa », c'est-à-dire : bannis du groupe pour quelque faute grave contre la coutume. Les « Kwisi » parlent kuvale ; les « Tyivala » parlent nyanéka.

« Himba » et « Kuvale » sont-ils proches parents ? Ils ont un nom commun : « Vahelelo », ceux d'en bas. Il y a entre les deux peuples des ressemblances qui peuvent s'expliquer par le voisinage et par leurs occupations pastorales. La langue des « Kuvale » a des affinités avec celle des « Himba », mais non moins avec celle des « Nyanéka ». Au physique le « Kuvale » semble plus court, plus râblé que le « Himba ». Au moral on le dit plus farouche. Les « Kuvale » appellent les « Himba » : « Vehimba », littéralement « ceux du côté », ou « ceux de la rive », (sous-entendu : du fleuve Kunene). Ils furent souvent des alliés dans leurs expéditions guerrières, mais ne se considèrent pas comme apparentés.

Les « Kuvale » ne sont pas un peuple homogène. Il y a les « Vailo-Kuvale », « Kuvale » de souche ou qu'on dit tels ; les « Nyanéka-Kuvale » ou « Kuvale » de descendance nyanéka ; les « Ndyondi » ou « Ndyombi » qui est peut-être un groupe himba en train de fusionner avec les autres « Kuvale ». Les « Ndyondi » sont de haute taille et de teint remarquablement foncé.

Les « Kuvale » sont peu nombreux, guère plus de 5000. En revanche ils sont remuants. En partie encore insoumis, ils errent avec leurs troupeaux de bœufs, de chèvres, de brebis, dans les massifs de montagnes, à travers les plaines ou au bord des torrents. Leur grand amour c'est l'élevage, leur unique occupation est le soin du bétail. Ils pratiquent eux-mêmes la vaccination antipéripleurique, ce qui dénote un esprit qui sait discerner et adopter ce qui est vraiment utile.

Les plus stables d'entre eux cultivent un petit champ de maïs ; mais il ne leur en coûtera rien de l'abandonner si l'utilité du bétail requiert un déplacement. Les femmes sont souvent spécialisées dans la poterie. Autrefois ils se nourrissaient exclusivement de lait, de viande et de fruits sylvestres dont ils faisaient provision. Telle est encore aujourd'hui la base de leur alimentation. Toutefois la bouillie de maïs est la bienvenue, non l'indispensable.

Les « Kuvale » jadis avaient leurs rois. Aujourd'hui c'est un peuple acéphale. Les rois kuvale se trouvaient dans l'obéissance des Sobas ou rois nyanéka du Jau. Toutes les questions d'importance étaient déferées au roi nyanéka qui faisait au besoin respecter sa volonté par la force.

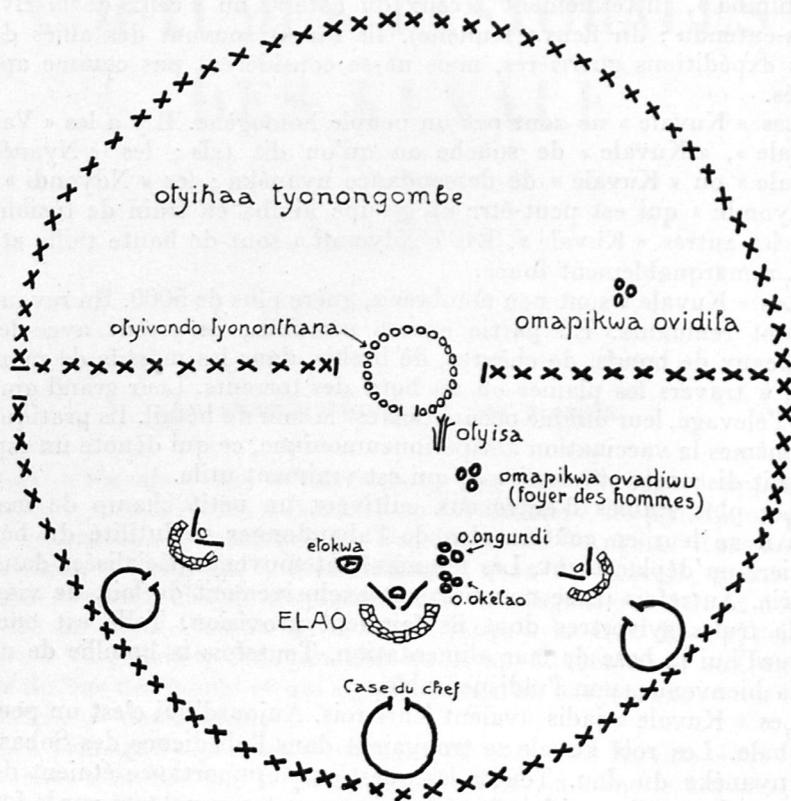
Voici quelques notes relatives au bétail des « Kuvale » et en particulier à leur bétail sacré. Par « sacré » j'entends, non pas nécessairement ce qui a trait au culte, mais ce qui est l'objet de prescriptions ou prohibitions dictées par la coutume. Voulant traiter du bétail, il est nécessaire de s'occuper d'abord du *kraal* et de son aménagement, c'est-à-dire, avant tout, de l'*autel* (elao) et du *feu*.

Le kraal (onganda).

Les « Kuvale » n'ont pas de demeure fixe. Le pasteur vit avec son bétail. Sa demeure c'est le *kraal*. L'état des pâturages, du bétail, les points d'eau et une foule de contingences d'ordre naturel ou supra-

naturel, sont autant de circonstances qui détermineront brusquement l'exode du troupeau pour un temps indéterminé. Les cultures, s'il y en a, ne pèsent pas beaucoup pour ou contre, dans la décision du maître du troupeau.

Dès qu'on arrive au lieu reconnu favorable par le chef pasteur, c'est-à-dire où il y a de l'eau, de l'herbe, pas de maladies, pas de



Plan de l'onganda

dangers réels ou imaginaires, le premier soin est la construction et l'organisation du kraal.

Le kraal, c'est l'enceinte circulaire, formée d'une haie protectrice de branches d'épiniers, qui sert de refuge au bétail et au personnel qui le soigne. Le kraal (onganda) est divisé en deux parties : celle des bêtes et celle des gens. L'enclos du bétail s'appelle « otyihaa tyonongombe ». Dans cet enclos il y a une cuisine, sous sa plus simple expression : trois pierres pour supporter la marmite (omapi kwa ovidila = cuisine des morceaux de choix). Le bétail sort du kraal le matin, vers les huit heures, après la traite des vaches. A l'encontre de ce qui se fait chez

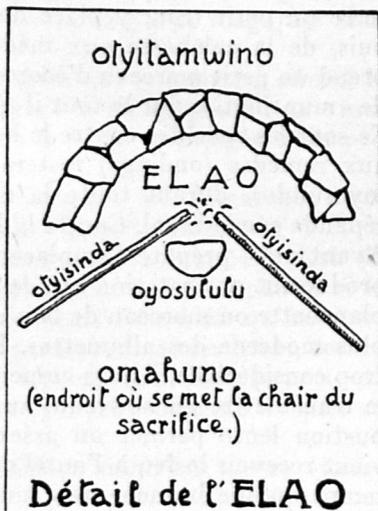
les « Nyanéka », ce sont les femmes qui sont chargées de la traite chez les « Kuvale ». Le pasteur kuvale fait paître son bétail jusque vers midi, heure à laquelle il le mène à la rivière, à la citerne ou à la flaqué d'eau pour se désaltérer. Puis il le laisse se reposer à l'ombre et paître en liberté. Le troupeau reviendra de lui-même et sans guide au kraal, vers les cinq heures du soir, pour y passer la nuit. Le soir encore a lieu la traite. Au kraal les veaux ont leur enclos spécial « otyilala-nthana », entre l'enclos du troupeau et la partie réservée aux gens.

Auprès du « tyilala-nthana », dans la partie réservée au personnel du kraal, est planté un faisceau de pieux fourchus qui supportent les bucrânes des bœufs tués ou sacrifiés : c'est le « tyisa ». A deux pas du « tyisa », il y a d'autres « mapikwa » (foyers) où les hommes écorchent les bêtes tuées et en cuisent la viande. Un peu plus vers le centre, voici les « mapikwa ongundi », où on cuit le beurre, puis, toujours plus près de l'autel, les « mapikwa ok'elao », cuisine de l'autel, réservée aux femmes.

Le chef, ses femmes, ses enfants, ses gens, construisent leurs cases adossées à la haie d'épines de l'enclos. La case d'un nomade doit être chose simple et provisoire, qui se construit rapidement et se laisse sans regrets. Ainsi en est-il de la case du Kuvale. C'est un cône plus ou moins spacieux, formé de longs pieux joints entre eux et liés par le sommet, avec une entrée basse en forme de tunnel de cinquante centimètres à un mètre de long, le tout revêtu extérieurement de glaise et de bouse de vache. Grâce à ce crépissage elle est chaude dans les nuits fraîches et fraîche aux heures de chaleur torride. Cette case s'appelle « ohinge ». Elle est recouverte, sur le faite, d'un peu d'herbe contre la pluie, mais cette herbe, on ne la liera pas, comme le font les « Nyanéka », pour ne pas lui donner la forme de panache, car le panache est de mauvais augure : il rappelle la coiffure de guerre des voleurs de bétail, ou la crinière du lion.

L'autel (elao).

Dans tout kraal, le lieu saint, où s'accomplissent les pratiques cultuelles ou magiques, est l'autel. Qu'on ne s'imagine pas une construction haute comme le terme *autel* semblerait l'indiquer. L'autel chez les « Kuvale », comme d'ailleurs chez leurs voisins nyanéka, est, au contraire, un simple dallage de pierres brutes en forme de demi-cercle



Des deux côtés de la pierre sacrée (oyosululu, ou osululu) il y a deux branches taillées, ou pieux, qui se joignent par l'extrémité sur l'endroit du foyer, où elles brûlent. Quand le maître meurt, on les coupe en morceaux qui sont plantés sur la tombe.

(c'est le « elao » au sens strict) qui enveloppe une pierre sacrée jointe à deux bûches (oyosululu). C'est devant cette pierre, sur un lit de feuilles de « munthiati » (*Copaifera mopane*) ou de « muhaina » (*Terminalia rautanii*), appelé « mahuno », que l'on place la chair des victimes, bœufs ou moutons, offerts en sacrifice. Près de l'« oyosululu » se trouve la pierre concave appelée « etokwa » sur laquelle on broie des remèdes destinés à préserver le troupeau des attaques du lion. De temps à autre le chef du troupeau versera du lait dans le creux de l'« etokwa » : c'est l'offrande au lion. Après la veillée de la nuit, chacun s'étant retiré dans sa hutte, seul auprès de l'« etokwa », le chef accroupi conjure les lions et leur offrira le lait pour eux répandu.

L'endroit voisin de l'autel, au dos du dallage en cintre, s'appelle « otyitamwino ». L'autel lui-même dans son ensemble porte le nom de « elao ». Dans un même kraal il y a plus d'un « elao ». Chaque case a le sien placé devant la porte (contrairement à ce que font les « Nyanéka » qui le placent sur le côté). L'autel principal est celui du chef du kraal.

Le feu (omulilo).

Le premier soin du chef, après l'établissement du kraal nouveau, est de faire le feu. Le feu inspire le respect. Pour le Kuvale le feu (omulilo), c'est aussi le culte. Se chauffer (okuyota) est un terme qui indique la soumission religieuse. Le chef seul peut allumer et consacrer le feu nouveau. Pour cela, accroupi près de la pierre « oyosululu », il creuse en terre un petit trou, y place deux feuilles de « munthiati » (mutwati) ; puis, de la calebasse aux médecines qu'il tire de son sac de peau, il prend un petit morceau d'écorce de « muhilia » qu'il place sur les feuilles de « munthiati ». Sur le tout il répand de la poudre d'écorce de « mutona ». Ce sont les remèdes contre le lion qui menace le troupeau. La calebasse aux remèdes (ondinge) restera là, débouchée et appuyée à la pierre (oyosululu), durant toute la nuit, afin que l'odeur du préservatif se répande sur le kraal. Contre la hyène il n'y a pas de préservatif efficace. Ayant ainsi préparé l'emplacement du feu, le chef l'allume, soit en le produisant par rotation rapide de l'extrémité d'un bâtonnet contre une planchette ou morceau de bois subjacent, « okutaka », soit par le moyen plus moderne des allumettes. Et même, si le déplacement n'a pas été trop considérable, il aura emporté avec lui le feu de l'ancien « elao » pour le transmettre au nouveau, au moyen d'une bouse sèche dont la combustion lente permet un assez grand voyage. Le personnel du kraal vient recevoir le feu à l'autel du chef. Ils le reçoivent debout, en même temps qu'une branche de « munthiati », des mains du vieux, qui reste accroupi.

Il peut arriver que cette cérémonie de la consécration et de la tradition du feu, qui, en principe, n'a lieu qu'une fois, soit à renouveler. Ainsi fait-on quand le lion a mangé une tête de bétail : c'était évidemment quelque défaut dans l'exécution qui empêchait le rite magique de produire son effet.

Le bétail sacré.

Un chapitre important de la vie des Kuvale est celui qui a trait au bétail sacré : il touche à la fois aux coutumes sociales, familiales et religieuses de la tribu.

« *Onamulilo* », la vache du feu.

Lors de l'établissement d'un nouveau kraal, le chef du troupeau accomplit, comme je l'ai dit, les cérémonies magiques de la consécration du feu, pour conjurer le lion. Mais le troupeau ne sera pas à l'abri de l'ennemi s'il ne s'incorpore le préservatif requis. C'est pourquoi le troupeau a son substitut, son représentant légal, si l'on peut dire, bête d'élite, éduquée en vue de fonctions exceptionnelles pour la préservation du troupeau. C'est la *vache du feu*, en langue kuvale : « *onamulilo* ». Le chef pasteur a discerné dans son kraal une belle génisse, l'a choisie entre cent peut-être, pour la consacrer aux mânes des anciens ; il l'a signée avec de l'argile blanche, depuis le mufle jusqu'à la naissance de la queue, suivant la ligne dorsale ; depuis la queue jusqu'au mufle, en suivant la ligne ventrale ; enfin le long des membres antérieurs et postérieurs. Se signer ou signer le bétail avec de la poudre blanche est un acte religieux, une prière. Pour la fortifier contre les influences néfastes, il lui a légèrement fendu la queue et introduit dans l'incision de la poudre de racine de « *mutona* » et de l'écorce de « *muhilia* ». Ainsi, quand elle agitera la queue, ou se battra les flancs, la vertu des préservatifs magiques éloignera l'ennemi.

Au premier jour d'un kraal nouveau, après que le maître a allumé le feu à l'« *elao* », il fait lécher à la « *namulilo* » la même poudre de « *mutona* », qu'il lui présente dans le creux de la main, mélangée à un peu de sel.

En toute occasion on observe attentivement ses démarches : car cette vache est prophète. Mugit-elle de nuit à la porte du kraal ? Y dort-elle la tête dirigée vers la sortie ? Manifeste-t-elle en somme le désir de s'en aller ? Il faut alors déguerpir au plus vite : car c'est peut-être la guerre. Mugit-elle en tout autre endroit du kraal ? Ce n'est qu'un avertissement : cela veut dire : soyez sur vos gardes, contre les bêtes, contre les gens ; car il y a quelque danger caché. Met-elle le mufle à la porte du chef ? Cela semble indiquer la maladie ou la mort prochaine du chef ou de quelqu'un de sa famille.

Personne ne boit le lait de la « *namulilo* », sinon les toutes vieilles femmes et les toutes petites filles.

« *Okaakesi* », la vache de la prière.

On l'appelle encore « *onkhekwa* » (de *oku-keka* = couper l'oreille) « *Ongombe yokulikwambela* », le bœuf de la prière. C'est le mémorial du père défunt, la bête sacrée qui rappelle au Kuvale sa dépendance à

l'égard des ancêtres et le culte qu'il doit à leurs âmes. Le même homme peut avoir plusieurs « kaakesis ». Il y a deux sortes de « kaakesis ».

La principale est la génisse que le père même, de son vivant, offre à son fils pour se rappeler à son souvenir quand il ne sera plus. Le père mort, aura lieu la cérémonie de la consécration de la bête-souvenir, sur la tombe paternelle. Cela s'appelle « okukekelwak'omavila » : couper l'oreille sur la tombe du défunt. On va voir pourquoi l'occasion à laquelle devra s'accomplir ce rite n'est pas laissée à la discrétion des vivants. C'est le défunt lui-même qui la réglera. Du moins le croient-ils. Cela se passera ainsi. Tôt ou tard le fils du défunt tombe malade, comme il arrive à la plupart des mortels. On va consulter le devin. Immanquablement le devin indique le père défunt comme étant l'auteur de la maladie. Généralement le malade se rétablit. Plein de reconnaissance, dès qu'il peut conduire son bétail, il le mène paître sur la tombe paternelle. Là, on entaille le bord inférieur de l'oreille gauche de la vache du mémorial. Cette opération s'appelle « okukekela ». Le bout d'oreille ainsi coupé est placé à l'enfourchure d'un arbre du voisinage. C'est une offrande au mort. Retour de fête, un, deux bœufs sont abattus. Et l'on boit, et l'on mange, et l'on chante, et l'on danse.

Si, par la suite, le même refait une autre maladie dont le père est tenu pour responsable, il pourra encore recevoir une autre « kaakesi ». Cela se fait lors d'une cérémonie qui s'appelle « okukekelwa k'otyilalanthana » : couper l'oreille auprès de l'enclos des veaux.

Et d'abord on offre le sacrifice d'un bœuf dont les quartiers sont répartis entre les divers « mapikwa » ou foyers du kraal pour être cuits. On sépare les organes de la victime correspondant à ceux qui furent le siège de la maladie dont est mort le défunt. Ce sont les « vidila », organes prohibés, cuits et mangés par la proche famille du malade dans l'enclos du bétail (otyihaa tyonongombe). Ensuite une personne du clan du défunt entaille la partie inférieure de l'oreille gauche d'une génisse, comme précédemment. Cette génisse devient à son tour « kaakesi », bête consacrée au père défunt. Le bout d'oreille sert au malade comme amulette ; il la suspend à son cou.

Le lait de la vache « kaakesi » est réservé au maître, à ses enfants, et à ses amis mariés, orphelins de père comme lui.

« Ondila-ombe ».

Autres noms : « ondia-mapongo » = la nourriture des orphelins ; « ondwa-na-vipa » = celle qui se mange avec la peau. C'est une vache donnée par l'héritier au fils du défunt, en souvenir de son père. Je rappelle d'abord en gros la coutume qui règle l'héritage chez les Kuvale. Ceux-ci forment une tribu à régime matriarcal et à propriété familiale. Quelqu'un meurt-il ? Son fils n'héritera pas. A la mort d'un Kuvale la régence de la portion de bien familial qu'il détenait par héritage ou par acquisition, passe au frère puîné, ou au fils aîné de la sœur puînée, et ainsi de suite, jusqu'à extinction du dernier frère. De la sorte le bien rentre dans le « ventre de la famille », suivant l'expression courante,

dans le clan (« eanda ») et ne pourra en sortir. Le fils est de la « famille », du clan de la mère à qui il appartient. Il n'est point du clan de son père. Toutefois l'héritier le dédommagera en partie en lui cédant un souvenir de son défunt père. Ce souvenir, c'est la vache « ondila-ombe ». Le possesseur ne boira pas de son lait, ni l'héritier du défunt. Le lait de cette vache est réservé aux frères et sœurs cadets du possesseur et à tous les autres orphelins qui ont reçu, eux aussi, leur « ndila-ombe ». Aussi l'appelle-t-on « ondia-mapongo » : la nourriture des orphelins.

Quand la « ndila-ombe » a donné son premier veau, s'accomplit la cérémonie suivante : on la trait plusieurs jours de suite jusqu'à remplir une ou deux grandesalebasses à lait. Laalebasse au lait (ou lesalebasses) est alors déposée près de l'« oyosululu ». Vers le soir l'héritier du défunt fait tuer un bœuf. Pour le tuer on l'étouffe. La chair est cuite et mangée durant la nuit. Le maître de la « ndila-ombe » n'en mange pas ; il tient seulement le vase à viande entre ses mains pendant que les autres y puisent. Parfois on ne tue pas de bœuf ; mais toujours on cuit une épaisse bouillie de maïs, dont on plonge la masse dans le vase à lait. Les ayants droit viennent alors à l'autel (elao) prendre leur repas de lait et de polenta. Ils ne mangent pas de la manière habituelle qui consiste à amasser à la main et à délayer la polenta dans le lait ; mais par petites portions que l'on tire de la masse et que l'on avale sans les défaire. Le récipiendaire n'y touche pas. Il tient seulement le vase pendant que ses compagnons y puisent.

« Omutenge », la vache du clan du défunt.

On l'appelle « onumatwa » chez les Nyanéka. C'est une vache d'héritage. L'héritier du défunt la choisit, la détache (oku-tenga) pour sa nourriture et celle des personnes de son clan.

« Onamphingo ».

C'est une vache attribuée au clan du père du défunt, pour rétribuer les soins que le défunt lui a coûté autrefois. En boiront le lait uniquement les personnes du clan auquel cette vache est attribuée. « Namphingo » est donc encore une vache d'héritage (« omphingo »).

« Onaluhonge », la vache de la circoncision.

Retour de circoncision, le jeune Kuvale, ayant en main la trique cornue de circonstance (oluhonge), reçoit de son père une vache qui lui rappellera le grand acte qui l'a établi dans ses droits de citoyen kuvale. Cette vache, c'est la « Naluhonge ». Le premier veau mâle qui naîtra d'elle sera réservé pour le festin de l'« ékula », c'est-à-dire de ses compagnons de promotion. Une fois grand, on abattra le bœuf, et ce sera pour les anciens de la fête l'occasion de confraterniser en des ripailles monstres. Le lait aussi leur appartient. Le père, donateur de la « naluhonge », n'en boit pas.

Le bétail du mariage.

En guise de supplément au chapitre du bétail sacré, j'énumérerai le bétail que le jeune Kuvale devra céder, d'après la coutume, pour posséder véritablement sa femme.

Il y a d'abord le bœuf « *onthwinya* » que le prétendant donne au père de la fille, pour avoir son consentement. Ce bœuf est tué et mangé. Toutefois, même après réception de l'« *onthwinya* », la fille restera chez son père jusqu'à complet développement physique.

Il y a l'« *oyowina* » que le fiancé donne à la mère de la fille. On ne le tue pas.

Il y a encore le bœuf appelé « *ombandula laka* », celui qui délivre la langue, qui fait parler le père afin d'obtenir le consentement de la fille. Ce bœuf est tué et mangé par les père et mère de la fille. Il peut être remplacé par un mouton.

Puis vient la vache « *onamatuka* » (= parties sexuelles, « *okutukana* » signifie insulter en termes obscènes). L'« *onamatuka* » est une vache que le jeune marié cède à son beau-père pour s'assurer le respect et la soumission de son épouse. Si elle se comporte mal, l'homme pourra l'insulter (*okutukana*) sans que le père et la mère aient le droit de s'en offenser. Par l'« *onamatuka* », il a en effet acheté le droit de reprendre vertement sa femme. Par contre, si la femme l'insulte, le mari, dignement, l'expulsera ou pourra le faire. Elle ira donc chez son père, mais pour revenir bientôt, accompagnée d'un bœuf pour l'expiation. Et ce sera jour de bombance pour l'« *ekula* » du mari, c'est-à-dire pour ceux de sa circoncision, qui jurent par le même totem.

Que manque-t-il encore ? Les vêtements de la mariée. Le jeune homme y pourvoit par deux ou trois moutons, ou par un bœuf qui servira à l'acquisition des deux ou trois moutons. Ce bœuf s'appelle « *ondyelula* ». Les trois moutons seront tués et mangés en famille. La peau de l'un servira de couvre-chef, cette ample coiffure qui lui donne un certain air de noblesse : cela s'appelle « *otyikuko* ». La peau de l'autre servira de vêtement postérieur. C'est l'« *olusa* ». Avec la peau du troisième on confectionnera la pièce de vestiaire appelée « *ondyambeko* », qui est une peau d'agneau qui se met au-dessus de l'« *olusa* ».

Est-ce tout ? Non ! Car l'homme ne peut encore appeler son épouse par son nom. Pour le pouvoir faire, il tuera en l'honneur de sa femme une autre tête de bétail. Alors, en toute vérité, il la possédera. Ce sixième et dernier bœuf s'appelle « *onthumbula* ». « *Oku-tumbula* » veut dire : prononcer (sous-entendu : le nom de la femme). En effet, en lui offrant un morceau de viande, le marié kuvale, pour la première fois, appellera sa femme par son nom.

Coutumes relatives au lait chez les Kuvale.

D'après ce qu'on a vu plus haut, tout Kuvale ne peut boire indistinctement le lait de toute vache. La coutume détermine et limite strictement ce point. De même on ne peut baratter le lait de toute vache. Le

lait a sa place déterminée près de l'autel (elao), selon qu'il est de telle ou telle vache. Je vais tâcher de préciser la coutume sur ces divers points.

Les ustensiles dont se servent les Kuvale, comme d'ailleurs les Nyanéka et autres peuples pasteurs de la même région du Sud-Ouest de l'Angola, sont, pour la traite des vaches et la garde du lait, les suivants : d'abord le vase appelé « otyilandwi », que les Nyanéka appellent « otyikandelo ». C'est un petit seau, ou panier sans anses, en fibres très serrées, que la femme du pasteur, accroupie, serre entre ses genoux pour y recevoir le lait dans l'opération de la traite.

Puis il y a les Calebasses à lait : la grande calebasse « ohupa » (chez les Nyanéka : « onthyakelwa ») pour le lait commun qui va être baratté ; les petites calebasses à lait, « ondumi'hupa », où devra aigrir le lait qui ne peut servir pour le beurre. Il y a encore l'entonnoir, « omphako », pour transvaser le lait. Enfin, l'« eholo », vase à trois pieds pour recevoir le lait aigre qui servira à la nourriture de ceux qui y ont droit. L'« omphako » et l'« eholo » sont faits d'une seule pièce de bois tendre travaillé.

Rappelons-nous maintenant la constitution de l'autel chez les Kuvale afin de bien noter la place réservée au lait. A l'autel (elao), il y a deux endroits particulièrement respectés : 1^o l'« oyosululu », dans le cintre de l'elao ; 2^o au dos de l'« elao » (« otyitamwino »).

A l'exception du lait de l'« onamulilo », vache du feu, tout autre lait des vaches du troupeau, sacrées ou non, a sa place à l'autel, soit à l'« oyosululu », soit à l'« otyitamwino ». A l'« oyosululu » on dispose le lait de l'« okaakesi » et de l'« ondila-ombe ». Chacune de ces vaches a ses ustensiles réservés : son « otyilandwi », son « eholo », son « ondumi-hupa ». De leur lait, on ne tire pas le beurre.

L'« omutenge », l'« onamphingo », l'« onaluhonge » ont aussi leurs ustensiles propres à leur usage exclusif, moins l'« omphako » qui leur est commun avec les vaches profanes. Le lait de ces trois dernières vaches a sa place au « tyitamwino », dans les petites calebasses appelées « ondumi-hupa ». On ne peut en extraire le beurre. Le lait de l'« onamatuka », ainsi que celui des vaches profanes est versé dans la grande calebasse « ohupa », pour être baratté : c'est du lait vulgaire qui n'est l'objet d'aucune prohibition. La grande calebasse à lait sera ensuite suspendue par des courroies à une traverse reposant sur deux pieux (cela s'appelle « omuhakelo ») et le pasteur, vers les quatre heures du soir, assis devant elle sur ses talons, lui imprimera par impulsions régulières un patient mouvement de va-et-vient jusqu'à ce que le beurre soit aggloméré.

NÉCROLOGIE

ÉMILE ARGAND

Brusquement, ayant à peine dépassé la soixantaine, Émile Argand est mort le 14 septembre dernier. C'était un savant d'une réputation mondiale. Après avoir hésité un certain temps sur la carrière qu'il suivrait, travaillé chez un architecte, où il avait déjà fait preuve de capacités exceptionnelles pour le dessin, puis préparé son baccalauréat et commencé des études de médecine, il s'était tourné du côté de la géologie et était devenu l'élève du professeur M. Lugeon, de Lausanne. En 1911 déjà, il avait été nommé professeur de géologie à l'Université de Neuchâtel, en remplacement du prof. H. Schardt, appelé à Zurich. Sa leçon inaugurale avait fait sensation autant par sa langue riche et précise que par ses connaissances étendues et son habileté à poser et à résoudre les problèmes les plus difficiles de l'histoire de la Terre. Du coup, il avait obtenu de l'Université et de l'État la création d'un Institut de géologie, auquel on avait consacré une des ailes de l'ancien pénitencier du Saarberg, désaffecté. Il en avait fait un Institut modèle, étudié jusque dans les détails l'arrangement et l'installation, cherché à en enrichir les collections. Entré dans la Société de Géographie en 1915, il avait demandé l'année suivante le dépôt dans son Institut de nos cartes, atlas, photographies et d'un certain nombre de périodiques. Ce dépôt lui avait été consenti à titre de faveur personnelle. Il avait aussi obtenu de l'Université de se faire attribuer, avec le consentement de M. Charles Knapp, l'enseignement de la géographie physique, ce qui lui avait permis de revendiquer pour son Institut toutes les publications intéressant la géographie reçues à la Bibliothèque de l'Université. En 1920, il avait accepté de diriger la Société de Géographie, à laquelle sa présidence donna un lustre considérable. Il garda ces fonctions jusqu'en 1928, pour rester ensuite membre du Comité, auquel il a appartenu ainsi pendant vingt ans et dont il suivait les séances avec assiduité. Pendant sa présidence, il avait mis à la disposition de la Société les locaux de son Institut pour y déposer nos archives, ainsi que le stock de nos publications, et son personnel pour le classement des périodiques reçus en échange de notre *Bulletin*. Il nous avait rendu ainsi un service précieux.

Nous n'avons pas à parler ici de ses grands travaux scientifiques, qui ont fait époque, ni de ses capacités linguistiques — il parlait couramment six langues — ni de ses dons et de ses goûts artistiques. Nous nous souviendrons qu'il était un brillant causeur, un fin observateur des hommes et des choses, qui ne se laissait pas duper par les apparences.

La Société de Géographie lui gardera un souvenir reconnaissant.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

RAPPORT
SUR L'EXERCICE 1938

PAR

TH. DELACHAUX, CONSERVATEUR

Les transformations commencées en 1937 dont il a été question dans notre précédent rapport se sont poursuivies durant l'exercice 1938. Elles sont tout près de leur achèvement si l'on en excepte la petite salle attribuée à l'Anthropologie. De ce fait, la salle d'Extrême-Orient est restée fermée au public ; elle pourra être rendue à la circulation prochainement, même si certaines vitrines n'auront pas encore reçu leur visage définitif.

Deux vitrines de milieu, libérées par les transformations, ont trouvé leur emploi dans la salle de l'Indonésie et permettront d'exposer des collections qui n'attendaient que la place pour se faire voir.

Des deux grandes vitrines de l'ancienne salle de l'Inde, l'une a trouvé sa place au bas du grand escalier, l'autre dans le petit corridor du premier étage. La première était destinée aux *Instruments de musique de l'Afrique*. Elle est si grande que nous avions craint de ne pouvoir la remplir ! En fin de compte, elle s'est trouvée trop exiguë et nous avons ajouté deux petites succursales sur les côtés. Pour notre Musée, cette vitrine représente une nouveauté en ce sens qu'elle est consacrée à une démonstration d'Ethnographie comparée ayant un sujet limité. Au point de vue didactique, c'est un avantage de pouvoir suivre le développement de ces instruments et leurs transformations successives ou simultanées en des régions différentes.

Cette vitrine est un essai à un autre point de vue plus technique. Située en une place sans jour direct, mais qu'il aurait été dommage de ne pas utiliser, nous l'avons dotée d'un éclairage intérieur. Nous espérons que la commission trouvera cet essai concluant et en permettra un emploi plus étendu. Un moyen de rendre nos Musées plus populaires et, par conséquent, plus utiles serait de les rendre visibles le soir. Les grands centres font, de ce côté, de grands efforts et les petites villes y viendront tôt ou tard ; puissions-nous ne pas être la dernière !

La seconde vitrine, installée dans le corridor du premier étage, à l'abri de la lumière directe aussi, est destinée à recevoir trois costumes de plumes des Indiens Mundrucu de l'Amazone, tribu depuis longtemps éteinte, du moins en ce qui concerne sa civilisation. Ces objets sont précieux et méritent qu'on les traite avec le plus grand soin. Un éclairage artificiel est prévu pour cette vitrine.

La chaise de chef tyokwe d'Angola, reçue l'an dernier, a trouvé sa place dans une vitrine que nous avons fait faire dans ce but.

Parmi les visiteurs étrangers qui ont étudié nos collections, je citerai Mlle Shaw, ethnologue, assistante du Musée du Cap qui a étudié avec beaucoup de soins nos séries de l'Afrique du Sud. Le conservateur a eu l'occasion de faire visiter le Musée à plusieurs groupements qui en avaient fait la demande. Ainsi, le groupe « Savoir », de La Chaude-Fonds, sur la demande de M. Ch. Barraud, peintre ; puis, à l'occasion de la réunion des Délégués de la Mission de Paris, le 27 septembre. Le 6 novembre, la section de Chaumont du Club Jurassien a visité le Musée sous la direction de M. Sam. Perret, en remplacement du conservateur malade.

Pendant les vacances d'été, le conservateur s'est rendu au Congrès international des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques à Copenhague (31 juillet au 6 août 1938). En chemin, il eut l'occasion de visiter à nouveau les Musées de Francfort, Hambourg et Lübeck.

L'accroissement des collections s'est ressenti du fait que le plus clair du budget a été utilisé pour les transformations. D'autre part, nous nous sommes engagé à acheter à M. Jean Gabus, parti en mission ethnographique dans la Baie d'Hudson, une partie de sa récolte. Nous l'avons chargé de nous rapporter plus spécialement des pièces qui nous manquent encore. Les occasions n'auraient pas manqué et se présentent souvent ; mais nous avons tenu à réserver une certaine somme en prévision de son retour.

Parmi les dons, nous tenons à signaler tout spécialement celui de Mlles Powell-Cotton, de Birchington, qui nous ont envoyé 53 poupées en cônes de maïs de la région de Huila en Angola, où elles les ont récolté en 1937. Il s'agit d'une collection faite scientifiquement, donnant pour chaque objet des renseignements précis, ce qui ajoute une grande valeur à ce don.

Le Dr Edm. Lindholm a fait don d'une paire de skis lapons, qui ont été utilisés à Neuchâtel en 1903 ; cette date leur ajoute en plus de l'intérêt ethnographique, une valeur historique.

Mme Stapfer, à Saint-Blaise, a bien voulu faire don de deux objets : un paravent japonais en soie noire brodé d'un paysage (clair de lune), ainsi que d'un panneau de soie brodé de deux oiseaux.

La famille de feu le peintre Léo-Paul Robert nous a remis une série d'objets ethnographiques, parmi lesquels se trouvent de ceux rapportés par feu Maurice Robert, missionnaire au Gabon. Nous remarquons tout spécialement trois hamacs qui sont les premiers que nous possédions d'Afrique.

Signalons encore un très beau crâne de gorille, qui nous a été donné par M. V. Vuillomenet, ingénieur-électricien, et qui provient du Gabon. Ce crâne vient à point compléter notre matériel en vue de la salle d'Anthropologie.

M. Paul Miserez, ancien employé aux trams, a fait don d'une série d'objets de Chine et du Japon, rapportés par lui d'un séjour qu'il fit en Extrême-Orient.

Enfin, M. le Dr F. Machon, à Lausanne, nous a remis pour la Bibliothèque du Musée, une série de volumes et de brochures parmi lesquels nous signalons K. v. den Steinen : «*Unter den Naturvölkern Zentral Brasilien.*» (Berlin 1894).

Une fois de plus, nous exprimons nos plus chaleureux remerciements aux généreux donateurs, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont apporté leur appui.

MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

RAPPORT
SUR L'EXERCICE 1959

PAR

TH. DELACHAUX, CONSERVATEUR

Les aménagements de collections ont été continués comme il était prévu. Ainsi, à une vitrine de milieu près, la salle d'Orient a pu être terminée et rendue à la circulation du public. Il en est de même de la petite salle consacrée à l'Indonésie qui avait déjà reçu deux vitrines de milieu devenues inutiles dans la salle précédente et qui nous ont permis de mettre en valeur les objets de Sumatra et de Bornéo. Une vitrine peu profonde entre les deux fenêtres sera encore nécessaire pour montrer une belle collection de couteaux et de sabres de ces mêmes régions. M. Gust. Jéquier nous a prêté son précieux concours pour l'installation de ces salles, principalement pour la Perse dans celle de l'Orient. Nous avons enfin pu y placer dignement le Tchikh, tapisserie mobile de tente de nomade kurde, dont M. Jéquier avait précédemment fait don au Musée et qui est devenu l'un des principaux ornements de cette salle.

Au rez-de-chaussée, un grand panneau avec armes diverses du Soudan anglais et égyptien, a été installé derrière une glace inoccupée de l'ancien jardin d'hiver. A cette occasion, M. Jéquier a fait don de plusieurs objets de cette région : épée, javelots et hache de guerre qui y ont trouvé leur place.

De nombreuses journées ont été consacrées à mettre de l'ordre dans les objets non exposés qui, sans être des doublets, ne présentent pas d'intérêt pour le public, mais qui, par contre, doivent être à la disposition des spécialistes. Nous les mettons, pour le moment, dans des caisses légères avec couvercle à charnières que nous plaçons au-dessus des grandes vitrines des salles d'exposition ou encore dans les combles.

Comme tous les ans de nombreuses classes de la ville et des environs ont visité le Musée. Sur la demande du D^r H. Robert, directeur des Écoles secondaires et normale de Fleurier, nous avons consacré une matinée aux élèves de l'École normale, le 27 juin 1939. Nous avons eu la vi-

site d'un ethnographe américain, M. C. Schuster, qui faisait un voyage d'études en Europe et qui a trouvé chez nous plusieurs objets intéressant sa spécialité.

Malgré l'installation de nouvelles vitrines et la transformation d'ancien matériel qui ont de nouveau absorbé une bonne part de notre crédit, l'accroissement de nos collections a été réjouissant. Commençons par l'*Afrique* : M^{lles} Powell-Cotton nous ont gratifié cette année encore d'un envoi important d'objets des Kwanyama (Angola, Sud-Ouest) ; ce sont principalement des objets de vêtement, de parure, ou de circonstances qui ont trait aux cérémonies et aux rites des écoles d'initiation. Ces objets sont documentés avec précision, ce qui en augmente le prix scientifique. (III. C. 7298-7316.) Par M. André Clerc, missionnaire, à Lourenço-Marquès, il nous a été possible d'obtenir une belle série d'objets rares qui ont trait à la magie et à la divination des Thonga-Shangan. Ces attirails complets de magiciens ou de magiciennes enrichissent à propos nos collections, d'autant plus que M. Kaltenrieder, missionnaire, qui les a recueillis, nous en a fourni les explications. (III. C. 7259-7292.) M. E. Berger, missionnaire, auquel nous avons demandé une enquête au sujet de divination en Rhodésie Nord et sur les confins d'Angola, s'est acquitté de cette tâche au delà de nos espérances, et nous a rapporté divers objets fort précieux.

Dans ces deux cas, nous constatons à nouveau l'intérêt qu'il y a pour nous à rester en contact avec nos missionnaires dont la plupart mettent une grande bonne volonté à nous rendre service tout en s'instruisant et en étendant leurs connaissances de l'âme nègre. Il arrive cependant qu'il leur répugne de « vendre » ces objets, recueillis parfois dans des conditions tout à fait spéciales ; le don pur et simple est trop onéreux, par contre. Il faut donc que nous ayons la possibilité de les dédommager équitablement de leurs peines et de leurs débours.

A propos de l'Afrique, citons le don de plusieurs armes du Soudan égyptien fait par M. Gust. Jéquier et signalé au début de ce rapport.

M. Rusillon, missionnaire, qui fit, l'an dernier, plusieurs conférences, nous envoya après sa visite au Musée une série d'objets de *Madagascar*, recueillis là-bas par feu son père. Ce sont pour la plupart des objets de sorcellerie. (III. D. 1.-25.)

Passons à l'*Amérique* : De la Colombie (Am. Sud) nous avons reçu de M. E. Perrudet, vice-consul à Bogotà, dix objets des Indiens Puinave (Vaupès). Ce sont un arc et des flèches, une grande flûte et des vêtements. (IV. C. 648-657.)

D'un soldat, qui désire rester anonyme, revenu de Colombie aussi, nous avons reçu par l'intermédiaire de son supérieur, une tête conservée, ou « tsantsa », provenant apparemment de l'Équateur (Indiens Jivarro).

Passons à l'extrême Nord du continent américain. Avec le retour de M. Jean Gabus de son expédition chez les Esquimaux de la *Baie d'Hudson*, nous avons reçu un précieux complément à notre collection des régions polaires. Nous avons eu l'occasion, avant son départ, d'attirer l'attention de M. Gabus sur les objets qui nous manquaient encore. Par ce fait, la collection du R. P. Turquetil (actuellement Mgr Turquetil,

préfet apostolique de la Baie d'Hudson), déjà très remarquable, a pu être complétée de façon très heureuse. Cet accroissement nécessitera quelques remaniements et la création d'une petite vitrine pour y loger les modèles d'attelages et de canots, la plupart anciens, que nous possédons. M. Gabus a rapporté de très belles photographies de la région étudiée et nous lui en avons demandé un certain nombre pour illustrer et expliquer les objets exposés.

Asie. Les occasions n'auraient pas manqué pour acquérir de très beaux objets ; mais dès qu'il s'agit d'art oriental, les prix sont tels que nos crédits ne permettent pas d'y songer ! Aussi est-ce avec quelque mélancolie que nous avons vu défiler des occasions...

M. le professeur A. Aubert a fait don d'un panier contenant des reproductions en bois tourné et peint d'ustensiles de cuisine et d'objets usuels de l'Inde. M. Ad. Berthoud, juge d'instruction, a fait don d'un pupitre chinois de voyage, en laque noire, avec personnages, datant de cent ans environ. Très usagé, il peut cependant être restauré facilement.

La famille de feu M. Auguste Lambert a fait don de sept objets, sabres chinois, couteaux, etc.

L'*Insulinde* est représentée par des accroissements intéressants pour Sumatra. M. Gustave Schneider, naturaliste et explorateur bâlois, avait fourni, en son temps, à notre Musée une intéressante collection ethnographique de cette région et dernièrement il nous envoya en don un très beau poignard batak à fourreau d'argent et à poignée sculptée, que lui avait donné le principal Rajah dont il visitait les terres. En plus de cela, il nous donnait une série de photographies encadrées et de clichés de son voyage, tout cela en souvenir des bons rapports qu'il n'a cessé d'avoir avec notre Musée déjà du temps du professeur C. Knapp. Dernièrement nous avons acquis de M. Schneider un beau modèle de maison batak, dont la charpente et l'arrangement intérieur sont scrupuleusement reproduits, travail d'un charpentier batak.

Pour l'*Océanie* nous ne pouvons signaler qu'un portemonnaie indigène ancien de l'Île de Lifou, ainsi que des échantillons de cordelettes en poils de grande roussette (achat).

Un don de Fr. 100 — en espèces nous est venu d'un vieil ami de nos musées qui, chaque année, renouvelle son obole ; il s'agit de M. Marc Jacot-Guillarmod, des Verrières. Je déplore qu'il soit le dernier survivant d'une race de citoyens qui, si elle ne fut jamais très nombreuse, n'en existait pas moins encore il y a une vingtaine d'années ! Nous lui sommes d'autant plus reconnaissants de son geste généreux et spontané. N'oublions pas, cependant, d'exprimer notre gratitude à tous nos généreux donateurs que nous venons d'énumérer plus haut.

Notre bibliothèque s'est accrue de quelques unités. Elle a été consultée par diverses personnes. A ce propos, il n'est peut-être pas inutile de signaler le fait que nous recevions avec joie des livres de voyages et d'explorations, même anciens. Avec le temps nous pourrions ainsi développer cette partie de notre Musée.

BIBLIOGRAPHIE

PAR

CHARLES BIERMANN

JACQUES ANCEL. *Géographie des frontières*. Préface d'André Siegfried. Paris 1938. 1 vol. de la collection de *Géographie humaine*, dirigée par P. Deffontaines 209 p., xxxii pl. de photographies.

M. J. Ancel est actuellement le représentant le plus autorisé, en France, de la géographie politique. Sa méthode repose sur un examen approfondi à la fois des réalités terrestres et des contingences humaines. Il a horreur de la spéculation aussi bien que de la logomachie. En ramenant les théories aux faits, il en montre l'inanité. Depuis le jour où il s'est attaqué aux problèmes compliqués des Balkans, qui demandent pour leur solution tant de sagacité, il se trouvait solidement armé pour aborder les questions de l'Europe centrale. Les pays dont il parle, il les connaît pour les avoir parcourus dans tous les sens, pour en avoir étudié l'histoire et l'organisation politique, pour en avoir discuté avec leurs hommes d'État et leurs savants.

Dans l'ouvrage qui nous occupe, l'auteur fait un tour d'horizon complet, dans le temps comme dans l'espace. Sous le titre : États amorphes, il étudie d'abord les groupements primitifs, puis les États nomades d'Afrique et d'Asie, enfin les Empires maritimes, comme le Japon et le Monde britannique. Puis il passe aux États de l'Europe continentale, dont il constate qu'au cours des âges, les frontières (frontières plastiques) ont constamment varié. Dans une 3^e partie (frontières mouvantes) il montre, à côté d'une Suisse et d'une Belgique stables, malgré les remous des événements, les États en formation ou en croissance, et ceux en régression, en particulier en Europe.

Sa conclusion, à laquelle nous pouvons souscrire, puisque les événements récents en montrent la justesse, est celle-ci : Il n'y a pas de problèmes de frontières, il n'y a que des problèmes de nations. Le géographe ne connaît pas de frontières naturelles, ni de domaines physiques fermés ; il dénonce la vanité de la notion historique des frontières, qui peut être revendiquée aussi bien sur un côté que sur l'autre ; il croit que la frontière est une isobare politique qui fixe pour un temps l'équilibre entre deux pressions : équilibre de masses, équilibre de forces.

Nous ferons cependant une réserve : dans cet équilibre qui s'établit entre nations également puissantes, reste-t-il une place pour les petits États ? Leur volonté de rester libres, leurs efforts pour maintenir leur indépendance, peuvent-ils quelque chose contre de puissants voisins ? pour ne prendre qu'un exemple si la Suisse a échappé, en mai 1940, à l'invasion qui a déferlé sur la Belgique et la Hollande, à quoi le doit-elle ? à son armée sans doute, relativement nombreuse, bien équipée, animée d'un esprit combatif ; mais n'est-ce pas aussi à ses montagnes, qui forment barrière à l'Ouest et au Sud ? Sans armée pour les défendre, ni les Alpes ni le Jura ne suffiraient à protéger la Suisse ; mais sans nos montagnes, l'armée suisse pourrait-elle résister ? De même voyons-nous aujourd'hui la frontière grecque dans l'Épire, de même la frontière égyptienne dans le désert de Libye s'appuyer sur des faits naturels aussi bien que sur la force des armes. Il y a donc des paysages géographiques qui facilitent la délimitation politique, tandis que d'autres sont indifférents.

Seminarii Universitatis Tartuensis Oeconomico-geographici :

- N^o 19. EDW. REINWALDT. *Die Fischerei von Läänemaa* (en estonien, avec résumé allemand). 10 p., 1 carte et 1 phot. dans le texte. Tartu 1937.
- N^o 20. ALFRED LILLEMA. *Die Bodentypen von Laanemaa* (en estonien, avec résumé allemand). 12 p. et 1 carte hors texte en couleur. Tartu 1938.
- N^o 21. E. KREPP. *Milk consumption and milk supplying hinterland of Tallinn* (en estonien, avec résumé anglais). 12 p. et 1 carte dans le texte. Tallinn 1938.
- N^o 22. E. KAREDA. *The wholesale trade areas of Tartu and its satellite centers* (en estonien avec résumé anglais). 26 p., 4 photos et 2 cartes hors texte, 1 carte dans le texte. Tartu 1938.
- N^o 23. A. LAASI. *Population, settlement and communication of the province of Läänemaa* (en estonien, avec résumé anglais). 24 p., 6 fig. dans le texte, cartes et photos. Tartu 1939.
- N^o 24. M. KULDKEPP. *Labour exchange in Estonia* (en estonien, avec résumé anglais). 20 p., 3 fig. hors texte. Tallinn 1938.
- N^o 25. E. KREPP. *Economic position and territorial reform of rural communes in Estonia* (en estonien, avec résumé anglais). 64 p., 2 cartes hors texte. Tallinn 1938.
- N^o 26. A. LILLEMA. *Ein Versuch der Zusammenstellung einer praktischen Bodenkarte Estlands auf Grund der Bodenbonität* (en estonien, avec résumé allemand). 11 p., 1 carte dans le texte. Tartu 1939.
- N^o 27. R. SÕRMUS. *Industrial home work in Estonia* (en estonien, avec résumé anglais). 16 p. Tallinn 1939.

Ces neuf brochures sont d'intérêt inégal ; toutes manifestent l'activité scientifique qu'avait su faire naître, au Séminaire de Géographie économique de Tartu, le diligent et ingénieux professeur Edgar Kant. C'est avec plaisir que nous avons jusqu'ici signalé à nos lecteurs de l'Europe occidentale ce foyer de recherches géographiques qu'était l'Université de Tartu. Dotée d'un long passé de travail, cette Université ne semblait pas moins laborieuse sous la jeune république estonienne que du temps des barons baltes et de la Russie tsariste. Hélas ! le temps de la liberté est terminé. Pour l'Estonie, comme pour la Lettonie, comme pour la Lituanie, il n'a duré que vingt ans ; vingt belles années, où ces peuples se sont mis ardemment et intrépidement à la besogne, pour rattraper le temps perdu. Ils s'étaient mis à l'école de l'Europe occidentale ; les voilà plongés dans les ténèbres de l'Europe orientale. Ils avaient plaisir à communier avec nous dans le même culte de la recherche scientifique désintéressée. Les voilà retranchés de notre communauté intellectuelle. Il est probable que nous n'en entendrons plus parler : ils seront pour nous comme morts. Nous leur disons ici : adieu.

Publicationes Instituti Geographici Universitatis Turkuensis :

- N^o 16. *Hinerarien und Landschaftsprofile J. G. GRANÖS aus Uranchai (Tannu-Tuwa) und der Nordmongolei*. Bearbeitet und gezeichnet von A. K. MEUSUO. Mit Vorwort und einleitendem Text von J. G. Granö sowie einem Verzeichnis der Gesteinsproben von Pentti Eskola. 42 p., 12 planches d'itinéraires en couleur, en dépliant. Helsinki 1938.
- N^o 17. AUVO HEIKINHEIMO. *Siedlungsgeographie des Kirchspiels Kustavi in Südwestfinnland*. 88 p., 23 fig. dans le texte. 15 photos et 2 cartes hors texte. Turku 1939.
- N^o 18. PAAVO NIEMELÄ. *Die Verteilung der Bevölkerung im Hügelland von Sals in Südwestfinnland* unter Berücksichtigung ihrer Ursachen. 64 p., 11 fig. dans le texte, 4 photos et 1 carte hors texte. Turku 1939.

En Finlande également, on travaille, tant à la petite Université de Turku qu'à celle d'Helsinki. Plus heureux que leurs voisins du Sud les Finlandais ont réussi à maintenir leur indépendance, fût-ce au prix de sévères sacrifices. Dans la lutte inégale qu'ils ont affrontée, les vœux et l'admiration de l'Europe ont été vers eux, et nous nous félicitons de voir subsister sur la rive orientale de la Baltique ce foyer d'activité intellectuelle.

Le premier des ouvrages mentionnés ici n'est en somme que la publication des itinéraires des trois voyages accomplis par le professeur J. G. Granö en 1906, 1907 et 1909 dans diverses parties de la Mongolie septentrionale ; ils couvrent 4370 km. Ces itinéraires ont été établis par cheminement à la boussole, les distances étant estimées à la durée de marche. Les croquis pris en cours de route à l'échelle de 1 : 100 000, ont été redessinés au 1 : 200 000 et sont reproduits ici au 1 : 400 000.

Le relief, représenté d'abord par des hachures, l'est ici par des courbes figuratives. Il a été complété, dans la publication, par des diagrammes accompagnés de formules, suivant les principes énoncés dans la *Reine Geographie* du même auteur (cf. *Bulletin* 1930, p. 138-139).

BORIVOJE Ž. MILOJEVIĆ. *Les hautes montagnes dans le royaume de Yougoslavie*. Étude géographique. Avec 63 figures et cartes dans le texte, 12 photographies et 6 cartes hors texte. 1 vol. in-8°, 286 pages. Beograd 1939.

Il est regrettable que la notion de hautes montagnes ne soit pas définie dans cette étude. Dans ce pays montagneux qu'est la Yougoslavie, il faudrait savoir à partir de quelle altitude un système ou un massif mérite ce qualificatif de haut, et aussi quels sont les rapports qui existent entre ces « hautes montagnes » et les autres. En fait, il s'agit ici de 16 massifs, dont les 3 premiers font partie des Alpes slovènes, les 10 suivants, répartis d'ailleurs en 2 groupes, l'un en Herzégovine, l'autre au Monténégro, appartiennent au système dinarique, et les 3 dernières, en Macédoine, composées en majorité de schistes cristallins, font le passage vers le système des Rhodopes. On peut se demander s'il est légitime d'étudier ces 16 montagnes isolément, sans se préoccuper des chaînes dont elles sont parties. On peut se demander si, l'altitude mise à part — et, encore une fois, cette altitude n'est pas donnée — et les traces glaciaires qui en résultent, cirques, vallées en auge, moraines, dépôts fluvio-glaciaires, — c'est là peut-être un aspect plus caractéristique de ces 16 massifs que l'altitude — les autres traits géographiques, climat, eaux, végétation, cultures, élevage, industrie, commerce, ne sont pas applicables aussi aux montagnes plus basses qui les avoisinent. On peut se demander aussi s'il est légitime d'étudier simultanément des massifs qui, leur altitude et les formes glaciaires mises à part, n'ont de commun ni la latitude (5° et demi de différence entre le Triglav au Nord et le Perister au Sud), ni la longitude ou plus exactement la distance à la mer, ni la même composition des roches, ni la même température, ni le même total de précipitations (3000 mm. à la Črna Prot, au Nord, 1300 au Perister), ni la même végétation, qui entraînent des genres de vie différents.

Mais toutes ces objections n'empêchent pas de constater l'intérêt considérable de l'ouvrage de M. B. Ž. Milojević, fruit de neuf années de recherches sur le terrain, et qui fourmillent d'observations des plus précises. Le savant professeur de Belgrade a, comme son prédécesseur, exploré une bonne partie de la péninsule balkanique et en a rapporté une connaissance du pays qui va jusque dans les plus petits détails. Peut-être que, pour le lecteur français, cette multitude de petits détails est difficile à suivre, l'auteur renonçant parfois à en tirer des conclusions, et celles-ci, quand elles sont données, n'étant pas mises suffisamment en relief. L'auteur s'en excuse d'avance, en disant, dans sa préface, qu'il reste encore beaucoup à faire avant qu'on puisse dresser une synthèse définitive des montagnes yougoslaves, et il présente son travail comme

une simple contribution. C'est une contribution de taille, dont on peut et on doit le féliciter.

LUIZ SCHWALBACH. *Frutos Maravilhosos da Árvore Nacional*. Estoço histórico geográfico. Lisboa 1938. 1 broch., 91 p.

Esquisse historique de la part prise par les Portugais à la fin du moyen âge et au début des temps modernes, à la navigation, au commerce et à la fondation de colonies.

MARCEL CLERGET. *La Turquie. Passé et Présent*. Collection Armand Colin. Section de Géographie. Paris 1938. 1 vol. in-16, 207 p. avec 7 cartes et 2 plans.

La valeur de l'ouvrage de M. Clerget réside d'abord dans le fait que l'auteur a vécu lui-même en Turquie, et qu'il a pu connaître les Turcs de près, peut-être aussi dans ce fait qu'ayant passé ensuite en Égypte, il a obtenu ainsi un moyen de contrôle de ce qui est propre à la Turquie, dans l'Orient musulman où elle se trouve placée. Ses caractères sont déterminés partie par le cadre géographique, partie par l'évolution historique. La nature ne l'a guère favorisée, car le relief en est tourmenté, l'hydrographie gênée, le climat trop sec dans l'intérieur pour assurer les récoltes, trop humide parfois sur les côtes dévastées par la malaria. Le sous-sol n'est guère riche. Les indications naturelles semblent être en faveur de la vie pastorale, et de fait, celle-ci occupe encore plus de la moitié de la surface du pays. Cependant l'exportation porte surtout sur le tabac, le raisin et d'autres fruits (noisettes, figes), montre l'importance des cultures, répandues surtout dans les plaines de la périphérie. Le gouvernement kamaliste a cherché à développer l'agriculture et a organisé l'industrie, jusqu'alors à peu près inexistante, par la préparation d'un plan quinquennal, financé par l'État. Rappelons la part prise à ce développement tant culturel qu'économique par la Suisse où le gouvernement turc envoie de nombreux étudiants se familiariser avec la mentalité occidentale.

ARNOLD HEIM und AUGUST GANSSER. *Thron der Götter*. Erlebnisse der ersten schweizerischen Himalaya-Expedition (cf. *Bulletin* de 1938, p. 52-53).

M. Arnold Heim a bien voulu nous envoyer la carte qui aurait dû accompagner l'ouvrage dont on nous avait demandé le compte-rendu et dont nous avons signalé l'absence dans l'exemplaire qui nous avait été remis. Cette carte, sortie des ateliers et des presses de la maison Kümmerly et Frey, représente la partie centrale de l'Himalaya, de la région du Kamet à la frontière du « Népal », de la plaine du Gange au Transhimalaya. Basée sur les cartes du « Survey of India », complétée par les levés de l'auteur, cette carte porte des courbes de niveau à 2000 pieds (environ 600 m.) d'équidistance et un estompage qui, heureuse innovation, donne l'éclairage non plus du Nord-Ouest, mais du Sud-Ouest. C'est un beau complément à un ouvrage des plus intéressants.

Géographie Universelle, publiée sous la direction de P. Vidal de la Blache et L. Gallois. Tome XI. *Afrique septentrionale et occidentale*, par AUGUSTIN BERNARD. Première partie. *Généralités. Afrique du Nord*. 1937. Deuxième partie. *Sahara. Afrique occidentale*, 1939. Tome XII. *Afrique équatoriale orientale et australe*, par FERNAND MAURETTE. 1938. Trois vol. in-8° de 284, 245 et 398 pages, avec 89, 112 et 129 photos hors texte en 48, 48 et 64 planches, 74, 57, 105 figures et cartes dans le texte, et chacun 1 carte en couleur hors texte. Paris. Colin.

La *Géographie Universelle*, dont P. Vidal de la Blache avait conçu le plan et préparé la publication, joue de malheur. Les premiers volumes en étaient prêts à paraître quand la guerre de 1914-1918 éclata. Il fallut attendre que la situation politique se fût stabilisée, reprendre certaines enquêtes, faire de nouveaux voyages, consulter les documents les plus récents. Ce n'est qu'en 1927, sous la direction de L. Gallois, P. Vidal de la Blache étant mort en 1918, que parut le premier volume de la nouvelle collection, celui d'A. Demangeon sur les Îles Britanniques et depuis lors la publication continua régulièrement, à raison d'un ou deux volumes par année. D'emblée, la *Géographie Universelle* conquiert une réputation bien méritée, qui se traduit entre autres par de nombreuses imitations. Cette réputation fut due à la présentation extérieure de l'ouvrage, publié sur beau papier, avec des cartes, plans et autres figures, et de très belles photographies, choisies avec discernement, sur planches hors texte, mais surtout à l'érudition et à la science des auteurs et à l'art avec lequel ils ont su mettre leur matière souvent difficile à la portée du grand public. Ces auteurs sont ou bien d'anciens élèves de Vidal de la Blache, ou bien des savants et des voyageurs, qui ont su adopter les méthodes du maître. Après la publication des trois volumes sur l'Afrique, dont suit le compte-rendu, il ne reste plus à paraître que le tome VI, sur la France, prévu d'abord avec deux volumes, maintenant avec trois, et confié à L. Gallois, assisté d'Emm. de Martonne et A. Demangeon. Quand sera-t-il possible de compléter cette superbe collection, qui comprend jusqu'ici quatorze tomes en vingt volumes ? Nul ne peut le dire, mais il serait bien regrettable que les circonstances en empêchent l'achèvement.

M. Augustin Bernard, professeur à l'Université d'Alger, puis à celle de Paris, est un des savants français qui connaissent le mieux l'Afrique du Nord. Comme on pouvait s'y attendre, c'est cependant la géographie humaine et les divers problèmes qui s'y posent, qui a attiré surtout son attention. Pourtant, cette région de la « Berbérie » est particulièrement intéressante au point de vue physique, qui est celui où elle se différencie le plus du reste de l'Afrique. L'histoire géologique, tectonique et orographique en est correctement traitée, mais l'énumération l'y emporte sur la description. Le climat et la végétation sont abordés avec une note plus personnelle ; mais c'est surtout dans le domaine du peuplement et de la colonisation que l'auteur apporte le tribut de sa contribution propre. Il connaît comme pas un autre, tout ce qui se rapporte aux indigènes, à leurs genres de vie, aux transformations que ceux-ci

ont subies de par le fait de l'arrivée des Européens. Ces transformations ont-elles été toutes heureuses ? L'auteur ne cherche pas à le prouver, mais peut-être a-t-il une tendance à idéaliser trop d'une part le caractère du peuple algérien, d'origine européenne, et d'autre part de passer trop facilement sur les erreurs de la politique coloniale française, issues de théories et de systèmes préconçus plutôt que d'une claire connaissance des choses.

Le second volume, dû à M. A. Bernard, se rapporte au Sahara, sur lequel l'auteur, en vieil « Algérien », ne peut manquer d'être informé de première main, et à l'Afrique occidentale jusqu'au Cameroun et au Tchad. Il paraît étonnant que dans l'une et l'autre étude, le climat, et, pour l'Afrique occidentale, la végétation soient abordés avant la structure et le relief, auxquels la place est singulièrement mesurée. Même les autres chapitres de géographie physique sont traités d'une manière plutôt théorique, sans serrer d'assez près les réalités. En géographie humaine, ce sont les chapitres relatifs aux genres de vie qui sont les meilleurs. Mais dans l'étude des régions naturelles, le style oscille entre la sécheresse des nomenclatures et l'emphase des publications officielles.

F. Maurette avait pour tâche de traiter tout le reste de l'Afrique, de l'Égypte au Cap, et de l'Océan Indien à l'embouchure du Congo en un seul volume. Il s'en est acquitté d'une manière remarquable. Au bénéfice de lectures considérables, dont les Bibliographies des fins de chapitres ne donnent sans doute qu'une partie, et empruntées à diverses langues, l'ancien directeur au Bureau International du Travail de donner de l'Afrique équatoriale, de l'Afrique orientale, de l'Afrique du Nord-Est, de l'Afrique du Nil, de l'Afrique du Sud, un tableau en tous points satisfaisant. La formation et la structure du sol, où prédominent les roches anciennes et même l'archéen, où les faciès sont presque exclusivement continentaux, où le relief est dû à des mouvements verticaux, consécutifs à des failles, plutôt qu'à des plissements, le mécanisme du climat et en particulier des pluies, qui, dans presque toute l'Afrique, sont le facteur déterminant de la vie, les aspects de la végétation, ici exubérante, là au contraire rare et rabougrie, partout extrêmement uniforme, fournissant spontanément très peu aux besoins primordiaux de l'homme, les problèmes des races, races indigènes dont les genres de vie sont si variés, races étrangères dont les prétentions se heurtent, problèmes sociaux et problèmes coloniaux, tout cela est exposé par F. Maurette d'une manière très vivante, dans une langue claire et riche, qui se lit avec agrément. F. Maurette est mort en 1937, un an avant la publication de son ouvrage, qu'il n'a pu mettre au point jusqu'au bout. Les éditeurs se sont abstenus d'y faire aucune modification, ni correction. Tel qu'il est, il ne dépare pas, bien au contraire, cette superbe collection.

Dr ED. WYSS-DUNANT. *Mirages groenlandais*. Récits de l'expédition suisse à la côte orientale du Groenland. Préface de M. Eugène Pittard. Lausanne. Payot 1939. 1 vol. in-8°. 207 p., 17 pl. photos hors texte, 10 dessins et cartes dans le texte.

Ce récit (pourquoi récits au pluriel dans le titre ?) se lira avec plaisir, tant il est fait avec entrain, gaieté et adresse. Avec modestie aussi, car on devine à peine la somme d'efforts et de fatigues que les participants à cette expédition suisse au Groenland ont dépensée pour arriver à leur but. Il s'agissait de revenir au Schweizerland découvert en 1912 par le Suisse de Quervain à la fin de sa traversée de l'île, sur la côte orientale, et d'en gravir les principaux sommets, en particulier le mont Forel (3360 m.) qui a passé quelque temps pour le plus haut point du Groenland. Non seulement le bon alpiniste Boch, de Genève, bien connu des lecteurs des « Alpes », a réussi avec deux compagnons, à vaincre, pour la première fois, le Forel, mais encore l'auteur lui-même, avec son compatriote Perez, qui en était à sa troisième visite au Groenland, ont remonté l'Inlandsis en arrière du mont Forel jusqu'à une altitude de 3380 m. On ne comprend donc pas pourquoi nos atlas suisses, asservis à ceux de l'Allemagne, s'obstinent à maintenir comme seul sommet marquant du Groenland la Petermann Spitze (3100 m.), découverte par l'expédition de la Germanie de 1868-1870.

Le récit du Dr Ed. Wyss-Dunant s'accompagne d'une carte excellente du Schweizerland, p. 104-105, dressée par l'Institut géodésique du Danemark. Un croquis à plus grande échelle (p. 200-201), qui représente l'« Itinéraire de la route suivie » (*sic*), porte en revanche une faute, impardonnable pour un Genevois, mais qui se retrouve p. 88, dans le profil de l'Inlandsis et du Schweizerland, dans la légende de la photo face p. 176, et enfin dans le texte p. 90 : le nounatak central, au Nord-Est du mont Forel, doit s'écrire nounatak Gautier (et non Gauthier), car il a reçu le nom de l'ancien directeur de l'Observatoire de Genève, Raoul Gautier, qui avait appuyé vigoureusement, de ses conseils, de ses encouragements et d'une contribution financière l'expédition de Quervain.

C'est le 15 juillet 1938 que le bateau danois *Gertrude Rask* débarqua la petite expédition suisse à Angmassalik et le 5 septembre qu'elle y revint attendre le même bateau, dont l'état des glaces retint le départ jusqu'au 26 septembre. C'était trop peu de temps pour faire œuvre scientifique. Pendant l'attente de septembre, le Dr Wyss-Dunant s'intéressa aux Esquimaux au milieu desquels il vécut et en rapporta quelques observations curieuses, tandis que sa femme, qui était restée à Angmassalik y constitua un herbier des quelques plantes du pays. La liste de ces plantes termine ce charmant volume.

B. MENZEL. *Dans la tundra de l'Alaska*. La mission morave parmi les Esquimaux de l'Alaska. 1885-1935. Neuchâtel. Paris 1938. 1 vol. in-8°. 109 p., 4 pl. photographies.

La première partie de cet ouvrage, qui a rapport aux Esquimaux de l'Alaska, fournit un certain nombre de renseignements sur cette fraction du peuple des hautes latitudes. Ces renseignements, empruntés à des publications antérieures, ne font pas toujours la distinction entre ce qui est général au peuple et ce qui est particulier à la fraction, entre ce qui s'est passé autrefois et la situation actuelle où le gouvernement des États-Unis a pris en mains le sort de ces pauvres gens.

JEAN GABUS. *Iglous. Chez les Esquimaux-Caribou. Mission ethnographique suisse à la Baie d'Hudson 1938-1939. Avec deux cartes et de nombreuses illustrations dans le texte et hors texte. Neuchâtel, Attinger.*

M. Jean Gabus n'en est pas à son premier voyage. Dans son ouvrage : *Sous les tentes lapones*, il avait déjà montré l'intérêt que présente pour le géographe, pour l'ethnologue, ou pour l'homme tout court, un peuple placé à la limite des terres habitables, à la frange de la civilisation.

Non découragé, M. Jean Gabus est retourné dans ces pays où règne le froid. Soutenu financièrement par quelques industriels locaux et neuchâtelois, appuyé par le Département politique fédéral, il s'en est allé au Canada, dans les territoires du Nord-Ouest, étudier les Esquimaux qu'il appelle Esquimaux-Caribou, parce que c'est le renne sauvage ou caribou qui donne lieu à leurs plus grandes chasses.

Pour les bien observer, il se place au milieu de son sujet ; il se met à vivre de la même vie que les Esquimaux, à porter le même costume qu'eux, à manger de la même nourriture, à habiter les mêmes iglous, à chasser le phoque, à conduire sa propre « traîne » avec ses chiens, à poursuivre le caribou. Il capte ainsi, lentement et difficilement, la confiance des Esquimaux Padleirmiut, qui consentent enfin à répéter leurs chants devant son appareil enregistreur d'où il tire son surnom esquimau : Nippilerii, celui qui s'occupe de la voix.

De cette manière, M. Jean Gabus a rapporté de son séjour d'une année sur les rivages occidentaux de la Baie d'Hudson, non seulement des matériaux ethnographiques d'une valeur inestimable, mais encore une connaissance approfondie des pays et des peuples du Nord Canadien. Il en a rapporté également la matière d'un livre intéressant, qui ne doit rien à ses devanciers et, qui, de plus, est écrit dans une langue simple, dépouillée de recherche, et qui se lit agréablement. En dépit de fautes d'impression — et d'autres, — c'est un livre recommandable à tous égards.

WALTER GERLING. *Wirtschaftsentwicklung und Landschaftswandel auf den westindischen Inseln Jamaika, Haiti und Puerto Rico. Beitrag zu spanischen, französischen, englischen und amerikanischen Kolonisationsmethoden in Westindien. Freiburg i. Br. 1938. 1 vol. in-8°. 262 p. avec 1 diagramme et 3 cartes hors texte.*

L'auteur part de ce point de vue-ci, qui est l'opposé du déterminisme géographique : les trois Grandes Antilles, la Jamaïque, Haïti et Puerto Rico — Cuba a été l'objet d'une étude précédente — étant conformées d'une manière assez semblable, et leur climat étant identique dans ses grandes lignes, les différences qu'elles montrent dans leur développement économique et dans leurs aspects géographiques résultent des divers systèmes coloniaux auxquels elles ont été soumises successivement. Ainsi le cadre naturel n'est pas tout, mais l'action de l'homme compte pour beaucoup et parfois même pour le plus.

Ainsi la Jamaïque, découverte par les Espagnols en 1494, occupée par eux en 1503, a été par eux, de pays de forêt qu'elle était, transformée en partie en pays d'élevage extensif — processus extrêmement rare. — Avec l'occupation anglaise, en 1655, elle est devenue un pays de plantations ; la canne à sucre, avec l'esclavage noir qu'elle a entraîné, a poussé à la grande propriété. Des vaisseaux anglais transportent les produits de l'industrie de la métropole sur la côte africaine, s'y chargent de nègres qu'ils déposent à la Jamaïque, y prennent le sucre brut, qu'ils rapportent en Angleterre. Pour les denrées alimentaires la colonie est tributaire de la mère patrie. Avec 1805, le commerce des esclaves prend fin, avec 1834, c'est la fin de l'esclavage. Les plantations de cannes sont incapables de se procurer de la main-d'œuvre et périssent, l'exportation de sucre devient insignifiante ; les nègres se réfugient dans les territoires encore inoccupés de l'intérieur de l'île où ils se contentent de produire les vivres indispensables. En 1870 commence l'influence du marché américain. Des bananes de la côte nord de la Jamaïque sont exportées aux États-Unis, appréciées des consommateurs et deviennent l'objet d'une culture importante. Une compagnie américaine, l'United Fruit Cy, d'abord intermédiaire entre producteurs et acheteurs, achète du terrain à la Jamaïque et devient le plus gros producteur, comme elle est le plus gros transporteur (plus de 100 navires spéciaux). Elle s'établit sur l'emplacement des anciennes plantations de sucre, dans le Sud et ses grandes propriétés s'opposent aux petites exploitations des nègres du Nord. Grâce à ses capitaux, elle peut se procurer des travailleurs à sa guise ; elle exporte plus de la moitié des bananes de l'île. Par sa puissance, elle gêne la production des cultures ouvrières ; elle tend à la formation d'un prolétariat agricole. Enfin, elle diversifie sa production et reprend la culture de la canne à sucre ; elle s'occupe même d'élevage.

Des transformations du même genre se constatent dans les autres Grandes Antilles.

EUGÈNE PÉPIN. *Le Panaméricanisme*. Préface d'André Siegfried. Collection Armand Colin. (Section de Géographie). Paris 1938. 1 volume in-16, 224 p., 2 cartes.

A l'heure où la Société des Nations agonise, il est intéressant de constater qu'un autre groupement analogue est encore en pleine vitalité, c'est celui qui réunit les vingt et une républiques d'Amérique en une « Union des États américains », dont elles sont membres de droit. Il y a lieu de remarquer à ce propos que dix-neuf d'entre elles ont succédé aux anciennes colonies espagnoles et ont ainsi en commun la langue, la religion et une certaine forme de civilisation. La première tendance à l'Union s'y manifeste tôt après les guerres d'indépendance et elle résulte d'un besoin de défense contre un retour offensif de la mère-patrie. Le Brésil prend part dès 1888 aux Congrès qui s'efforcent de rendre effective cette collaboration, souvent restreinte aux États sud-américains. D'hispano-américaine, l'union en formation est devenue ainsi ibéro-américaine ; elle devient panaméricaine, quand à leur tour les États-

Unis se rapprochent des autres États du Nouveau Monde. Mais leur prétention de diriger le Continent, leur politique impérialiste, le *big stick* du président Théodore Roosevelt, leurs interventions dans les gouvernements de la république dominicaine, de Haïti, du Honduras, du Nicaragua, gênent le progrès des idées d'union panaméricaine. Ce n'est qu'avec le président Hoover et surtout avec le président Franklin D. Roosevelt que la diplomatie du dollar fait passer à la politique du *bon voisin*, qui respecte les droits des autres États. Et malgré cela, malgré l'isolement relatif du continent américain, qui ne confine à un autre continent qu'au Nord-Ouest, dans les solitudes glacées de l'Alaska, le panaméricanisme n'a pas encore réussi à instaurer une unité de politique, une union commerciale, une certaine identité de formes de gouvernement et de vie sociale ; le groupement A. B. C. (Argentine, Brésil, Chili) au Sud du continent, s'efforce d'y faire contrepoids à l'influence des États-Unis. C'est dire combien l'idée de collaboration internationale a de la peine à se réaliser.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
LEYSIN, par Jean-Charles Biaudet, avec un grand plan hors texte et 11 figures dans le texte	5
LA VILLE DE SKOPLJE (Yougoslavie), par B. Ž. Milojević, avec 1 fig. dans le texte	40
LA CONSTRUCTION DES IGLOUS CHEZ LES PADLEIRMIUT, par Jean Gabus, avec 3 planches dans le texte et 4 planches de photographies hors texte..	43
DE QUELQUES COUTUMES PASTORALES DES KUVALE, par le R. P. Leroux, avec 2 fig. dans le texte	52
NÉCROLOGIE : Émile Argand	62
MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL. Rapport sur l'exercice 1938, présenté par Th. Delachaux, conservateur	63
Rapport sur l'exercice 1939, présenté par Th. Delachaux, conservateur	66
BIBLIOGRAPHIE (par Ch. Biermann) :	
Jacques Ancel : Géographie des frontières	69
Seminarii Universitatis Tartuensis Oeconomico-geographici op n° 19-27	70
Publicationes Instituti Geographici Universitatis Turkuensis, n° 16-18.	71
Borivoje Ž. Milojević. Les hautes montagnes dans le royaume de Yougoslavie	72
Luiz Schwalbach : Frutos Maravilhosos da Árvore Nacional	73
Marcel Clerget : La Turquie. Passé et Présent	73
Arnold Heim u. August Gansser : Thron der Götter	73
Géographie Universelle. Tome XI. Afrique septentrionale et occidentale, par Augustin Bernard. Tome XII. Afrique équatoriale, orientale et australe, par Fernand Maurette	74
Dr Ed. Wyss-Dunant : Mirages groenlandais	75
B. Menzel : Dans la toundra de l'Alaska	76
Jean Gabus : Igloos. Chez les Esquimaux-Caribou	77
Walter Gerling : Wirtschaftsentwicklung und Landschaftswandel auf den westindischen Inseln Jamaika, Haiti und Puerto Rico.....	77
Eugène Pépin : Le Panaméricanisme.....	78

